Journal Independant

La Patrie

Circulation Quotidienne 37,700
Samedi, 59,200

26e ANNEE—No 274—DOUZE PAGES — MONTREAL, MARDI 17 JANVIER 1905 — LE NUMERO : UN CENTIN

LE FEU AU THEATRE

Comment une catastrophe possible est évitée au Théatre Français

IMPRUDENCE D'UN FUMEUR

Le capitaine Marin et les pompiers de la caserne No 6 ont fait hier après-midi et hier soir à bonne heure de longues et minutieuses recherches au Théâtre Français. Ils demeurèrent au théâtre durant toute la représentation de l'après-midi et cependant aucune personne dans la nombreuse assistance ne se douta de leur présence. Les personnes qui se rendirent au théâtre de bonne heure hier soir furent surprises de constater que les portes tardaient à s'ouvrir. De fait elles ne furent ouvertes qu'à huit heures moins le quart et elles furent doublement surprises et intriguées de voir sortir les pompiers du théâtre.

A trois heures et demie hier l'après-midi, un des placiers de la galerie avertit M. Howarth, le gérant du théâtre, qu'il remarquait depuis quelques instants une odeur de fumée qui semblait venir de quelque part dans la galerie. M. Howarth montant aussitôt dans la galerie constata le fait par lui-même. Il regarda un peu partout, mais ne trouvant pas de traces de feu, il téléphona aux pompiers et leur expliqua la chose, leur demandant de se rendre sur les lieux et d'y pénétrer avec la plus grande prudence et la plus grande discrétion. Les pompiers arrivèrent au théâtre munis de leurs extincteurs chimiques portatifs, mais ils ne purent découvrir aucune trace de commencement d'incendie. Ils demeurèrent en arrière de la galerie et derrière la toile de fond jusqu'à la fin de la représentation.

Après la représentation les pompiers firent des recherches minutieuses qui durèrent environ une heure, mais comme ils ne pouvaient rien trouver, ils abandonnèrent la place.

A sept heures, ils furent appelés de nouveau et cette fois en entrant ils se rendirent compte que l'odeur de fumée avait augmenté. Elle était maintenant nettement perceptible. Il devenait évident que le feu couvait quelque part dans le théâtre et qu'il importait de le découvrir et de l'éteindre avant que les portes fussent ouvertes au public.

Enfin, on découvrit le feu, dans le mur de la galerie entre le plâtre et la charpente, près d'une des solives de soutènement. Le feu couvait là, et ce n'était qu'une question de temps avant qu'il éclatât.

Le feu, pense-t-on, a été causé par un bout de cigare jeté inconsidérément par quelqu'un. Le cigare jeté à terre tout allumé aura roulé dans une fissure et aura mis le feu aux lattes qui se sont mises à brûler lentement. Les pompiers détruisirent ce commencement redoutable d'incendie au moyen d'une couple d'extincteurs portatifs.

Mais si l'odeur de la fumée n'avait pas été perçue tout d'abord par le placier de la galerie, le feu aurait continué de couver jusqu'au moment où il aurait éclaté. Qui peut dire si à ce moment le théâtre n'aurait pas été rempli de monde ? Qui peut dire combien de personnes auraient perdu la vie dans l'horrible panique qui s'en serait suivie ?

RICHE MENDIANT

IL LAISSE $600,000 A SES HERITIERS

Il y a deux mois un vieillard, Daniel Mahana, que l'on croyait très pauvre, et qui vivait dans une hutte sur le bord de la rivière Fox, rendait le dernier soupir. L'ermite avait vécu, depuis des années, de mendicité. Sa femme et son fils, qu'il laissait presque mourir de faim, par avarice, l'avaient quitté.

Or, la justice vient de constater que le vieillard possédait une fortune qu'elle évalue à $600,000.

Mme Mahana, comme tout le monde, croyait que son mari était dans la dernière pauvreté.

LE BOURREAU VIENT

Le convoi de Vancouver, portant à son bord le bourreau Radcliffe, est attendu à Montréal, jeudi soir, à six heures et demie.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le train est à Winnipeg, qu'il doit quitter à trois heures, cet après-midi.

A moins d'un retard causé par un accident ou une tempête de neige, le convoi sera à Fort William demain soir, et à North Bay jeudi matin. North Bay est à 360 milles de Montréal.

Les autorités du Pacifique, à Montréal, n'ont reçu aucun rapport de l'express en question, ce qui indique qu'elle a suivi l'horaire.

La distance entre Westminster et Montréal est de 2,893 milles. Winnipeg se trouve à mi-chemin environ.

LES ETUDIANTS DE LAVAL

Les étudiants en droit et en médecine de l'Université Laval doivent jouer demain après-midi au Patinoir Le Montagnard, une très intéressante partie de hockey, à laquelle ils invitent tous leurs amis.

Comme l'entrée sera à dix sous seulement, on espère qu'il y aura foule.

ETES-VOUS DYSPEPTIQUE?

Si vous souffrez de l'estomac prenez le 'Swiss Food' tous les matins. Il vous donnera la santé et la force. 15c le paquet. (9)

PROIE DES CANNIBALES

Fin tragique de cinq prêtres et de cinq sœurs

A NEW-BRITAIN

Une dépêche de San Francisco nous annonce la fin tragique de cinq missionnaires catholiques et de cinq sœurs de New Britain, qui ont été dévorés par des anthropophages, au cours d'une fête.

La nouvelle de ce drame affreux a été apportés à San Francisco par le Révérend M. L. Stimson, missionnaire de la mer du Sud, arrivé là-bas à bord du steamer "Doric."

Le missionnaire dit que les prêtres catholiques, attaqués par les cannibales, se sont défendus avec énergie, mais ont succombé sous le nombre de leurs assaillants, et ont été tués. Les sauvages ont ensuite fait subir le même sort aux religieuses, puis ont préparé les dix cadavres pour leur festin.

Les dix martyrs ont été mangés non loin de la résidence du gouverneur allemand de New Britain, le Dr Hahl. Celui-ci a organisé une expédition, dans le but de châtier les coupables.

BANQUET DE CHARITE

LE CINQUANTENAIRE DE L'ASILE ST - VINCENT DE PAUL

Le premier banquet, sous le patronage des conférences de St-Vincent de Paul, pour commémorer le 50ème anniversaire de la fondation de l'asile du même nom, rue Visitation- a eu lieu, hier soir, sous le patronage de M. J. W. Harris. Les convives étaient nombreux, et le banquet a été un véritable succès.

Les salles avaient été magnifiquement décorées par les Rvds Sœurs et par les demoiselles de la paroisse, sous l'habile direction de Mme J. W. Harris, épouse du président du banquet.

Mgr Racicot était présent, et adressa des félicitations aux organisateurs et organisatrices, et fit une revue de l'œuvre de l'asile de St-Vincent de Paul.

Adressèrent aussi la parole, M. M. Bourbonnière, Chaussé, Lorange et Giroux.

M. Albert Harris déclama la "Charité," et en rapport "La Vallée de Josaphat." — la paroisse chanta avec accompagnement d'orchestre, une cantate intitulée "L'Apôtre" ou "Hommage au Révds. Pères Oblats." Les soli furent: Soprano, Melle Champagne; tenor, M. Reed; basse, M. Mathieu.

Avaient charge des tables, Mmes Dupont, Lorange et Beaudoin, Melles McCallum, Meehan, Gucy, Lemay, Drolet, Bourbonnière, Giroux, Gariépy, Renaux, Miron, Girard et Bérard.

A la table d'honneur figuraient Mgr Racicot, M. Charrier, curé de St-Jacques; P. G. Martineau, E. Chaussé, F. D. Monk, P. Cornellier, l'ex-échevin Giroux, MM. Trudeau, Malcuf, Beaudoin, Lorange, Morin, Tourangeau, et les RR. PP. Jean et Jodoin, de la paroisse St-Pierre.

EST, OUEST ET SUD

Unis à un point de vue

Il peut y avoir des divergences d'opinions sur quelques sujets dans des parties du pays éloignées les unes des autres, mais il n'y en a pas au sujet du meilleur remède pour les hémorrhoïdes, comme le témoignent les lettres suivantes :

"Après avoir souffert des hémorrhoïdes pendant une année, je me sens si bien que je ne puis croire que je sois redevenu ce que j'étais autrefois. Je voudrais que vous m'eussiez vu, avant que je commence à me servir du remède Pyramide pour les Hémorrhoïdes, et que vous me vissiez maintenant, vous diriez que je ne suis pas le même homme.

"J'ai gagné vingt livres, et tout cela par le remède Pyramide pour les Hémorrhoïdes". — "Walter Sharkley, 56 rue Park, Springfield, Mass".

"J'ai acheté une boîte de cinquante sous du remède Pyramide pour les Hémorrhoïdes, et je m'en suis servi d'après la direction, avec les résultats les plus inespérés, c'est-à-dire la guérison complète. J'ai souffert d'hémorrhoïdes pendant trente ans, je souffrais beaucoup et je perdais beaucoup de sang, mais à présent je suis délivré de toute espèce d'hémorrhoïdes.—F. Mackay, Weaverville, Cal."

"Le remède Pyramide pour les hémorrhoïdes vaut pour moi des milliers de piastres, il m'a guéri après que je me fusse servi de quantité d'autres remèdes et m'en fusse fait prescrire par les médecins.

Il a aussi guéri mon fils, quoiqu'il pouvait à peine marcher, manger ou dormir, il est maintenant très bien".— "B. Stringfellow, maître de poste, Ellsoy, S. C."

Mille piastres sont offertes par la Pyramid Drug Co., Marshall, Mich., à quiconque prouvera que les témoignages ci-dessus ne sont pas vrais.

"Le remède Pyramid pour les hémorrhoïdes se vend cinquante cents le paquet, toute personne qui souffre devrait en acheter un paquet et l'essayer ce soir, en ayant soin de ne pas accepter de contrefaçon et en se souvenant du fait qu'il n'y a rien autre chose d'aussi bon".

PERSONNEL

—Mademoiselle Alexina Marquis, de Québec, est en promenade à Montréal, pour une quinzaine, et loge à la Pension Bellevue, 364 Lagauchetière.

LES DEBITS DE LIQUEURS

Les commissaires des licences accordent les derniers renouvellement

LICENCES REFUSEES

Les commissaires des licences, MM. les juges Desnoyers et Choquet, et M. le Recorder Poirier, ont tenu, hier après-midi, leur dernière séance pour ce qui regarde l'octroi des licences d'hôtels et de restaurants pour l'année 1905. La cour de police était bondée d'hôteliers, et d'avocats.

A l'ouverture de la séance, M. le Recorder Poirier fit justice de l'objection de Mtre McGoun au sujet des hôteliers trouvés coupable d'être venus deux fois dans le courant de l'année, en contravention avec la loi des licences.

L'avocat de la ligue des citoyens avait prétendu que les commissaires devaient refuser de renouveler les certificats de licences aux hôteliers et restaurateurs condamnés deux fois, dans le courant de l'année pour avoir vendu de la boisson le dimanche, et il avait appuyé son objection sur l'article 22 de la loi des licences. M. le commissaire Poirier a démontré que cet article ne s'appliquait qu'aux municipalités rurales. Montréal est régi par le paragraphe 21 de l'article 25 de la loi des licences. Ce paragraphe se lit comme suit:

Sujet aux dispositions de l'art. 26 l'octroi de la confirmation du certificat ou le refus d'icelui, pour une cause quelconque reste à la discrétion des commissaires sauf dans les cas prévus dans l'art. 12 et leur décision est finale.

M. le commissaire Poirier ajoute ensuite les remarques suivantes:

Si cette différence entre un Conseil municipal et notre Commission existe je m'autoriserai de la chose pour exprimer l'opinion que les intéressés ne devraient pas perdre de vue notre qualité de Magistrats quand nos décisions leur sont défavorables.

Les assauts répétés que l'on pourrait faire subir à la Commission après qu'elles a rendu ses décisions seraient certainement contraires au bon ordre.

C'est par cette simple remarque que j'entends relever ce qui a été dit à propos de ces prétendues tentatives illégales qui auraient été pratiquées et dont je n'ai eu aucune connaissance personnelle.

Une expérience de plusieurs années m'a convaincu que nous prêchons dans le désert ici. La plus grande sobriété de commentaires est donc ce qui convient le mieux. Aussi, je veux dire tout juste ce qu'il y a à dire, pour justifier quelques-uns de mes votes ou quelques-unes de nos décisions aux yeux des personnes honorables dont la sympathie nous est chère.

D'abord nous confirmons certains certificats quelles que soient les fautes commises par les porteurs de ces certificats, parce que nous n'avons aucune preuve légale de ces offenses. Nous ne pouvons asseoir nos défisions sur les dénonciations anonymes qui nous sont adressées par la poste ou sur les insinuations faites devant notre tribunal par les témoins ou les avocats des parties rivales.

Quant à un certain nombre d'autres certificats, nous les renouvelons avec hésitation et répugnance, parce que nous ne trouvons aucun moyen terme pour sauver la situation.

Nous ne pourrions retrancher ces permis sans créer des ruines et nous reculons devant un châtiment qui pourrait être exagéré.

Enfin, d'autres requérants doivent subir toutes les rigueurs de la loi. Nous le regrettons, mais nous considérons que la société ne peut attendre moins de nous.

Je termine par une réflexion que certains débitants de liqueurs feront bien de peser. Tant qu'une loi de la nature de celle des licences existe et que l'autorité compétente ne l'a pas abolie, cette loi doit être mise en force.

L'honorable juge Taschereau, de la Cour Supérieure, le rappelait bien clairement dans une circonstance récente en disant:

"Il y a dans la police un vice radical qui devrait disparaître dans une ville comme la nôtre, Jusqu'à présent on n'a pas assez respecté le code criminel. Le Code Criminel doit

(Suite à la 5e page)

JUSTICE

Monsieur le rédacteur,

J'espère que vous m'ouvrirez les colonnes de vôtre journal pour défendre l'honneur de ma famille que des journaux trop peu scrupuleux, ont voulu ternir.

Depuis 23 ans que je suis à Montréal, j'ai conscience d'avoir travaillé pour bien élever mes enfants dans la voie de l'honneur et de la justice, et je puis dire que j'y ai réussi. J'ai cinq enfants dont j'ai droit d'être fier. Il m'a donc été fort pénible de voir des journaux réputés sérieux, afficher mon nom dans la tentative de suicide qui vient d'avoir lieu. Il eut suffi d'un peu de bonne volonté pour découvrir que l'inculpé n'a avec moi de commun que le nom qu'il porte et qui n'aurait jamais dû lui être donné, puisqu'il devait s'en montrer aussi indigne.

Veuillez me croire,
Votre bien obligé,
Wm. Le. VERNER

Montréal, 17 janvier 1905.

UN GERHARD HEINTZMAN POUR L'EGLISE ERSKINE

Après l'examen le plus minutieux des principaux pianos canadiens, un comité d'experts décida en faveur du Gerhard Heintzman pour l'école du dimanche de l'église Erskine. Le magnifique instrument qu'ils ont choisi a été admiré par un grand nombre. On peut en voir de semblables aux salles de vente de J. W. Shaw & Co., 2474 rue Ste-Catherine, seuls agents pour le Gerhard, Heintzman, à Montréal. 273-2

LA MISERE NOIRE

Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants se meurent de faim à Londres

EMEUTES EN PERSPECTIVE

Depuis bien des années il n'y avait eu autant de misère à Londres, où plus de 310,000 hommes sont sans ouvrage et sans ressources.

Déjà des meneurs parlent de révolte et d'émeutes. On menace d'attaquer le "West End" et le "Maxfair", les quartiers riches de la capitale.

A "West Ham" plus de 60,000 hommes, femmes et enfants, vivent au jour le jour, ne sachant comment ils pourront se procurer leur nourriture du lendemain.

A Canning Town, des milliers de gens se meurent de faim.

Un membre du conseil de West Ham, M. Heydey, prédit que si, à bref délai, la misère de ces pauvres diables n'est pas soulagée, ils se livreront au pillage des quartiers riches.

Sur le square Trafalgar, plusieurs orateurs ont conseillé la violence. Il vaut mieux, dirent-ils, mourir en se battant que mourir de faim.

Jusqu'à présent le gouvernement n'a rien fait pour donner de l'ouvrage à ceux qui en demandent et semble vouloir attendre que des actes de violence soient commis.

LE PRIX DU TELEPHONE

Une requête demandant qu'il soit abaissé

Le document le plus important qui ait été soumis au conseil, hier après-midi, est sans contredit une requête d'un certain nombre de citoyens demandant le concours de la cité pour obtenir un abaissement des prix du téléphone Bell.

Dans ce document l'on voit que par la charte de la Compagnie, telle qu'amendée en 1892 par le statut 5-56 Victoria, chap. 67, il est prescrit que les taux qui existaient alors ne seraient pas augmentés, sans le consentement du Gouverneur en Conseil.

"Que le nouvel amendement fait à la charte de la Compagnie en l'année 1902, il est prescrit que:

"Sur la demande de toute personne, compagnie, ou corporation, dans une cité, ville ou village ou autre territoire, où il se donne un service général et où un téléphone est demandé, pour quelque objet légitime, la compagnie devra, avec toute diligence raisonnable, fournir des téléphones du dernier type amélioré dont fera alors usage la compagnie dans la localité, et un service de téléphone pour les propriétés situées sur toute voie publique, rue, ruelle ou autre lieu, sur ou sous lesquels la compagnie a établi ou pourra établir ci-après un service ou système principal ou d'embranchement de téléphone, sur l'offre ou le paiement semi-annuel et d'avance des taux légaux; pourvu que l'instrument ne soit pas placé au delà de 200 pieds de la voie publique, rue, ruelle ou autre lieu".

Le même statut prescrit en outre que:

"Les taux pour le service téléphonique dans toute municipalité pourront être augmentés ou diminués, par ordre du Gouverneur en Conseil, sur requête de la compagnie ou de toute municipalité intéressée; et ensuite, les taux ainsi ordonnés seront ceux qu'a en vue le présent acte, jusqu'à ce qu'ils aient été réglés à nouveau de la même manière par le Gouverneur en Conseil".

La requête allègue encore:

"Que la Compagnie a, contrairement aux dispositions de sa dite charte, graduellement augmenté ses prix pour de service téléphonique dans la ville de Montréal, sous le prétexte qu'elle avait introduit des instruments perfectionnés ou modifiés ses anciens appareils.

"Que, notamment, la dite Compagnie a, illégalement et sous menace de discontinuer entièrement le service, forcé plusieurs de ses abonnés d'adopter le système de téléphones automatiques (Slot Machine), ce qui les oblige de payer une redevance mensuelle qui, dans l'ensemble, excède le prix légal payable annuellement pour le service téléphonique, et, outre cela, la Compagnie de Téléphone Bell perçoit une certaine somme pour chaque personne qui se sert du téléphone, le loyer annuel atteignant ainsi un chiffre excessif et injuste".

Sur proposition de l'échevin Vallières, cette requête a été renvoyée à la commission de la voirie, avec instruction de consulter les avocats de la ville.

Pianos transportés et emmagasinés par C. W. Lindsay Limited, 2366 rue Ste-Catherine. Téléphone Up 2638. 269-6

MORTEL ACCIDENT A SOREL

(Corr. spéciale)

Sorel, 17.—M. Arthur Pélequin, fils de Paul-Ignace Pélequin, de Sainte-Anne de Sorel, s'est fait tuer par les chars, ramedi soir, à l'arrivée du train de St-Hyacinthe. Pélequin était âgé de 18 ans. Il allait veiller au Pot au Beurre. Sa voiture a été frappée par le train. Son cheval s'est échappé sauf, mais sa voiture a été mise en pièces et lui-même tué du coup. Verdict, à l'enquête du coroner : tué accidentellement, sans imputer de blâme à qui que ce soit.

REUNION DES CORONERS

Ces magistrats songent à fonder entre eux une association.

CONVOQUES A QUEBEC

Les coroners des différents districts de la province de Québec, agitent actuellement l'opportunité de former une association qui aurait pour but principal de réunir à une date fixe, chaque année tous les coroners de la Province, on y discuterait des questions d'intérêt, au point de vue légal et autres.

Une assemblée préliminaire a eu lieu la semaine dernière à l'hôtel Riendeau. On n'en est venu à aucune décision, mais il a été décidé qu'une nouvelle réunion aurait lieu à Québec dans la première partie du mois de février et qu'alors on jetterait les bases d'une association sérieuse.

Assistaient à la réunion de la semaine dernière à l'hôtel Riendeau.

M. Ed. MacMahon, coroner du district de Montréal; Dr L. C. Bachand, de Sherbrooke; Dr Chevalier, coroner du district d'Iberville; Dr Victor Chapdelaine, coroner du district de Sorel; Dr Lefebvre, coroner du district de Valleyfield; Dr Lafontaine, coroner du comté de Verchères; Dr J. O. Trigganne, coroner du district d'Arthabaska.

VIOLENT INCENDIE

DES ATELIERS DE CONSERVES ALIMENTAIRES EN FLAMMES

Chicago, 17.—En dépit des efforts de la plus grande partie des brigades de pompiers de Chicago, un feu très violent a dévoré les ateliers de conserves alimentaires de Scharwarazchild et Sulzberger. Pertes $600,000.

Le feu n'est pas encore éteint bien que sous contrôle et le chef Campion pressentant que l'incendie peut se rallumer fait surveiller les ruines; 33 pompiers ont failli mourir asphyxiés par l'acreté de la fumée produite par les viandes en train de brûler.

BONS MARCHES DE JANVIER EN FAIT DE PIANOS

Très beau piano droit Weber, $230.00, payables $10.00 comptant et $7.00 par mois.

Un excellent piano droit Heintzman & Co., $215.00, payable $10.00 comptant et $6.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Ste-Catherine. 272-3

INCENDIE DESASTREUX

St-Paul des Métis, T. N.-O., 17—Le couvent ici a été détruit par un incendie la nuit dernière. Il y avait neuf sœurs et quatre-vingt-cinq élèves dans la maison et ils ont pu être tous sauvés sans blessures.

L'édifice n'avait été parachevé que l'an dernier et était un des plus beaux du genre dans le Nord-Ouest.

Il n'y avait pas d'assurance.

LA SOCIETE BIENFAISANTE ET MUTUELLE DES FEMMES

Offre leurs Pastilles Royales pour la dyspepsie comme n'ayant pas de rivales pour guérir tous cas de dyspepsie soient chroniques ou passagers, en s'adressant à Mme Gaspard Dion, gérante générale, 694-696 St-Valier, St-Sauveur, Qué., Can. 274 jno h

LE NOUVEL EVEQUE

Mgr Racicot est évêque de Pogla in partibus infidelium.' —La date de son sacre.

UNE ENTREVUE

Un de nos reporters a eu ce matin une interview avec Mgr Racicot, évêque auxiliaire nommé de Montréal et lui a demandé à quelle date il pensait qu'aurait lieu sa consécration.

"Je ne puis le dire maintenant, nous a répondu Mgr., ce sera après le retour de Mgr Bruchési et nous ne savons pas encore quand il reviendra.

"Ce sera probablement, Mgr l'archevêque qui me donnera la consécration épiscopale, à moins qu'il ne désire que je choisisse un autre. Les évêques assistants seront probablement Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, mon neveu, et Mgr Archambeault, évêque de Joliette, mon ancien collègue, au chapitre de la Cathédrale.

"En même temps que la nouvelle de mon élévation à la dignité pontificale, Mgr l'archevêque m'a appris mon titre. Je serai évêque de Pogla, "in partibus infidelium". Pogla ou Perga, est une des villes principales de cette partie de l'Asie Mineure qui s'appelait autrefois Pamphylie.

"Je commencerai probablement mes fonctions d'évêque auxiliaire par les visites pastorales et par conséquent je serai sacré avant l'été."

Mgr Racicot a reçu ce matin, les félicitations de plusieurs prêtres qui avaient assisté au service anniversaire de Mgr Fabre.

Contrairement à ce qu'ont annoncé plusieurs journaux, Mgr Racicot n'est pas évêque coadjuteur, mais comme l'a expliqué hier "La Patrie", évêque auxiliaire.

MONSEIGNEUR Z. RACICOT, le premier évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Montréal. (Photo Laprès et Lavergne, 360 St-Denis).

NOTES DE LA CAPITALE

(Dépêche spéciale.)

Ottawa, 17.—La nomination du juge Killam, comme président de la commission des chemins de fer à la succession de M. Blair, sera annoncée aujourd'hui en Chambre.

— L'ex-échevin Vincent poursuit l'hon. T. R. Latchford pour $25,000 pour libelle.

— La démission de Melles Ritchie et Stroud, à l'hôpital civique, a été acceptée. Il y aura réorganisation générale du personnel, et aussi probablement poursuite contre l'épicier Stewart pour fraudes dans l'exécution de son contrat.

— Le docteur E. S. Aubry a été élu mairede Hull par une majorité de 153. Le vote a été le suivant: Aubry, 790, Labelle, 637.

— Pendant l'année, 48 employés civils ont été mis à leur retraite, ajoutant une dépense de $22,841 au fonds de pension.

— M. J. M. Courtney demande de nouveau d'être relevé de ses fonctions de sous-ministre des finances.

— L'année dernière, le déficit de l'Intercolonial a été de 81,002.254. Un rapport, à cet effet, vient d'être publié par l'hon. M. Emmerson.

Ottawa, Ont., 17. — Le caucus libéral, ce matin, a été présidé par le sénateur Gibson. Sir Wilfrid Laurier était présent ainsi que tous les ministres.

La poursuite de l'avocat Vincent contre M. Latchford est le résultat d'un discours prononcée dernièrement à South-Renfrew dans la campagne provinciale. L'hon. Latchford a dit que M. Vincent aurait offert cent piastres pour l'influence d'un cabaleur libéral.

Sont au Club Jacques-Cartier : J. A. Taché, St-Hyacinthe ; Arthur Dubuc, I. Bédard, Marieville ; F. Marceau, St-Hyacinthe ; I. Marion, St-Paul l'Ermite ; N. L. Desnoyers, Trois-Rivières ; J. W. Lavergne, C. Picard, Bordeaux ; P. Doré, Valleyfield ; Nap. Morisette, Québec ; Louis Gauthier, St-Pie ; J. N. Duguay, La Baie.

VOL A LA POSTE

Un facteur se reconnait coupable d'avoir volé une lettre chargée.

DANS UN PIEGE

Le détective Guérin a arrêté vers sept heures, hier soir, un facteur dont nous taisons le nom pour le moment, sous l'accusation d'avoir volé une lettre qu'il avait mission de délivrer au couvent des Sœurs de la Miséricorde, 346 Dorchester. Cette lettre contenait cinq billets de banque de un dollar. Les billets qui avaient été marqués au préalable ont été trouvés sur le prévenu.

L'accusé a comparu ce matin devant le magistrat Lafontaine et a plaidé coupable. Après une courte enquête faite séance tenante, le facteur a été renvoyé devant la cour des Sessions Spéciales qui siègera jeudi. Il recevra alors sa sentence.

Le minimum de la peine pour la faute dont s'est rendu coupable le facteur infidèle est de trois ans de pénitencier.

Le coupable est père de sept enfants.

L'ECOLE POLYTECHNIQUE

ON EN FERA, LE 28 JANVIER, L'INAUGURATION SOLENNELLE

L'inauguration officielle de l'Ecole Polytechnique, rue Saint-Denis, aura lieu le 28 janvier courant.

De grands préparatifs se font actuellement pour donner à cet événement tout l'éclat qu'il mérite.

Toutes les sommités, dans le monde religieux et laïque, prendront part à la démonstration.

Le programme de la fête sera complété dans quelques jours.

Plusieurs ministres fédéraux et provinciaux ont été invités à adresser la parole.

Cette cérémonie marquera le premier pas vers le progrès et la science.

L'on lancera de 700 à 800 invitations. Le matin, Mgr Racicot bénira l'édifice, et le soir, il y aura grande réunion sociale. Ce sera un des principaux événements de la saison. Les choses se feront d'une façon grandiose.

LE PLUS GRAND ENNEMI DE L'HUMANITE

QUI EST-IL, ET COMMENT Y ECHAPPER

Sauvez - vous aujourd'hui

Le plus grand ennemi de l'humanité n'est pas Satan, mais la pneumonie.

La consomption peut énumérer ses milliers de victimes, mais la pneumonie ses dizaines de milliers; et, en outre, elle est beaucoup plus rapide à accomplir son œuvre mortelle. Une personne peut contracter le rhume, contracter la pneumonie et mourir en deux ou trois heures.

La seule sauvegarde se trouve dans les Tablettes de Stuart contre le catarrhe. Prises à temps, elles empêcheront la pneumonie de se développer.

Mais, naturellement, si vous attendez trop tard, rien ne pourra vous sauver d'une attaque réellement mauvaise.

Voilà pourquoi nous attachons tant d'importance au fait qu'un rhume ordinaire est chose si dangereuse à négliger.

Vous ne savez jamais ce qui peut en résulter.

Et de nos jours, lorsque nous avons sous la main, dans les Tablettes de Stuart contre le catarrhe, un remède aussi sûr, aussi certain et aussi parfait contre le rhume, il n'y a aucune excuse pour le laisser se développer.

Les Tablettes de Stuart contre le catarrhe agissent directement sur les muqueuses du corps, dont l'inflammation est généralement connue sous le nom de "catarrhe," laquelle inflammation est presque toujours causée, en premier lieu, par un rhume.

Dès que vous commencez à éternuer que vos yeux et votre nez commencent à couler, cherchez le soulagement dans les Tablettes de Stuart contre le catarrhe. Elles n'échoueront pas.

Les cas de maladie d'affection catarrhale chronique, de longue date, accompagnée d'écoulement du nez et de la gorge, de toux, graillonnement, expectoration, mauvaise haleine, indigestion, irritation de l'estomac ou des intestins, sont aussi rapidement guéris par les Tablettes de Stuart contre le catarrhe.

Dans les cas de longue date, toutefois on ne doit pas s'attendre à être guéri en un jour, car il faudra quelque temps pour remettre à leur état normal de santé, les membranes affaiblies, enflammées et flasques.

Cela prendra du temps — mais persévérance triomphera, à l'aide de Tablettes de Stuart contre le catarrhe. Il est important, toutefois, de se rappeler d'employer les Tablettes de Stuart. Les autres ne sont pas autheatiques. Il n'y a pas d'autres tablettes, ou d'autres remèdes qui vous donneront les résultats réellement, positivement, permanemment curatifs que vous donneront les Tablettes de Stuart.

Essayez-les.

Tous les pharmaciens les vendent à 50 cents la boîte.

DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
CURES RHEUMATISM
BRIGHT'S DISEASE
BACKACHE
DIABETES
Beware. The public may rely on
Dr. Smith's. Sold only in boxes.

LEUR DEUXIEME DEFAITE

LES NATIONAL PRIVES DES SERVICES DE DEUX BONS JOUEURS, SONT ECRASES PAR LES SHAMROCK — LA LUTTE A OTTAWA.

AU PATINOIR VICTORIA. — SHAMROCK vs NATIONAL

Contre notre attente et à notre grand regret, le Shamrock a triomphé hier soir du National par un score de 8 à 1.

Notre club canadien joue décidément de malheur. Deux de ses meilleurs joueurs, Millette et Jack Laderoute, qui s'étaient consciencieusement entraînés pour cette rencontre, brillaient par leur absence.

Le premier, absent de la ville, ne put arriver à temps pour la partie et le second tomba assez gravement malade dans la journée d'hier.

Ils furent remplacés par Duckett et Préfontaine, deux bons joueurs qui ne purent, malgré leur bonne volonté, combler le vide que cet échec inattendu venait de causer à l'équipe du National. Doyle et Vendette, qui jouaient pour la première fois, ont débuté avec avantage et nous font beaucoup espérer pour l'avenir. Contre une équipe aussi bien balancée que l'était celle du Shamrock hier soir, il fut évident dès le début que le National ne pourrait, à moins de chances extraordinaires, faire partie égale avec son adversaire.

Les frères Cumming et Ross, bons joueurs d'expérience, menèrent la partie dans le premier mi-temps à une allure endiablée et la chance qui depuis quelques années sourit avec tant de persistance aux efforts du Shamrock ne lui fit pas défaut en cette circonstance.

Il se fit des jouints auxquels on ne s'attendait pas, mais comme le nombre est l'apoint requis pour la victoire, le Shamrock en bénéficia.

Il est vrai de dire que l'équipe irlandaise, qui était en parfaite condition, fit preuve d'expérience et que son jeu d'ensemble fut de beaucoup supérieur à celui du National, qui pêche encore sous ce rapport. Tant que les joueurs canadiens ne garderont pas les postes qui leur sont assignés et iront, surtout les avants, se jeter tête baissée au secours de la défense qu'ils paralysent dans ses mouvements, on ne doit guère s'attendre à un meilleur résultat.

Les "avants" ne se supportent pas assez et à plusieurs reprises le National aurait pu enregistrer des points.

Espérons que cette lacune sera bientôt comblée pour l'avantage de tous.

Cette nouvelle défaite ne doit pas décourager les nôtres qui peuvent encore occuper d'ici à la fin de la ligue, une place honorable. Leurs vainqueurs d'hier soir ont été plus malchanceux qu'eux, car l'année dernière, ils n'ont pas gagné une seule partie.

La partie n'a pas été trop rude et les punitions ont été peu nombreuses des deux côtés. Le referee a rempli ses fonctions avec impartialité et justice.

L'assistance, assez nombreuse, n'a pas ménagé ses applaudissements à ses favoris.

Parmi ceux qui la composaient nous avons remarqué la présence de Jack Laviolette, qui nous a laissé il y a quelque temps pour aller jouer avec l'équipe du Soo américain.

Est-il revenu pour rester parmi nous? Nous ne le croyons pas, car la rumeur circulait hier soir qu'il était charger de recruter un avant pour sa nouvelle équipe et que son choix s'était fixé sur Pitre.

Nous le saurons bientôt, car la perte de Pitre serait des plus dommageable au National et Jack Laviolette se montrerait patriote en nous le laissant.

EQUIPES ET SOMMAIRE

National		Shamrock.
Cattarinich	Gaule	Kenny
Vendette	Point	J. Brennan
Pitre	Cover-point	Granary
Duckett	Avants	G. Cummings
Dostaler	"	W. Cummings
Doyle	"	P. Brennan
Préfontaine	"	Ross

SOMMAIRE

1 partie, Shamrock, Ross, 8 m. 40 s.
2e partie, Shamrock, G. Cummings, 5 m.
3e partie, Shamrock, Ross, 7 m.
4e partie, National, Préfontaine, 7 m.
5e partie, Shamrock, Ross, 2 m.
6e partie, Shamrock, Glanary, 5 m.
7e partie, Shamrock, Ross, 1 m.
8e partie, Shamrock, G. Cumming, 9 m. 40 s.
9e partie, Shamrock, G. Cummings, 20 m.

UNE PITIE

Ottawa, 17— Ma foi, je ne vois pas ce que je puis dire de la joute de hockey d'hier soir entre les Dawson et les Ottawa.

Pour moi comme pour tous ceux qui y assistèrent, ce fut une comédie en deux actes interprétée par 14 personnages.

Vraiment, ça n'était pas la peine de venir d'aussi loin pour le seul plaisir de se faire ainsi laver par les gens d'Ottawa. Aussi sommes-nous tous portés à croire que les Dawson ne sont pas plus joueurs de hockey que vous et moi, mais qu'ils sont tous de bons vivants, anxieux de voir du pays aux dépens de quelques richards.

Vraiment, il faut avoir du front, ou être bien naïfs, pour se croire capables de faire une lutte avantageuse à des champions de la trempe des Ottawa. Eh bien, les Dawson sont de ce calibre. Ils ne valent absolument rien et sont à peine digne de jouer contre des juniors. Ils en étaient à leur deuxième et dernière partie hier soir.

La première qu'ils jouèrent la semaine dernière fut gagnée par Ottawa par 9 points à 2 et celle d'hier soir fut une répétition de la première avec la seule différence que le score fut presque triplé.

Les équipes se sont ainsi alignées et les parties se sont enregistrées dans l'ordre suivant :

Voici les équipes et le sommaire:

Ottawa	Dawson City	
Finnie	Gaule	Forest
Mulford	Point	Johnstone
Moore	Cover	Hanna
Westwick	Rover	Fairburn
Metcalfe	Centre	Smith
Smith	Aile	Kennedy
White	Gauche	Watt

Referee— Ernie Butterworth, Ottawa.

Sommaire

1ère partie, Ottawa, 4 1-2 minutes ; 2e Ottawa, 3.45 minutes ; 3e, Dawson, 2.30 ; 4e, Ottawa, 1.30; 5e Ottawa, 7 ; 6e Ottawa, 10 secondes ; 7e, Ottawa, 20 secondes ; 8e, Ottawa, 5.30 ; 9e, Ottawa, 2 minutes 10e Ottawa, 1 minute ; 11e Ottawa, 10 secondes ; 12e Ottawa, 30 secondes ; 13e, Ottawa, 4.30 minutes ; 14e, Ottawa, 5.30 minutes ; 15e, Ottawa, 4 secondes ; 16e, Ottawa, 1 minute ; 17e, Ottawa, 10 secondes ; 18e, Ottawa, 3 minutes ; 19e, Ottawa, 10 secondes ; 20e, Ottawa, 4 minutes ; 21e, Ottawa, 3 secondes ; 22e, Ottawa, 1 minute ; 23e, Ottawa, 2 minutes ; 24e, Ottawa, 2 minutes ; 25e, Dawson, 1-2 minute.

AUTRES JOUTES DE HOCKEY

Trois-Rivières, 17 — Les Rough Riders de Trois-Rivières, et les St-Georges de Beauce, ont joué une jolie partie qui n'a eu pour résultat, chaque partie comptant 7 points.

—o—

Brockville, 17 — Le club Frontenac, de Kingston, après une joute très rude, a réussi à l'emporter sur les Brockville par un petit total de 3 à 2.

—o—

Cette semaine, il se jouera quatre parties de hockey. La première aura lieu demain entre les Victoria et les Montréal, les trois autres se joueront samedi. Les National iront à Québec ; les Shamrock joueront contre les Victoria, enfin les Montagnards iront jouer à Cornwall.

L'AFFAIRE MAUPAS-ROGERS

ON PREVOIT UN TRES BEAU SPECTACLE — LUTTE A LA GRAECO-ROMAINE.

Vendredi prochain, les nombreux amis du lutteur français Emile Maupas auront encore le plaisir de le revoir pratiquer avec un homme qui lui donnera toutes les chances voulues de se faire valoir.

Maupas en sera à sa troisième rencontre avec le terrible "Yankee" et malgré qu'il ait été tombé à Buffalo avec l'assistance de McBride, un homme qui ne s'y connait pas plus en lutte, que nous en cuisine, il n'a pas craint de lui lancer un défi. Le gros Rogers, confiant dans son étoile et sa brutalité, a de suite accepté. Maupas gagnera certainement, car le genre de lutte qu'il fera n'a jamais trompé son attente.

Maupas est un athlète que tous aiment voir. Aussi le Parc Sohmer sera-t-il ce soir-là aussi rempli que lors des récentes luttes que nous avons eues à cet endroit.

UN MILLE EN 37 SECONDES

H. L. BOWDEN DE BOSTON BRISE DE DEUX SECONDES LE RECORD DE W. K. VANDERBILT — UNE COURSE EPOUVANTABLE.

(Spéciale à "La Patrie")

Daytona, Floride, 17— Un mille en 37 secondes.

Voilà l'exploit gigantesque qu'a accompli sur sa machine Mercédès d'une force de 90 chevaux, M. H. L. Bowden, de Boston, sur la baie de Daytona, hier matin.

Cet exploit prodigieux, constitue un record universel, puisque Bowden a abaissé de deux secondes le record antérieurement établi pour la même distance par W. K. Vanderbilt Jr. le 27 janvier 1904. Fait encore curieux, les deux marques de 39 et 37 secondes ont été obtenues sur des machines de même marque et de même force. Quand Bowden monta sur son automobile hier matin pour entreprendre sa course vertigineuse, le vent soufflait légèrement du nord, ce qui offrait beaucoup d'avantage pour une course de ce genre. M. Bowden qui chauffait lui-même était accompagné de M. Charles Meyers. Le temps rapide accompli par M. Bowden ne doit pas être discuté, attendu que ce monsieur serait le dernier à chercher à tromper la bonne foi des juges. Cette nouvelle fut accueillie avec joie par les membres du Florida East Coast Automobile Association. M. Bowden prétend aujourd'hui être capable d'atteindre la marque des 34 secondes avec une machine supérieure, aidée d'un temps absolument favorable.

Les milles les plus rapides obtenus par tous les moyens de locomotion.

	M. S.
Locomotive... N.Y. Central	32
Automobile... H. L. Bowden	37
Bicycle..... H. A. Walthour	1.06
Cheval coureur..Salvator	1.35
" ambleur...Dan Patch	1.56
" trotteur...Lou Dillon	1.58
Patineur..... J. Nilssen	2.36
Coureur..... W. G. George	4.12
Marcheur..... W. Perkins	6.23
Nageur..... R. Carli	21.11

2-5

Trois Pistoles

(Corr. régulière)

Trois-Pistoles, 16 — M. le coroner Langlois a tenu hier à St-Louis du Ha Ha, une enquête au sujet de la mort de François Bérubé, mort la veille après avoir été frappé par un train du chemin de fer Témiscouata.

Jury : Joseph Dubé, Frs. Pelletier, Louis Ouellet, Jos. Dubé père, Arthur Pinet, Georges Dambroise, Achille Ouellet, Alfred Guénette, Charles Pinet.

Les principaux témoins à l'enquête étaient Alexandre Talbot, ingénieur, et Sylvain Pinet, qui était avec la victime Jos. Bérubé au moment de l'accident. D'après ces témoins, Bérubé s'était arrêté à une trentaine de pieds de la traverse publique pour laisser débarquer Pinet de sa voiture. A ce moment le train express du chemin de fer Témiscouata allant au sud, était en vue. Pinet lui fit remarquer qu'il n'avait pas le temps de passer, mais au même moment le cheval de Bérubé s'élança sur la voie dans le même sens que l'engin, malgré les efforts de Bérubé.

Lorsque l'ingénieur Talbot put arrêter son engin, le malheureux Bérubé gisait à côté de la voie inanimé, le crâne défoncé.

Verdict : Mort accidentelle.

Brulés vifs

Philadelphie, 17.—Deux enfants, l'un de 11 mois, et l'autre de quatre ans, ont péri au milieu des flammes dans un incendie, qui a complètement détruit la demeure de Georges Froessell.

Mauvais Appétit

Etourdie presque tout le temps.

Ne pouvait dormir la nuit.

Nombre de personnes ignorent que leur cœur ou leurs nerfs vont mal jusqu'à ce que quelque légère excitation ou surcroit de travail les rende faibles et étourdies, ou peut-être que le fait seul de monter ou descendre un escalier produise un étourdissement ou fasse flotter des étincelles devant les yeux. Les gens ainsi affectés devraient écouter cet avis et ne pas manquer de se soigner avant que quelque chose de plus sérieux surgisse.

Pour tous les maux du cœur et des nerfs, il n'y a rien qui égale les

Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs

Nous ne prétendons pas qu'elles guérissent la maladie chronique du cœur, mais nous prétendons bien qu'elles renforceront le cœur faible et reconstruiront le système nerveux ébranlé.

Voici ce que dit Mme Sidney Hoffman, Hillside, Ont :

"J'étais grandement affectée du cœur et si nerveuse que la moindre petite affaire m'excitait.

"J'avais un mauvais appétit, je ne pouvais dormir la nuit, et j'étais étourdie presque tout le temps. Je pris trois boîtes de Pilules Milburn pour le Cœur et les Nerfs, et je suis très heureuse de dire qu'elles m'ont fait un bien merveilleux."

Les Pilules Milburn pour le Cœur et les Nerfs sont à 50 centins la boîte, ou 3 pour $1.25. Tous les droguistes, ou directement par la poste.

The T. Milburn Co., Limited.
Toronto, Ont.

REMÈDE POUR LE RHUME de MUNYON

Prix 25c
Soulage la tête, la gorge et les poumons presqu'immédiatement
Je vous remettrai votr eargent s'il faillit.
MUNYON, Philadelphie.

AU NOMININGUE

La maison et les dépendances de M. Thauvette réduites en cendres

(Correspondance spéciale)

Nominingue, 17— La maison et les dépendances de M. Thauvette ont été réduites en cendres. M. Thauvette était, avec son épouse, lors de l'incendie, en promenade à Saint-Lazare, comté de Vaudreuil, où il avait demeuré autrefois.

Les enfants, Jeannette, Fabiola, Wenceslas et Arthur, qui se trouvaient dans la maison, quand l'incendie s'est déclaré, dans la nuit, ont eu beaucoup de peine à se sauver.

M. Thauvette subit une lourde perte.

St Denis sur Richelieu

(Correspondance spéciale)

Saint-Denis sur Richelieu, 17 — L'abbé A. Cormier, sous les soins de l'habile et dévoué médecin J. B. Richard, se rétablit doucement, mais sûrement. Pendant quelques semaines, l'on a grandement craint pour ses jours.

— Mardi, le 10 courant, M. Joseph Courtemanche, de Saint - Jude, venait épouser Mlle Valérie Archambault, au milieu d'un brillant concours de parents et d'amis. L'abbé A. Allaire, curé d'Adamsville et cousin du marié, avait bien voulu se rendre à l'invitation de célébrer le mariage. Son frère, Léopold Courtemanche, chanta de sa belle voix quelques-jolis morceaux durant la cérémonie. Les pères des époux leur tenaient lieu de témoins. Il y eut ensuite réunions de réjouissances tant à Saint-Jude qu'à St-Denis.

— Il fait maintenant beau, mais nous avons eu de bonnes tempêtes ces jours derniers. Les chemins ne sont pas invitants.

LES MALADIES DES FEMMES SONT SOUVENT DUES AUX REINS DERANGES

Quand les reins sont faibles, il est impossible à une femme d'être heureuse ou en bonne santé

Si les filles et femmes qui souffrent en silence ce qu'elles supposent être des maladies "féminines", apportaient un peu d'attention à leurs reins, elles découvriraient bientôt la cause de leur mauvaise santé.

Les reins sont très alliés aux organes de la femme, et si la vitalité des reins est altérée de quelque manière, il survient très certainement de grandes souffrances.

On ne connait pas de meilleur remède pour les reins que les Pilules de mondragore et de Petit-lait du Dr Hamilton, et elles stimulent et fortifient les reins et aident ainsi aux autres organes à faire le travail de la nature. Un bénéfice instantané et une guérison certaine sont garantis dans tous les cas.

Vous qui souffrez, n'attendez pas, commencez immédiatement un traitement par les Pilules du Dr Hamilton; elles vous guériront tout comme elles l'ont fait pour Mme A. E. Coburn, une résidante bien connue de la ville de Portland. Lisez ce qu'elle en dit:

"Pendant ces deux dernières années, j'ai été malade et faible. Je n'avais plus de couleur, et je me sentais ruinée et fatiguée, et tout comme si mes forces étaient rongées par quelque maladie cachée. J'entendis parler des Pilules du Dr Hamilton, et je décidai d'en prendre. Au bout de quelques jours, le changement était déjà surprenant. Elles régularisèrent mes reins et mes intestins et guérirent toutes mes souffrances; aujourd'hui je suis parfaitement bien".

Toutes les femmes peuvent prendre les Pilules du Dr Hamilton avec sécurité et bénéfice. Leur usage fréquent conserve le système en bon ordre. Il n'y a pas de remède plus prompt en résultats. Ayez donc les Pilules du Dr Hamilton, 25c la boîte, ou 5 boîtes pour $1.00, chez tous les marchands ou par la poste, de chez N. C. Polson & Co., Hartford, Conn., E. U. d'A., et Kingston, Ont. (2)

Malbaie

(Corr. spéciale)

Malbaie, 16 — Lundi dernier, 9 du courant, Mlle Chamard, après avoir fait passer à ses amies et amis une après-midi des plus agréables au patinoir de M. Elzéar Tremblay, qu'elle avait loué pour la circonstance, les conviait chez elle à un magnifique "Five o'clock tea". Comme toujours, Melle Chamard, admirablement secondée par sa nièce, Melle Ida Champagne, a fait les honneurs de sa maison avec distinction. Les invités se sont séparés à regret, emportant la plus agréable souvenir de cette charmante réunion.

— La mort vient de s'élever, le 3 janvier dernier l'un de plus respectés concitoyens dans la personne de M. Ambroise Gagnon, décédé à l'âge de 86 ans. Malgré son grand âge, le défunt possédait encore la vigueur de la jeunesse, et jouissait de la plénitude de ses facultés mentales, lorsque la mort est venue le frapper. Les funérailles ont eu lieu le 9, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, qui ont tenu à accompagner jusqu'à sa dernière demeure, ce citoyen intègre qui emporte avec lui des regrets universels.

— Le 2 janvier dernier était ravie à l'affection des siens une excellente mère de famille dans la personne de Madame Ephrem Talbot, de la Pointe-au-Pic. Quoique la défunte fut malade depuis quelque temps, rien ne faisait prévoir un dénouement aussi prompt; elle était âgée de 73 ans, et laisse plusieurs enfants qui pleureront longtemps sur la tombe de la chère disparue. Les funérailles, qui ont eu lieu au milieu d'une foule nombreuse, prouvent toute l'estime dont jouissait la regrettée défunte.

Nos sympathies à ces deux familles si cruellement éprouvées.

— M. et Mme Alfred Larouche, qui étaient allés passer les fêtes du jour de l'An dans leur famille à la Baie St-Paul, sont revenus à la Malbaie.

— M. Hector Lemieux, propriétaire de la ligne téléphonique, ainsi que Mme Lemieux, sont aussi de retour d'un voyage à la Baie St-Paul.

St Valérien de Shefford

(Correspondance régulière)

St-Valérien de Shefford, 17— Notre curé, que la maladie retient à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, était au milieu de nous dimanche dernier. Il a même pu nous faire le prône. Nous nous réjouissons grandement de sa guérison et nous espérons qu'il nous reviendra bientôt pour rester.

St François du Lac

(Corr. spéciale)

St-François du Lac, 16 — Les élections municipales ont eu lieu lundi. M. Louis Daneau remplace M. Eugène Plamondon, M. Joseph Maher succède à M. Alphonse Crevier, et M. François Lachapelle à M. Sigefroi Verville.

"Pourquoi attendre que vous soyez obligés d'appeler le docteur"?

D'AUTRES personnes prennent du Vin St. Michel et refont ainsi leur force et leur santé. Le travail leur devient facile, ils ont bon appétit, leur digestion est excellente et leur état d'esprit charmant. Mais, vous préférez languir jour après jours, dans votre bureau; la vie sédentaire obligatoire vous tue précisément parce que vous ne voulez pas abandonner votre sot préjugé contre les médecines brevetées. Vous ne pouvez pourtant pas dire que le Vin St. Michel soit une médecine brevetée. C'est un vin tonique exceptionnel, un remède absolument pur et naturel, qui vous procurera tout le bien possible, si vous voulez seulement en faire un essai sérieux.

Surmontez votre entêtement, car vous n'êtes pas le seul que cela a fait souffrir. Pensez un peu à votre femme et à votre famille. Si vous voulez que vos foyers soient aussi heureux qu'ils puissent l'être, décidez vous tous à la fois et essayez un verre de Vin St. Michel, trois par jour."

Boivin, Wilson & Co., 120 rue St. Paul, Montréal, seuls agents pour le Canada et les E.U. Eastern Drug Co., 14 rue Fulton, Boston, Mass. distributeurs pour les Etats Unis.

DEMENAGEMENT !

Notre Inventaire est Fini !

Certaines lignes encore assez complètes malgré le grand débit que nous avons fait nous permettent de vous offrir ce surplus de stock à des **Réductions très considérables.**

5 POUR 1

Manteaux à $3.49 — Magnifiques Manteaux en beaver, dernier style, valant $5.49, la balance à $3.49.
Manteaux, valant $9.00, balance..... $5.49

Jupes de Robes à $1.99 — Belles Jupes de Robes en drap vénitien, dernière coupe, valant $2.89, balance..... $1.99
Belles Jupes valant $5.00, balance..... $3.50

CORSETS — Tous nos Corsets de 20 à 50 p.c. de réduction.—Un grand lot de Matinées sacrifiées à vil prix et 5 Timbres Verts pour 1.

Etoffes a Manteaux à grande réduction, avec 5 Timbres Verts pour 1.

3 TIMBRES VERTS POUR 1

Réductions dans tous les autres départements et sur toutes les autres marchandises, avec 3 Timbres Verts pour 1.

LAMY & LAMY, 2453 Notre Dame COIN RICHMOND.

LE PIED D'UNE FEMME

doit paraitre aussi attrayant en hiver qu'en été. La femme qui insiste pour être parfaitement chaussée, porte les

Claques "GRANBY"

Elle sait que les "Granbys" sont gracieuses et élégantes qu'elles conservent leur forme—s'ajustent parfaitement—ne pressent et n'échauffent jamais les pieds, et durent comme le fer.

Les "Granbys" ajoutent à l'apparence, tout comme elles ajoutent au confort. Insistez pour avoir les 'Granby," toujours.

L'Association des Vétérans Canadiens

Donnera son deuxième GRAND BAL Civil et Militaire sous le patronage du Col. W. D. Gordon, D.O.C., du Lt-Col. E. W. Wilson et de l'Hon. Juge H. C. St-Pierre, au Victoria Armory Hall, coin des rues Université et Cathcart, le

LE 19 JANVIER 1905 - BILLETS $1.00

La musique sera exécutée par la Fanfare de l'Association des Vétérans Canadiens et l'Orchestre Masino. Le jeune Milton Ste Marie, fils du Capt. H. A. Ste Marie, âgé de 7 ans seulement, donnera une exhibition de son habileté comme Drum Major Champion du Monde à son âge.

VENTES PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE IMPORTANTE

pour le commerce, à nos salles, rue St-Jacques, mercredi, le 18 janvier, à deux heures.

TOILES DE MENAGE

venant des principales filatures irlandaises et écossaises.

Stock de $18,000.00 assorti.

Essuie-mains, serviettes de table, toiles damassées, Huck, Crash, taile à draps, nappes et toiles à nappes, toiles à tabliers, dowlas, toiles à rouleaux, toiles en coupons, etc., etc.

Le catalogue sera prêt mardi matin, la veille de la vente.

En lots pour convenir aux acheteurs et sans aucune réserve.

MARCOTTE FRERES.
272-3 Encanteurs.

Vente au Commerce

A nos salles, rue St-Jacques, MERCREDI et JEUDI, 18 et 19 JANVIER, à DIX heures chaque jour.

$50,000.00 de marchandises variées :

Un stock de nouveautés endommagées par l'eau et le feu.

Un stock de toiles assorties au montant de $18,000.00.

Un stock de ferronneries au montant de $3,000.00, vis, outils, ferblanterie, coutellerie, pinceaux, etc.

Un stock de vaisseaux émaillés, théières, cafetières, pots, chaudières, assiettes, etc.

Un stock de vêtements taillés et non finis, pardessus, pantalons, habillements, etc., au montant de $2,000.00.

Aussi : Chaussures, hardes de confection, etc., etc.

Sans réserve et en lots pour le commerce.

Conditions faciles.

MARCOTTE FRERES.
272-3 Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

IN RE
THE MONTREAL INSTALMENT CO., Faillie.
Montréal.

Les soussignés vendront par encan public, à leurs salles de vente, 69 rue St-Jacques, Montréal,

JEUDI, LE 19 JANVIER 1905,
A 11 heures a.m.

Lot 1.—Stock de nouveautés, 215 rue St-Laurent	4,873.13
Lot 2.—Meubles et fixtures de magasin	354.00
Lot No 3.—Dettes de livres	7,958.44
Lot No 4.—Stock de nouveautés, 1924 rue Notre-Dame, environ	7,000.00
	$14,187.57

Conditions : argent comptant. Dépôt de 10 p.c. sur adjudication. Les deux magasins seront ouverts à l'inspection le jour avant la vente et toutes autres informations peuvent être obtenues des soussignés.

WILES & MICHAUD,
Curateurs conjoints, 205 rue St-Jacques.
MM. MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.
Montréal, 12 janvier 1905. 12-14-17

MAISONS D'EDUCATION

The Montreal Business College

46 rue Université angle de la rue Ste-Catherine

a les meilleurs cours d'études et méthodes d'enseignement, les meilleurs professeurs et le meilleur équipement, les plus grandes facilités pour procurer de l'emploi, les salles les meilleures et les plus commodes au Canada. Etabli depuis 40 ans. Les études seront reprises le 3 janvier. Prospectus gratuit. S'adresser à

J. D. DAVIS,
259-jno Principal.

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE
ST-HYACINTHE
Cours du Jour et du Soir

L'endroit par excellence où compléter rapidement son éducation commerciale.

L'enseignement est pour une large part individuel et permet ainsi à chacun des élèves d'avancer en proportion de ses aptitudes.

Le cours varie de six mois à deux ans, selon la préparation antérieure des sujets.

MATIERES ENSEIGNEES :

Tenue-de-livres, Arithmétique, Anglais, Français, Clavigraphie, Sténographie anglaise et française.

Spécialité est faite d'une méthode de calcul rapide et pratique.

Pension à proximité de l'école à prix modérés.

Les jeunes gens des deux sexes qui désirent une formation commerciale et pratique, pour ensuite améliorer leur position, trouveront à cette école, l'occasion qu'ils cherchent.

Comme il n'y a jamais de vacances, les élèves sont admis en tout temps de l'année.

Pour plus de détails, s'adresser au

Prof. B. LALIME,
St-Hyacinthe, P. Q.
247-jno

L'IMITATION EST LA FORME LA PLUS SINCERE DE LA FLATTERIE

La meilleure preuve que le
LINIMENT MINARD
a des mérites extraordinaires et qu'il a une bonne renommée auprès du public, est qu'IL EXISTE CONSIDERABLE-MENT D'IMITATIONS NE RESSEMBLENT AU VERITABLE ARTICLE QU'EN APPARENCE. Elles n'ont pas l'excellence générale du véritable.

Cet avis est nécessaire, car des imitations dangereuses et préjudiciables, appelées LINIMENT BLANC, etc., pouvant produire l'inflammation chronique de la peau, sont souvent substituées au LINIMENT MINARD par les marchands, parce qu'ils leur permettent de réaliser un profit plus considérable.

Ils sont tous vendus d'après les mérites et les annonces de celui du MINARD.

Un en particulier que l'on prétend être fabriqué par un prétendant propriétaire du LINIMENT MINARD, ce qui est simplement un mensonge.

INSISTEZ POUR AVOIR LE
LINIMENT MINARD
FABRIQUE PAR
C. C. RICHARDS & CO.
YARMOUTH, N.-E.
252-m-j-e-jno

FACTUMS

Nous invitons MM. les avocats à nous confier l'impression de leurs factums, car nous sommes les mieux outillés pour ce genre d'ouvrage.

La Cie de Publication "La Patrie" Limitée.
77, 79 et 81 rue St-Jacques, Montréal.

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S
Ce soir et toute cette semaine. Matinee Samedi
FORBES ROBERTSON dans la nouvelle production de H. V. Esmond.
LOVE AND THE MAN
Semaine prochaine : THE ISLE OF SPICE.
273-6

FRANCAIS Matinées à tous les jours. Cette semaine
THE BROADWAY MASQUERADERS
2 Burlesques 2, et 9 actes de vaudeville excellent, vues animées, etc.
Prix 10c, 20c, 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine : The Cosy Corner Girls. 273-6

ACADEMIE | Matinées : Mercredi, Jeudi et Samedi
TRIOMPHE DE LA COMEDIE MUSICALE
Running for Office
Prix: 15c, 25c, 50c, et 75c.
Semaine prochaine—Mayor of the Bowery
273-6

THEATRE ROYAL
Tous les après-midis et soirs. SEMAINE, DU 10 JAN.
A Race for Life
Grand drame d'écuyers. Roles d'un caractère typique.
Prix : 10c, 20c, 30c et 50c. Semaine Prochaine : ESCAPED FROM SING SING 273-6

THEATRE DES NOUVEAUTES Tel. Est 1395
SEMAINE DU 16 JANVIER
MARCELLE
Pièce en 4 Actes par Victorien Sardou
Intermèdes tous les lundis. Matinée Samedi.
Semaine prochaine — FEU TOUPINEL

THEATRE NATIONAL 1440 Sainte-Catherine
Tel. Bell 1730. Tel. March. 520.
Semaine du 16 Janvier
LA MORTE VIVANTE
Prix, Matinées 10c, 15c, 20c, 25c et 30c.
" Soirées 10c, 25c, 35c, 40c, et 50c.
Semaine prochaine—Les deux Orphelines.
272-6

LE PROCHAIN
Concert Symphonique
A L'ACADEMIE
AURA LIEU
Vendredi à 4.30, 20 Janvier
Soliste : M. Jos. Saucier, Baryton.
25c. 50c. 75c. 273-3

ARENA HOCKEY
Mercredi 18 Jan.
A 8.30 P.M. PRECISES
Victoria vs. Montréal
La musique des P.W.F. jouera de 8 à 8.30, et au milieu de la partie.
PRIX ORDINAIRES
Sièges en vente au bureau-succursale du "Star", angle des rues Ste-Catherine et Peel. Tél. Up 1346. 273-2

STAR DINING ROOM
cuisine de 1ère classe. Repas à 15 cts.
Servis de 6 hrs a.m. à 8 hrs p. m.
N. PRESSAULT, Prop. Tél. Bell Main 1768
532 RUE CRAIG. 1-m

BRIQUES
de toutes les qualités à vendre au plus bas prix.
Chaux et Sable à vendre.
JOS. DECARIE, FILS
Rue Saint-Ambroise 265-1 mois ST HENRI

Apprenez a faire de l'argent | CHEZ VOUS par la malle. Une methode sure | INTERET 25 p.c. COMPOSE

et profitable d'épargner l'argent. Réservez-vous du bon temps pour plus tard.

Ecrivez pour informations concernant les Certificats Coopératifs d'Emprunt avec Partage de Profits.

La Compagnie de Prêt et d'Epargne, Capital autorisé, $25,000,000. Avec pouvoir d'émettre $1,000,000.00 d'obligations. No 29 rue St-Alexis, Montréal.

Agents demandés. Conditions libérales. Offre spéciale. 237-jno

AVIS

AVIS publié est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, par Henry S. Mussen, de la Cité de Montréal, et Dame Elizabeth Georgina Cleghorn, épouse séparée de biens de Albert E. Mussen, autrefois de la Cité de Montréal, maintenant de la Cité de New-York, dans les Etats-Unis d'Amérique, et par ledit Albert E. Mussen, pour un acte pour ratifier et confirmer pour toutes fins et en autant qu'il peut être nécessaire, un certain acte de vente dudit Albert E. Mussen à Henry S. Mussen, passé devant Henry Fry, N. P., dans la Cité de Montréal, le 20ème jour de Janvier 1899, cédant la propriété immobilière connue comme parties des subdivisions soixante et soixante-et-un du lot numéro 1639 du quartier St-Antoine, dans la Cité de Montréal, particulièrement la libération et la décharge contenues dans ledit acte de la propriété ainsi vendue de l'hypothèque créée par le contrat de mariage entre ledit Albert E. Mussen et ladite Dame Elizabeth Georgina Cleghorn.

LAFLEUR, MACDOUGALL & MACFARLANE,
Procureurs des requérants.
Montréal, 5 Janvier 1905. 268-1 me

W. WALSH & CIE.
562 Rue Craig, Tél. Main 2744 (Ci-devant de E. Chanteloup)
Plombiers et Poseurs d'Appareils à Eau Chaude
Accessoires pour le Gaz et la Lumière Electrique.
Globes et Abat-Jour.
562 et 562½ rue Craig.
2e porte à l'Est de la Côte de la Place d'Armes
m-j-e-jno

HOTEL RIENDEAU
ARTHUR TANGUAY, Prop.
(Près le Palais Justice et l'Hôtel-de-Ville)
58-60 Place Jacques-Cartier
MONTREAL

LE CATARRHE EST SOUVENT UN ENNEMI DEGUISE

PE-RU-NA Guérit le Catarrhe

M. GEORGE PARRETT, de Glencoe, Ont., est un membre de la Noble Grand Lodge No 133, I. O. O. F., de Glencoe, Ont. Il écrit:

"Pendant quelque temps j'ai fait usage de Peruna contre un cas de toux et de catarrhe de la gorge, en obtenant des résultats très satisfaisants. Ayant négligé la toux, le catarrhe se développa, et mon médecin me dit que j'étais menacé du catarrhe de l'estomac. Mon haleine était forte et j'avais des nausées. Moins de deux bouteilles me guérirent.

GEORGE PARRETT

M. Georges Mailloux, 369 rue Amherst, Montréal, Can., écrit: "Pendant plus de deux ans j'ai souffert du catarrhe de la tête et de la gorge. J'ai été traité par deux très habiles médecins avec peu ou point de résultats, et mon état empirait graduellement. En voyant votre annonce dans les journaux, je fus amené à essayer votre Peruna; à peine en eus-je bu une bouteille que déjà j'éprouvai beaucoup de soulagement. J'en ai employé cinq bouteilles et suis actuellement complètement guéri. Je recommande fortement Peruna à tous ceux qui souffrent du catarrhe, car c'est un spécifique absolument scientifique pour cette terrible maladie". — M. Georges Mailloux.

Le catarrhe chronique fait souvent son apparition à la dérobée. Avant qu'une personne le sache, elle peut devenir victime du catarrhe chronique. Ses attaques peuvent être graduées, ses développements insidieux, et finalement la victime se trouve dans les serres de la ténace maladie. Un léger rhume, une tendance à éternuer, un gonflement du nez et de la tête, bruit ou craquement dans les oreilles, mucus filandreux dans la gorge, toux légère ou bruyante, ronflement durant le sommeil, chacun de ces symptômes devrait être considéré comme un avertissement.

Ce qui, au commencement, pourrait être guéri en une semaine ou deux, en prenant Peruna, exigera des mois de traitement suivi, si on le laisse devenir chronique. Vous faites mieux de prendre Peruna maintenant, car vous serez certainement obligé de le prendre l'un de ces jours pour être bien. Peruna est le remède contre le catarrhe. Presque tout le monde sait cela par ouï-dire et des milliers le savent par expérience.

On peut acheter Peruna à n'importe quelle pharmacie de première classe à $1.00 la bouteille.

Si vous ne recevez pas de prompts et satisfaisants résultats de Peruna, écrivez aussitôt au Dr Hartman, donnant tous les détails de votre cas, et il se fera un plaisir de vous donner ses conseils précieux gratuitement.

Adressez: Dr Hartman, président du Sanatorium Hartman, Columbus, Ohio.

274-1.

UNION 2 TYPO — ÉTIQUETTES — ACHARTIERAS

CHRONIQUE OUVRIERE

Soyons donc honnêtes envers les travailleurs comme envers les autres classes de la société — Ouvriers et manufacturiers ne semblent pas précisément d'accord — Important mouvement des charpentiers du port — Importante réunion des tailleurs de pierre — Les cordonniers auront-ils une convention?

Pourquoi les publicistes et les orateurs qui usent de leur droit de critiquer les mouvements collectifs des ouvriers procèdent-ils en général tout autrement en cette matière qu'en tout autre.

C'est ainsi, par exemple, qu'un collaborateur d'un journal d'une petite ville, située au nord de Montréal, confond intentionnellement, sans aucun doute, les statuts du parti ouvrier pour sa gouverne intérieure avec son programme politique.

Ce parti a inscrit dans sa constitution la clause suivante:

"Pour être candidat aux élections municipales, provinciales ou fédérales, une personne devra (a) avoir été membre d'un club depuis au moins un an; (b) être choisi comme tel par les clubs locaux; (c) être accepté par le Comité général."

Qui, sans être de mauvaise foi, peut croire que cette clause de la Constitution du parti ouvrier fait partie de son programme politique? surtout si on sait que le programme politique de ce parti est énuméré sous un titre spécial et que chaque article porte un numéro différent à commencer par le numéro un jusqu'au numéro 44 inclusivement.

Qui ne comprend pas ensuite que la clause de la Constitution précitée n'est qu'une protection pour le parti ouvrier contre les ambitions de certains prétendants au mandat législatif, qui ne reculent devant rien pour arriver à leur fin, et qui à un moment donné pourraient tout aussi bien adhérer au parti ouvrier qu'à tout autre pour se faire élire, quitte à le trahir le lendemain s'il ne faisait plus leur affaire.

Plus simplement, cette clause veut dire que pour être candidat du parti, il faut avoir adhéré à ce parti, comme pour être candidat du parti libéral, il faut appartenir au parti libéral.

Eh bien! le journaliste en question prétend que par cette clause de la Constitution du parti ouvrier, celui-ci veut faire adopter une loi pour exiger que toute personne voulant se porter candidat à un mandat législatif, soit membre du parti ouvrier.

La mauvaise foi ne peut aller plus loin.

Cet écrivain critique plusieurs clauses du programme ouvrier, mais comme il le fait d'une façon très vague, en ne répétant que de vieilles ritournelles, qui n'ont plus court, ce n'est pas la peine, croyons-nous de le suivre pas à pas.

Le parti ouvrier ne demande pas, comme le prétend cet écrivain, la suppression du travail des prisons, mais seulement du travail faisant concurrence au travail libre. Il y a une foule de travaux que l'on pourrait faire exécuter par les prisonniers qui ne viendraient pas en concurrence avec le travail libre, celui, par exemple, de l'entretien des routes.

La suppression des banques privées effraient cet écrivain. Cependant il avoue que la nationalisation et la municipalisation des utilités publiques est une question à l'étude. Or, s'il y a une chose qui suit d'utilité publique, c'est bien les banques. Pourquoi alors le parti ouvrier aurait-il tort de demander cette réforme.

L'interdiction aux municipalités de primer les industries paraît dangereuse à ce journaliste. Nous ne voyons pas néanmoins que l'exercice de ce droit ait produit autre chose, jusqu'à présent, que d'être utile à ceux qui reçoivent les subventions, mais jamais à la masse de ceux qui les ont payées.

Elles servent tout simplement à déséquilibrer l'industrie, en permettant aux chasseurs de bonus de faire une concurrence ruineuse aux exploiteurs d'industries non subventionnées, et par suite, à forcer la réduction des salaires.

La loi des maitres et serviteurs, dont cet écrivain se fait le défenseur, n'est ni plus ni moins que monstrueuses, en ce qu'elle permet de traiter comme de vils criminels des jeunes gens, garçons et filles, qui n'ont que le tort de ne pouvoir souffrir ceux qui les emploient.

Qui a jamais déclaré que le parti ouvrier avait l'intention de faire adopter tout son programme d'un seul coup.

Ce publiciste dit que les ouvriers doivent étudier et se corriger de leurs vices, et que tout ira bien ensuite.

Qui dit à ce monsieur que les ouvriers n'étudient pas et que leur programme n'est pas le fruit de ces études.

Est-ce que cet écrivain, parce qu'il peut tenir une plume pour aligner des phrases à la prétention d'être plus savant à lui tout seul, en matière sociale et économique, que tous les ouvriers qui étudient depuis des années les maux dont ils souffrent et cherchent les remèdes propres à les guérir? Nous sommes d'opinion contraire.

Quant à leurs vices ils ne sont ni pires ni moindres que ceux des autres classes de la société, et sont en grande partie plutôt le résultat de notre état social défectueux.

—o—

La conférence entre les représentants du Congrès des métiers et du travail du Canada et l'Association des manufacturiers canadiens, convenue au mois de septembre dernier, à Montréal, entre ces deux organisations, a eu lieu hier à Toronto, dans l'édifice du Board of Trade.

M. P. W. Ellis, président du Board of Trade de Toronto, et l'un des représentants des manufacturiers, a fait remarquer qu'il s'était produit l'année dernière plusieurs conflits entre employeurs et employés, sur des questions autres que celles des salaires et des heures de travail, qui auraient fort bien pu être réglées à l'amiable sans qu'il eût été nécessaire de recourir à la cessation de travail. Il a ajouté, à cette remarque, que les rapports entre le capital et le travail semblait en ce moment moins tendus que l'année dernière.

Les trois principales questions à traiter à cette conférence sont celles ayant trait à la protection légale du label des organisations ouvrières; aux modifications à apporter à la loi relative aux aubains, et à la réglementation de l'immigration des ouvriers qualifiés.

Dès le début de la séance d'hier matin, la discussion a pris un caractère aigu d'antagonisme sur chacune de ces questions.

L'attitud des deux délégations a été la même que celle tenue l'année dernière par les représentants des deux organisations à Ottawa devant le cabinet et devant le Sénat.

Les manufacturiers eurent alors raison de leurs adversaires, mais les ouvriers se proposent de se reprendre à cette session-ci du Parlement, et à moins qu'on en arrive à un arrangement au cours de cette conférence, la bataille va être cette fois beaucoup plus acharnée que celle de l'année dernière qui avait, cependant, été très rude.

—o—

L'Assemblée No 2311 de l'Ordre des Chevaliers du Travail, dont la grande majorité des membres sont employés par la Commission du port, a tenu, avant hier, une réunion très importante.

Après avoir réglé les affaires de routine, l'assemblée a commencé l'étude d'une proposition tendant à rallier ce syndicat à la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique, qui compte déjà quatre unions locales à Montréal.

Le secrétaire permanent du Conseil de district, de ces quatre dernières unions, le citoyen Ed. Berthiaume, qui avait été invité avec ses camarades à assister à cette réunion, était présent, avec les citoyens Louis Lefebvre, membre du Conseil des métiers et du travail, et Joseph Ainey, organisateur de la Fédération américaine du Travail.

Invités à prendre la parole, tous trois ont fait de brillants discours, très documentés et d'une logique défiant toute controverse.

Ils ont été écoutés avec la plus grande attention et le résultat de leurs efforts a été de provoquer un vote unanime en faveur du projet d'affiliation précité.

Il a été ensuite résolu de tenir une série d'assemblées de propagande d'ici à quelques semaines, afin de fournir à tous les intéressés l'occasion d'étudier le projet qui, nous en sommes convaincu, après qu'on en aura saisi les avantages, réunira en sa faveur l'unanimité des suffrages.

Que l'on n'oublie pas que tous les membres de la corporation seront les bienvenus aux assemblées qui auront lieu pour discuter cette proposition.

La date de la prochaine réunion sera annoncée dans cette colonne-ci de la "Patrie" en temps voulu.

—o—

L'union des tailleurs de pierre aura une importante assemblée, demain soir, à son siège social, afin de terminer le règlement des graves affaires dont elle a été saisie à sa dernière réunion.

La direction de ce syndicat prie ses membres de ne pas accepter d'embauchage pour Winnipeg, non plus que pour Terrebonne, à cause des conflits de travail qui existent dans ces deux localités entre certains employeurs et l'union.

Les organisateurs assurent que la réunion des tailleurs de pierre qu'ils ont convoqué au Cap Saint-Martin, dimanche dernier, a eu le plus entier succès.

—o—

L'union locale No 249 de la Boot and Shoe Workers International Union convoque ses adhérents à une grande assemblée qui aura lieu vendredi prochain, afin de prendre part au referendum qui doit décider si l'union internationale de cette corporation aura une convention cette année.

A sa dernière réunion, ce syndicat a voté une proposition de condoléance à l'adresse de l'un des officiers de cette union, le camarade Oscar Langlois, douloureusement éprouvé par la mort de son fils survenue la semaine dernière.

—o—

L'Union Locale No 266 de la Boot and Shoe Workers International Union, se réunira demain soir en assemblée plénière, à son siège social, afin de délibérer sur des affaires de la plus haute importance.

La présence de tous les adhérents à cette réunion est requise d'urgence.

—o—

Mot de la fin:

Les patrons des minoteries prétendent que le prix du blé est trop élevé. C'est justement ce que pense de la farine les cultivateurs.

TEIGNEZ Avec le Savon Mypole
TEIGNEZ Avec facilité chez vous.
TEIGNEZ Avec des resultats certains
Fait en Angleterre mais vendu partout pour les couleurs, sauf pour le noir.

Affligée d'un Erisipèle Pendant Dix Ans.

GUERI PAR 4 BOUTEILLES DE

Burdock Blood Bitters

Madame N Peister de Brighton, Ont., fut guerie il y a deux ans et le mal n'est pas revenu depuis.

Lisez ce qu'elle dit:—"Il y a maintenant environ deux ans que je fus guérie d'une terrible attaque d'érysipèle dont je souffrais depuis dix ans. J'avais essayé presque tout, y compris les remèdes de plusieurs médecins, mais ne pouvais me procurer aucun soulagement. J'étais complètement découragée et j'avais perdu toute espérance, mais je me procurai cinq bouteilles de Burdock Blood Bitters et elles me guérirent complètement. De fait, la cure est devenue permanente. Deux ans se sont écoulés depuis que j'ai pris Burdock Blood Bitters et je n'ai jamais eu le moindre indice du retour de la maladie. Je crois fermement que votre merveilleux remède a extirpé le mal si complètement de mon organisme que je n'en serai jamais ennuyée de nouveau. J'ai la plus grande confiance en Burdock Blood Bitters.

Essayer de Reprendre des Forces

est la tâche la plus ardue pour les malades pendant la convalescence. Quel ennui d'être lié sur un lit de souffrances, pâle et faible, et d'attendre que la nature aide au système à reprendre ses forces. Aidez la nature avec le

Vin Saint-Lehon

Cet incomparable tonique est justement ce qu'il vous faut pour redevenir vous-même. Il fait un sang riche et pur, aide la digestion, aiguise l'appétit, tranquilise les nerfs, procure un sommeil paisible et vous met sur la voie certaine de la guérison.

Le VIN SAINT-LEHON est le jus riche et pur du raisin français le plus fin. Une valeur additionnelle est ajoutée à ce raisin par la qualité particulière du sol où il est cultivé et aussi par les procédés de la fabrication.

INSISTEZ POUR QUE VOTRE PHARMACIEN VOUS DONNE LE VIN SAINT-LEHON

En vente chez tous les pharmaciens et épiciers, ainsi que dans les hotels et restaurants.

Dépositaires aux Etats-Unis, comme suit:

The Glenbrook Distilling Co., 185 Charles St., Boston.
J. C. Hogue, 65 Barclay, New-York.
Quirin Bros, Manchester, N.H.
J. M. Field, Nashua, N. H.
G. A. St-Germain, Berlin, N. H.
T. F. Carroll, Haverhill, Mass.
Edward Heffernan, Lynn, Mass.
Holman Bros., Lawrence, Mass.
F. Cunningham, Dover, N. H.
F. Greenfield, Rochester, N. H.
Isaac Sherman, New-Bedford, Mass.
Walter Caron, 109 Blue Island Ave., Chicago, Ill.
David Nicholson, 15 North Sixth St., St-Louis, Mo

F. X. St-Charles & Cie.,

Agents Généraux pour l'Amérique du Nord.

MONTREAL.

Fourrures!

ASSORTIMENT CONSIDERABLE ET COMPLET DE

MANTEAUX, PARDESSUS, ETOLES, BOAS, MANCHONS, etc

DANS TOUTES LES SORTES DE

FOURRURES

C'est le temps d'acheter—nos prix toujours de plus en plus raisonnables et modérés.

Nous sommes la plus grande maison de Fourrures et la mieux assortie.

Chas. Desjardins & Cie

1531-1539 Rue Ste Catherine Montreal

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure. No 2512. — Joseph Rémus Laurendeau, commerçant, de la ville de Westmount, dans le District de Montréal, demandeur, vs The International Flex Fiber Company, se désignant comme corps politique et incorporé, suivant les lois de l'Etat de Delaware, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et comme ayant sa principale place d'affaires dans la ville de Dover, Etat du Delaware, et une place d'affaires dans la Cité de New-York, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, défenderesse et Thomas Tooke, industriel, de la Cité de St-Henri, dans le district, de Montréal, tiers-saisi.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

Montréal, 16 janvier 1905.

T. BRANCHAUD,
Dép.-Protonotaire.

DORAIS & DORAIS,
Procureurs du demandeur.
276-2

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL

A. T. EARL, Propriétaire.

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, chêne, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasins et bureaux, 180 rue [illegible], Montréal. Tel. Main 3054.

Occasions Réelles

Rugs, Rideaux, Literie, Couchettes en cuivre,

15 p. c. de Réduction

Sur tout notre stock. Réductions variant de 20 à 40 p. c. de la valeur régulière sur tout article portant l'étiquette rouge, avec escompte additionnel de 5 p. c. sur tout achat au comptant.

RYNAUD, KING & PATTERSON,
Tel. Up 3328. | Angle Guy et Ste-Catherine.

Carres de Tapis, Meubles, Draperies, Statuettes.

Grandes Réductions

O-SO-EZY

LE SEUL POLI HYGIENIQUE POUR LES PLANCHERS ET LES MEUBLES

EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

DIRECT POUR QUEBEC

LIGNE DIRECTE de convois entrant dans la CITE DE QUEBEC

Départ de la Place Viger, 8.45 a.m. et 2 p.m. tous les jours excepté le dimanche. Wagon-salon; 11.30 p.m. tous les jours, wagon-dortoir; 3.30 p.m. les dimanches, wagon-salon.

Service de Wagon Dortoir pour Ottawa repris

Wagon-Dortoir pour OTTAWA

Départ de la gare Windsor, tous les jours à 10.10 p.m. Les voyageurs peuvent rester dans le wagon jusqu'à 9 a.m. Prix du lit, $1.50.

SERVICES DE CONVOIS POUR OTTAWA

Départ de la Gare Windsor, 8.45 a.m., *9.40 a.m., **10.00 a.m., 4.00 p.m., *10.10 p.m.
Départ de la Place Viger, 8.20 a.m., 5.05 p.m.

*Tous les jours, dimanche compris. **Dimanches seulement. Les autres convois les jours de semaine seulement.

Bureau des billets, en ville: 129 rue St-Jacques, (près du Bureau de Poste).

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Départ de la Gare Bonaventure

"INTERNATIONAL LIMITED"

A 9.00 a.m., tous les jours; arr. à Toronto à 4.30 p.m., Hamilton à 5.35 p.m., Niagara Falls, Ont., à 7.05 p.m., Buffalo, 9.22 p.m., London, 7.40 p.m., Détroit, 9.30 p.m., et Chicago, 7.20 p.m.

Elégant service de café sur ce train.

MONTREAL et NEW-YORK

Ligne la plus courte. Service le plus rapide.
2 trains de jour, tous les jours, excepté le dimanche, dans les deux directions.
1 train de nuit, tous les jours, dans les deux directions.

QUITTE MONTREAL 10.45 a.m. †11.10 a.m. 5.30 p.m.
ARRIVE A NEW-YORK *8.00 p.m. †10 p.m. 7.10 a.m.

* Tous les jours. † Tous les jours, excepté le dimanche.

SERVICE RAPIDE D'OTTAWA

Quitte Montreal à 8.40 a.m. les jours de semaine, 4.10 p.m. tous les jours.
Arrive à Ottawa, 11.40 a.m. les jours de semaine, 7.10 p.m. tous les jours.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE

137 rue St-Jacques. Téléphone Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

Rutland Rd. Gare Windsor

Les trains partent comme suit

8.50 A.M.—EXPRESS DU JOUR, tous les jours, le dimanche excepté, arrive à Burlington à 11.55 a.m., Troy, 4.20 p.m., Albany, 4.55 p.m., New-York, 8.45 p.m., Boston, 8.00 p.m., Worcester, 7.20 p.m.

7.10 P.M.—EXPRESS DE NUIT, à tous les jours, arrive à Burlington à 10.10 p.m., Troy, 2.50 a.m., New-York, 7.17 a.m., Boston, 7.00 a.m., Worcester, 6.27 a.m.

Chars dortoirs Pullman et chars palais sur les trains diurnes.

Procurez-vous les renseignements et vos billets à 141 St-Jacques, ou à la gare Windsor.

C. A. NIMMO, Agent Gen. des Pass. — T. M. FALLON, Agent des Passagers et des billets de la ville.

150-6

MONTREAL PARK & ISLAND RY. CO. — LIGNE DE LACHINE.—De l'Hôtel des Postes, service de 20 min., 5.40 a.m. à 8 p.m., de 8 p.m., service de 30 min. Dernier char à minuit. De Lachine, service de 20 min., 5.00 a.m. à 3 p.m., service de 30 min. de 8 p.m. Dernier char, 12.50 a.m.

SAULT AUX RECOLLETS. De la gare St-Denis, à la gare Henderson, service d'une demi-heure, 6 a.m. à 4.30 p.m., service d'une heure, de 8.30 p.m., à 12.30 a.m. Char extra tous les jours, de la rue Chenneville à la gare Henderson, à 6.10 p.m. Pour Sault aux Récollets, prenez les chars, rue St-Denis, avec correspondance à la gare St-Denis.

LA MONTAGNE.—De l'ave. Mont-Royal, service de 20 min., 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 min., 5.50 a.m., à 12.10 a.m.

CARTIERVILLE.—De la Jonction Snowdon, service de 40 min., 6.00 a.m. à minuit. De Cartierville, service de 40 min., 5.40 a.m. à 11.40 p.m.

Des chars supplémentaires voyageront sur toutes les lignes, s'il y a nécessité.

NAVIGATION

Cie GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)
Départ chaque jeudi, à 10 hrs a. m.

LA GASCOGNE .... 10 Jan.
*LA SAVOIE .... 26 Jan.
LA CHAMPAGNE .... 2 Fév.
*LA TOURAINE .... 9 Fév.
LA GASCOGNE .... 16 Fév.
LA BRETAGNE .... 23 Fév.
*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin, Trudeau et Cie., agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. m-j-s

Maison Fondée en 1864.

FABRIQUE DE LIQUEURS

EXTRA-FINES

SPECIALITE

De Prunelle & Cassis de Bourgogne

Distillerie d'Absinthe Supérieure

SIMON AINE

CHALON-s-SAONE, France

Représentant Canadien

R. SULLIVAN DAVID,

210 Rue St-Jacques, Montréal.

TEL. MAIN 2893.

Economiser le Gaz en employant la lumière "Kern" qui est en tout point supérieure à toutes les autres.

O. QUIMET, Agent,

No 4 Rue St-Denis.

Plombier expert. Appareils à gaz et à électricité. m-j-s-jno

Adresse télégraphique: Hallpipe, Tél. Main 256.

THE HALL ENGINEERING WORKS

Ingénieurs, fabricants de chaudières, fondeurs en cuivre et en fer, ouvriers en cuivre et forgerons. Agents pour le Réfrigérateur de J. & E. Hall, 14 rue Côté, Montréal.

THOMAS HALL, M.N.E.C.J.E.S., autrefois ingénieur Surt. de MM. Elder Dempster & Co., et de la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien, Londres.

1161 THOS. O. SINCLAIR.

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au bureau-chef.

CHAMBRE 311

Edifice de la Banque des Marchands

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée?—Toi, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, ingénieurs-Conseils, Bureaux: Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

La "Patrie" est publiée par la Compagnie de Publication de La "Patrie" au No 77-79 rue St-Jacques, Montréal, L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No 296 rue St-Hubert.

La Patrie

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 16 janvier

A six heures l'adresse en réponse au discours du trône était votée, et Sir Wilfrid Laurier proposait l'ajournement de la Chambre. Le débat n'a donc pas traîné en longueur.

Vos lecteurs connaissent déjà les noms des proposeur et secondeur: MM. E. M. MacDonald, député de Pictou, et Georges Parent, député de Montmorency, — fils du premier ministre de notre province. Ce dernier est monté ce matin à la capitale où Madame Parent l'a précédé de quelques jours.

M. MacDonald a siégé plusieurs années durant dans la législature de la Nouvelle-Ecosse. Il est avocat. Il a solidement bâti cet après-midi sa réputation de débater. Tout en sortant des cadres, trop exigus du reste de la harangue ministérielle, il n'a pas oublié et méconnu les convenances et les traditions qui, tacitement, enseignent que les proposeur et secondeur pratiquent la modération et même la modestie.

Le député de Pictou a rendu un hommage mérité et de bon aloi à ceux de ses prédécesseurs d'une autre croyance politique qui ont représenté la division de Pictou, qu'il a appelée une division historique. Il a spécialement mentionné Sir Charles Tupper dont il a rappelé, en termes délicats, les grandes luttes et les services rendus à la patrie.

M. MacDonald a fait un rapide retour sur le passé, et signalé avec orgueil les progrès accomplis depuis que la Confédération a réuni en un faisceau les parties diverses de la Puissance.

Il a appelé, avec raison, grands hommes d'état les Pères de la Confédération.

Et dire que les ancêtres politiques de M. MacDonald dans la Nouvelle-Ecosse ne furent pas loin de recourir à la rébellion pour empêcher l'œuvre nationale de s'accomplir ! Comme changent les temps et les partis!

M. MacDonald est un protectionniste. Il a fait une allusion discrète, voilée, "gantée de blanc", à la question fiscale. "Nous ne devons pas, a-t-il dit, nous laisser guider par des théories, mais calquer notre politique sur les conditions actuelles. Je félicite le premier ministre d'avoir déclaré que nous n'enverrons plus de délégation à Washington."

Ces paroles ont été accueillies avec une réserve presque voisine de la froideur par les quelques demi-douzaines de bons vieux grits du bon vieux temps qui croient à la résurrection de la chair de Cobden.

M. MacDonald les a rassurés en ajoutant qu'il a confiance que le cabinet saura suivre une ligne de conduite propre à servir les intérêts du pays.

Sur le sujet discuté en Angleterre et ici, de nos relations avec l'Empire, le député de Pictou est d'opinion que le meilleur moyen de servir avec efficacité la mère-patrie et nos propres intérêts, est de faire et de contrôler nous-mêmes la dépense de l'argent que nous croirons devoir consacrer à l'organisation de nos forces militaires et de notre marine.

M. MacDonald a traité d'autres sujets, le Transcontinental entre autres, mais à la hâte, comme il convenait en l'occurence.

—o—

Une fois de plus, évoquons l'évangile des transformations et des évolutions des partis.

De la tribune de la presse où j'ai entendu tout à l'heure des acclamations accueillir ce mot de Transcontinental, j'ai été le témoin oculaire des luttes formidables faites par M. McKenzie, M. Blake, M. Laurier, M. Cartwright, contre la construction du premier chemin de fer, destiné à relier les deux océans.

Gardons-nous bien de jurer que nous ne dirons pas demain le contraire de ce que nous disions hier. "Tempora mutantur !"

—o—

M. MacDonald a remporté un succès réel. Il a parlé avec l'aisance d'un parlementaire accompli et la largeur de vue d'un homme qui connait les vastes ressources du pays dont il est l'un des mandataires.

Le député de Pictou est vêtu élégamment. Il est de belle taille, sa voix est agréable. Il est instruit.

—o—

M. Parent s'est levé après M. MacDonald. Il avait pris un siège sur la troisième rangée de droite, vis-à-vis le banc du maître-général des Postes. Il avait pour voisin M. Talbot, député de Bellechasse.

M. Parent est de petite taille. Sa tête d'adolescent est très ferme. Il porte un binocle sans attache; souvent il le place et le déplace, et s'en sert pour appuyer un argument ou ajouter à l'effet d'une jolie période. Ce jeune homme parle bien — parle bien la langue française. Je lui en fais tous mes compliments.

Ses premières paroles ont été d'une touche délicate. Il s'excusa de sa jeunesse, de son inexpérience. "En raison de la bonne cause dont j'étais l'avocat, a-t-il dit, et grâce au dévouement de mes amis, je suis parvenu à remporter la victoire sur mon adversaire distingué, M. Casgrain ; mais je n'ai pu lui ravir son éloquence qui me servirait si bien aujourd'hui."

Ce tribut et cet hommage à l'ancien député de Montmorency ont été très applaudis.

M. Parent a dit des choses importantes. Il a exprimé l'espoir que dans la création de la nouvelle province de l'Ouest, l'on se souviendrait des premiers missionnaires dont les pas foulèrent ces lointaines régions que l'on mettrait en pratique les principes de la tolérance. Une allusion passagère au différend scolaire du Manitoba lui a donné l'occasion de qualifier l'état actuel des choses de "Trêve qui conduira un jour ou l'autre à la paix définitive." Il a cité l'exemple de Québec où protestants et catholiques jouissent de droits égaux.

Pour aujourd'hui, il convient de laisser à M. Parent tous les espoirs qu'il fonde sur le Transcontinental. Sa rhétorique a fait passer sous nos regards de miraculeux convois chargés de richesses destinées à la vieille et poétique capitale où il a vu le jour.

Il est cependant bien vrai, bien certain, que l'avenir de Québec est dans le développement de notre grande voie fluviale. Oh ! je ne veux pas écrire qu'une grande entreprise comme le Transcontinental sera inutile à Québec. Ce serait une folie. Mais elle ne sera pas, elle ne peut être le Pactole qu'est le St-Laurent, auquel les hommes publics et les hommes d'affaires de Québec n'ont jamais donné leur sérieuse attention.

—o—

—M. Foster et Sir Wilfrid Laurier étaient en excellente veine. Je n'ai pas besoin de les présenter à la clientèle de la "Patrie". Tous deux sont au premier rang de nos parlementaires.

M. Foster est un méthodique, un dialecticien, parfois aride, parfois ardent, toujours digne de l'intérêt de ceux qui savent apprécier la valeur d'un discours documenté, fortifié par une longue expérience. L'ancien ministre des finances a une manière à lui de parler et de gesticuler. Je me suis toujours amusé beaucoup à le voir pétrir entre ses deux mains grandes ouvertes ses arguments, ses statistiques, ses phrases à effet.

Je me réserve de commenter demain le discours de M. Foster, le temps et l'espace me faisant ce soir défaut.

—o—

Sir Wilfrid Laurier avait l'air rajeuni cet après-midi. Il était rare que Sir John A. MacDonald parlât longtemps sur l'adresse. Sir Wilfrid Laurier, qui a pris du vieil homme d'Etat disparu tant d'utiles leçons, l'a imité une fois de plus aujourd'hui. Son discours, dit d'une voix ferme et avec la verve de ses meilleurs jours, a été applaudi des deux côtés de la Chambre.

M. McLean, qui est l'enfant terrible du parlement, a clos le débat.

Nous causerons ensemble des théories dont il est l'apôtre parlementaire. Il en a contre toutes les grosses corporations.

—o—

M. Parent est à Ottawa. Sir Wilfrid Laurier, en complimentant le fils, a pris occasion de faire l'éloge de son père.

M. Parent ne m'a pas l'air d'un citoyen occupé à faire ses malles!

LES TROTTOIRS

La police continue à traduire devant le recorder les malheureuses gens qui n'enlèvent pas la neige des trottoirs de leurs résidences. Durant les derniers jours, plus de cent poursuites ont été ainsi prises.

Il convient assurément de féliciter les autorités policières du zèle qu'elles déploient; leur détermination de mettre les règlements en vigueur démontre qu'elles sont disposées à faire leur devoir, quelque désagréable que soit la tâche à accomplir.

Le nombre de ceux qui entretiennent convenablement leurs trottoirs est très restreint. De sorte que si tous les délinquants étaient punis, nous assisterions à une imposante procession.

Dans certaines rues, les trottoirs ne sont que de véritables casse-cou.

Et il en sera ainsi tant que le système actuellement en vogue ne sera pas changé.

Le nettoyage des trottoirs devrait être fait par la ville.

Tant qu'on n'en sera pas venu à cette décision, les plaintes seront nombreuses, et les trottoirs mal entretenus.

Le système est mauvais. Changeons-le.

AFFAIRES PROVINCIALES

Il n'est pas plus question aujourd'hui de la retraite de M. Parent que de celle de Sir Wilfrid Laurier.

"La Patrie" croit savoir que le premier-Ministre accueillera avec empressement toute demande d'enquête faite selon les règles et les traditions parlementaires, concernant les choses de son département et les accusations portées contre lui. Ses amis disent qu'il a en réserve des surprises pour certaines gens.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN SEUL JOUR

Prenez les Tablettes Laxatives Bromo Quinine. Tous les pharmaciens remettent l'argent, si elles ne peuvent guérir. La signature de E. W. Grove est sur chaque boîte. 25c.

mar 1 j s-6 me

NOS THEATRES

THEATRE HIS MAJESTY'S

Après son grand succès de l'an dernier dans "Hamlet", M. Forbes Robertson nous revient avec une pièce toute moderne: "Love and the Man", qui lui fournit l'occasion de montrer ses talents sous une nouvelle lumière. M. Robertson est un artiste consciencieux, on ne peut plus, assisté d'une actrice telle que l'est Kate Rorke, il est évident que la saison présente ne lui apportera que des lauriers. Nous regrettons cependant l'absence de Madame Robertson — Gertrude Elliott. C'était une artiste si gracieuse, si charmante et aussi si belle.

"Love and the Man", pièce en cinq actes, est l'histoire d'une lutte entre l'amour et le devoir. Elle est essentiellement moderne — rien n'y manque. L'Américaine riche qui épouse un lord anglais dont la seule vue fait frissonner de peur, et il y a même l'oncle qui revient du Canada dont il parle avec enthousiasme. M. Robertson est entouré d'une excellente troupe. Les toilettes féminines sont d'un goût et d'un chic... à faire rêvasser toutes les femmes présentes.

La salle était comble et elle le sera sans doute toute la semaine.

ACADEMIE DE MUSIQUE

"Running for office", comédie de Geo. M. Cohan et Sam H. Harris, est inscrite au programme de l'Académie, cette semaine, sous la rubrique de "Frivolité Musicale". Pour être frivole, la pièce l'est bien : elle est même sans contredit plus frivole que musicale, ce qui n'a pas empêché ses interprètes de faire hier soir une moisson satisfaisante d'applaudissements. Le deuxième acte de cette pièce fort étrangement bouffonne, en est le plus intéressant, et comporte des situations bien agencées et extrêmement drôles.

La pièce est très bien interprétée par une troupe nombreuse de comédiens de talent parmi lesquels nous citerons Thos. J. Grady, Bobby Harrington, Wm. Keough, J. Sullivan et Hugh Mack, et Mmes Florence Little, Hazel Lowry, Linda Dexter, Mabel Kent.

Il y a de jolis décors et de gracieux costumes.

THEATRE FRANÇAIS

Le programme que l'on sert cette semaine aux habitués du Théâtre Français est des plus attrayants. Deux comédies : "A Night at the Raven's Nest" et "Under the Anhauser Bush", fournissent aux spectateurs l'occasion d'rire à gorge déployée, car elles fourmillent toutes deux d'incidents d'un cocasse étonnant. Les chœurs chantent bien et le programme des chansons est bien choisi.

Les différentes attractions du vaudeville ont obtenu un véritable succès. Les sœurs Bernard, ravissantes dans leurs toilettes variées, ont conquis les bonnes grâces de la salle par leurs chants et leurs danses.

Daly et Reno, très forts acrobates : Adams et Dren : le trio musical : les Milton, Arno Kock, dans ses chansons illustrées et Lottie Austin Davis se sont partagé les succès de la soirée.

AUX NOUVEAUTES.

"Marcelle" de Victorien Sardou a fait salle comble hier soir au théâtre des Nouveautés. Disons immédiatement que la pièce représentée pour la première fois en Amérique a été très appréciée du public et magnifiquement interprétée.

Les artistes rivalisèrent de talent dans leurs rôles respectifs et le succès a été vif une mérité.

Madame Varennes a excellé dans le personnage de Marcelle, cette jeune fille qui sacrifie tout pour sauver son frère en cour d'assises : elle a provoqué par son jeu une poignante émotion chez l'auditoire.

M. Lefrançais a été un élément très accentué du succès de l'interprétation : on ne pouvait mieux rendre le rôle canaille de Villeras.

M. Nuillet a été excellent de verve et d'esprit et Mmes Myriel, Meaulle, Lafon, Lefrançais et Vasse, ont été souvent applaudies pour le charme réel de leur jeu.

Darcy, Cassin, Carême et Lombard, n'ont pas moins été justement appréciés.

M. G. Nyms, dans un rôle très effacé a su quand même se tenir hier en évidence.

Il y a relache ce soir aux Nouveautés, les artistes étant engagés pour jouer "les surprises du Divorce" au Monument National au bénéfice de l'Association de bienfaisance des employés du tramway.

THEATRE NATIONAL

La représentation de la "Morte Vivante", hier soir, au théâtre National, a été un nouveau succès pour cette scène.

Ce drame est bien charpenté, et il s'y trouve des situations tour à tour empoignantes et comiques.

La pièce prêtait au déploiement, du luxe dans les costumes et les décors, du sens dramatique chez les interprètes. Nous avons trouvé tout cela à un haut degré. De superbes vues animées ont été chaleureusement applaudies aux entr'actes, par la nombreuse assistance.

M. Filion a su donner au rôle de Richelieu son caractère de diplomate, de sphinx non dépourvu de cœur, ni de générosité. Dans le rôle de Martial, M. Fertinel a enlevé son public. M. Naugys fut à la fois correct et noble dans Georges de Garrau. M. Hamel donna du ton au rôle du comte de Montgeson, Guiraud, dans le rôle de Dominique, joue avec toute la maîtrise qu'on lui connait, et Palmieri fait un excellent docteur Guénault.

Mlle Bertin a joué avec beaucoup de talent le rôle de Séraphine de la Faille. Mme Dorsyval a donné une belle allure au rôle de Mme de Garrau. La jeune Juliette Gauvreau est une débutante de trois ans qui a bien plu.

LE CONCERT D'ISAYE

Le concert d'Ysaye, qui aura lieu le 31 janvier sera l'événement musical le plus important de la saison. Toutes les loges disponibles sont déjà retenues et un grand nombre pourraient être vendues s'il s'en trouvaient de disponibles.

Les souscripteurs choisiront leurs sièges vendredi et la vente des billets au public commencera samedi. Ce concert crée une grande impression dans toute la province. Les demandes de billets arrivent de Saint-Hyacinthe, Sainte-Scholastique, Napierville et d'une demi-douzaine d'autres paroisses.

LA SYMPHONIE

Le public amateur de musique, aura le plaisir d'entendre M. Joseph Saucier, le distingué baryton, au prochain concert de la Symphonie, qui aura lieu vendredi prochain à 4 heures et demie p. m.

Chanteur brillant, artiste déjà accompli, M. Saucier interrompait il y a 3 ans la série de ses succès déjà grands pour aller à Paris se retremper aux sources du grand art, se placer sous les soins d'un maître, travailler comme un débutant. Il en a été récompensé par des progrès dans son art, par un perfectionnement dans sa méthode de dire et de chanter, par un développement magnifique de son beau talent.

M. Saucier chantera vendredi le grand air de triomphe de Satan, extrait du Paradis Perdu, de Théodore Dubois. Cette pièce sera accompagnée par le grand orchestre de M. Goulet.

Les Glaces à Gateaux de

COWAN

sont parfaites. Un enfant peut glacer un gateau en 3 minutes.

COULEURS :

Chocolat, Perle, Rose, Orange, Citron, Blanc et Amande.

THE COWAN CO., Ltd., Toronto.

17-24-31 J - 7-14-21-28 F

On se rappelle que M. Saucier était venu de Paris à Québec en 1902 pour chanter cet admirable chef-d'œuvre, lors du cinquantenaire de l'Université Laval.

NOUVELLES DE LA CAPITALE

(Correspondance spéciale)

16 janvier.

L'hon. M. Murray, Premier-Ministre de la Nouvelle-Ecosse, est parti ce soir d'Ottawa pour Montréal, en route pour Halifax.

—M. Dansereau, directeur de "La Presse" était dans la Capitale aujourd'hui.

—M. Allison, du New-York Central, est ici.

—M. Boyer, M. P., a fait la semaine dernière plusieurs discours dans le comté de Nipissingue en faveur de M. Michaud, candidat de M. Ross.

—M. Monk n'était pas à son siège aujourd'hui. Son absence a été remarquée.

—Une indisposition de l'hon. sénateur David a fait remettre à demain le débat sur l'adresse au Sénat.

L'INSTITUT MILITAIRE

Election des officiers

L'institut militaire de Montréal a fait hier soir l'élection de ses officiers pour l'année courante. Ont été élus : Président, le major R. Starke, du 3me Régiment. V.R.C.; 1er vice-président, lieut.-col. W. J. Stewart, R.O.; 2me. vice-président, le major L. J. Ortell, 65ème Reg. C.M.R.

Secrétaire-trésorier: capt. E. W. Benham, 1er Régt. P. de Galles.

Comité: Major Stuart Howard, Ing., capt. J. M. C. Muir, 5me Reg.; major Johnson 2me Rég. R.S.C.; capt. W. T. Stewart, 1er Reg., P. de G.; major, K. Cameron, A.M.C.; capt. M. Sully, 6me D.C.R.H.; lieu. F. Freeman, R.O. et le major C. W. Weakins R.O.

Parmi les officiers présents, on remarquait le col. Gordon, O.C.D, les lieut-col., R. G. Marke, A.E. Labelle, Maltice, Cooke, Cole, Costigan, Smart et Stewart; le chirurgien col., L. W. Campbell; les majors J. E. Peltier, Lilley, Kenneth. Cameron, Dobbin, Menkins, G. W. Stephens et Freeman, etc.

Le Remède de Grand-Père pour la Constipation

C'EST un grand remède que de scier du bois.

Scier du bois deux heures par jours rendra réguliers les intestins de tout le monde.

Pas besoin de Pilules, de Cathartiques, d'Huile de Castor, ni de purgation, si vous vous servez régulièrement de la Scie.

L'exercice est le remède de la nature contre la Constipation, et une marche de Dix Milles fera l'affaire, si vous n'avez pas une pile de bois à Scier.

Mais, si vous voulez prendre votre Exercice dans un fauteuil, il n'y a qu'une manière de le faire et de le faire avec succès.

Parceque, — il n'y a qu'une seule espèce d'Exercice Artificiel pour les Intestins, et son nom est "CASCARETS."

Les Cascarets sont le seul moyen d'exercer les Muscles des Intestins sans travail.

Ils ne purgent pas, n'échauffent pas, ne "bouleversent pas votre estomac" parcequ'ils n'agissent pas comme le Cathartique.

Ils ne noient pas vos Intestins avec une perte coûteuse de Sucs Digestifs, comme le font toujours les Sels, Huile de Castor, le Calomel, le Jalap ou les Eaux Digestives.

"Non,—les Cascarets renforcent et stimulent les muscles des intestins.

Ce sont ces muscles qui tapissent le canal alimentaire et qui se contractent, quand les aliments les touchent, faisant ainsi avancer les aliments vers la fin.

Ce sont les Muscles qui convertissent les Aliments en Force par le moyen de la Nutrition.

Un Cascaret agit sur les Muscles des Intestins comme si vous veniez de scier une corde de bois ou de marcher dix milles.

"C'est pour cela qu'on peut en toute sureté prendre Continuellement des Cascarets en état de Santé ou de Maladie.

"Parce qu'ils font aller naturellement les Aliments, les digèrent sans perte du Suc gastrique de demain.

"La boîte de Dix Sous Mince et plate est faite pour aller dans votre poche de gilet ou dans la bourse de Madame.

"Portez-la Constamment sur vous et prenez un Cascaret chaque fois que vous soupçonnerez que vous en avez besoin.

"C'est ainsi que vous vous protégerez contre l'Appendicite, la Constipation, l'Indigestion et contre autre chose aussi.

"Chez tous les pharmaciens, 10 sous la boîte".

CASH 10 RECEIPT OF THE TRADERS AID CO

10 - Timbres Gratis - 10

Durant la balance de la semaine.

JOBS! JOBS!

Soie pongée	15c
Collets Eaton, No 12 à 14	5c
Ceintures en velours	12½c
Collets en chiffon	4c
Dentelles et insertions Cluny	5c
Net à voile	3c

Reduction de 50 p.c. sur nos Jupes et Manteaux a nos trois magasins.

E. LAMY, 209 St-Laurent

E. LAMY, 1858-1862 Ste-Catherine, Coin Cadieux.

LAMY & GELINAS, 1558 St-Laurent.

Le Grand Magasin sera Fermé à 5.30 p. m. jusqu'à Nouvel Ordre.

LA CIE S. CARSLEY, Limitee

LA MERVEILLEUSE VENTE DE LINGERIE

Les succès passés nous donnent naturellement de grandes espérances. L'entreprise a été étonnante. Chaque jour a été un triomphe, même lorsque la température aurait pu exiger qu'il en fût autrement.

En voici quelques raisons:

La première de toutes c'est que ce sont les meilleurs sous - vêtements qui soient faits, les garnitures sont de bon goût et raffinées et considération importante, ces

PRIX SONT PLUS BAS QUE JAMAIS

Robes de Nuit

Belles robes de nuit en batiste blanche, style Empire, revers de broderie, coquettement garnies autour du col et des manches de bordure de broderie, taillées amples et confortables, pour dames. Valeur $1.25. Prix de vente ... 95c

CHEMISES

Belles chemises en batiste blanche, yoke habilement garni de dentelle valenciennes et d'insertion, large bordure de dentelle et frills autour du col et des manches : jolie et bonne fabrication, pour dames. Valeur 75c. Prix de vente de janvier ... 58c

Vente de Beaux Articles en Argent Plaqué

Nous avons fait de très grands préparatifs spéciaux pour cette grande offre de janvier, en fait d'articles en argent plaqué : nous avons choisi des articles appréciés de même que nous les avons marqués à des prix spéciaux.

Ceux-ci parlent d'eux-mêmes:

Prix des Argenteries

	Rég.	Vente.
Plats à pouding	$4.90	$3.05
Service à dessert	4.25	2.55
Plateau à desservir, 5 pouces	4.90	2.80
Panier à gâteau	3.00	2.00
Plats à fruits	$2.25	$1.65
Corbeille à pain	2.25	1.45

Prix des Argenteries

Articles electro — plaqués de la meilleure qualité.

	Rég.	Vente
Bols à salade	$1.50	98c
Corbeilles à pain	3.00	1.75
Pots à l'eau	2.25	1.30
Candélabres	12.75	7.35
Cuillers à sucre	75c	42c
Couteaux à beurre	90c	49c

PEIGNOIRS DE DAMES 57 cts

Vêtements pratiques et attrayants que vous seriez content de payer le plein prix dans une semaine ou deux:

40 Peignoirs en flanellette blanche de bonne pesanteur : joliment rayée, large collet s'enroulant et manches orientales, garnis autour du collet et aux manches, de frill bleu de même tissu, pour Dames. Valeur 85 cents. Prix de vente demain ... 57c

Reefers de Garçonnets

Ces beaux paletôts élégants et durables, invitent les garçonnets et sont splendides pour l'hiver.

Paletots Reefers en drap Nap Anglais pure laine, bleu indigo, indélébile, collet - tempête, la meilleure doublure en tweed de fantaisie, cousus en soie, ajustement parfait, pour garçonnets. Valeur $1.50. Prix de vente de janvier ... $1.29

Habillements de Garçonnets.

Tous les garçonnets aiment à porter ces habillements et leurs mères aiment à les voir porter par eux.

Joli habillement marin en Jersey bleu-marin, pure laine : élégamment garni de galon. Fini avec cravates de soie au col : pantalon allant jusqu'aux genoux, pour garçonnets. Valeur $2.75. Prix de vente ... $2.25

LA CIE S. CARSLEY, Limitee.

1765 à 1783 Notre-Dame — 184 à 194 St-Jacques

Nursing Mothers

Have a double demand upon strength and nourishment that is ideally met in

ANHEUSER-BUSCH'S

Malt-Nutrine

TRADE MARK.

It supplies the food needed by mother and child, aids convalescence, builds up the system, is easily retained and digested.

Sold by all Druggists. Prepared by

Anheuser-Busch Brewing Ass'n

St. Louis, U.S.A.

A visit to the World's Fair City is not complete without a trip to the Anheuser-Busch Brewery.

MALT-NUTRINE

est vendue au détail à 30c la bouteille, $3.25 la douzaine de bouteilles.

Le commerce est approvisionné aux prix spéciaux du commerce.

The NORDHEIMER BUILDING COMPANY,

Seuls Agents pour le Canada.

(The NORDHEIMER BUILDING) 211 rue St-Jacques, Montreal.

Thomas Ligget.

La vente pour cause d'abandon des affaires et la Vente à Escompte de Janvier - - - - -

sont des mots qui servent à désigner notre immense vente d'écoulement de stock.

Les variétés ne sont pas encore épuisées et de nouvelles marchandises viennent d'être retirées de notre stock de réserve pour les commandes du printemps. Les escomptes sont en vigueur dans tous les rayons, sur les prix des

Tapis, Prélarts, Rugs, Rideaux, Couchettes en cuivre et pièces désassorties d'ameublement.

Commandes par la poste soigneusement exécutées.

Thomas Ligget, EDIFICE EMPIRE 2474-2476 rue Sainte-Catherine.

LES DEBITS DE LIQUEURS

(Suite de la 1ère page)

"être respecté par les corporations "comme par les individus. Si on le "trouve parfois trop strict, le remède "est à Ottawa, et par ailleurs."

Dans une province voisine l'élément tempérancier et prohibitionniste vient de mettre un gouvernement à deux doigts de sa perte. L'abus entraine souvent l'abus. Si les idées fausses de certains contempteurs des lois arrivent à prévaloir dans notre milieu, les abus qui découlent du commerce des liqueurs finiront par soulever la majorité de la population et il en résultera plus d'un ennui pour les hommes à vues larges qui ne demandent pas plus qu'à jouir modérément et raisonnablement des bonnes choses de la vie.

M. le juge Choquet déclare ensuite que le renouvellement de licence est refusé à MM. O. Octeau, 40 St-Laurent; J. P. Racette, 1903 Ste-Catherine; W. Corbeil, 510 Craig; et H. B. Tuerst, 2 St-Laurent.

A MM. Octeau et Racette sont octroyés une licence de restaurant.

M. le commissaire Choquet profite de la circonstance pour déclarer que la commission dont il fait partie appuiera en tout et partout le chef Campeau. L'hôtelier ou le restaurateur qui sera pris en flagrant délit de vendre de la boisson le dimanche verra son certificat annulé.

Dans le cas de P. Bernache, No 631 Notre-Dame, et de J. L. Patenaude, No 460 Ontario, tous deux obtiennent leur licence par les considérations exprimées dans la lettre suivante du chef de police que les commissaires approuvent fortement :

Montréal, le 16 janv. 1905.

MM. les Commissaires des Licences
Montréal.

Messieurs,

Je crois de mon devoir de vous soumettre les explications suivantes au sujet des nommées Patenaude et Bernache, qui ont été poursuivis devant la Cour du Recorder, et qui ont plaidé coupables d'avoir vendu de la boisson le dimanche.

Mon désir est que la loi soit strictement observée, et, depuis que j'ai l'honneur d'agir comme chef de police, il me fait plaisir de constater que les licenciés se sont généralement conformés à la loi.

Je suis informé que dans la cause de Bernache, le dimanche où l'offense a été commise, il y avait maladie grave chez lui et que les deux ou trois personnes qui étaient dans le bar, ne prenaient pas de boisson et se tenaient là pour ne pas incommoder le malade.

Quant à Patenaude, comme il tient un grand hôtel, qu'il a toujours été considéré comme un homme respectable, et qu'il a promis formellement de se conformer à la loi, je n'insiste pas pour un refus d'octroi de sa licence.

Veuillez me croire,

Votre très obéissant serviteur,

G. CAMPEAU,
Chef de police.

L'hôtelier J. P. Maranda obtient la licence attachée au No 654 de la rue Notre-Dame avec le privilège de la transporter ailleurs.

Des licences ont été également accordées à MM. A. Prémont et Boivin.

M. le greffier Alex. Archambault donne ensuite lecture des licences pour la vente au détail des liqueurs enivrantes, les dernières accordées par MM. les Commissaires :

J. A. Tanguay, 58 Place Jacques-Cartier ; F. Bouillon, 52 St-Jacques; U. Knapp, 65 Carré Chaboillez ; J. Boyer, 133 St-Dominique ; S. E. Crawford, 117 Windsor ; E. Delisle, 522 Lagauchetière ; F. Fortin, 12 St-Jacques ; U. Landry, 213 St-Laurent ; A. Abrahamson, 656 Dorchester ; E. Labelle, 538 Saint-Jacques ; A. Lalonde, 1761 Ste-Catherine ; O. Leblanc, 1929 Ste-Catherine ; C. Roy, 131 Windsor ; D. Raymond, 595 St-Jacques ; J. P. Dawes, Windsor Hotel ; D. J. White, 473 St-Jacques ; M. Gibroneau, 893 Notre-Dame ; E. Lacasse, 231 Seigneurs ; N. Lalonde, 57 Chaboillez ; G. E. Fuller, 17 McGill College; G. Carslake, 571 St-Jacques ; U. Kearney, 34 Université ; A. McDonnell, 2270, Notre-Dame ; A. Dorion, 47 Richarrison ; A. Labelle, 646 Mont-Royal; G. R. Major, 300 Craig ; A. Richot, 636 Ste-Catherine ; A. Richot, 425 St-Laurent ; G. Bourassa, 32 Côte St-Lambert ; J. P. Petelle, 19 Place d'Youville; H. Reynaud, 194 St-Laurent ; A. J Higgins, 1873 Ste-Catherine ; E. Brophy, 33 Aylmer ; A. J. Laframboise, 111 St-Henri ; J. E. Rowan, 32a Aylmer ; J. Gravel, 1893 Ste-Catherine ; U. J. Martin, 229 McGill ; 1903 Ste-Catherine ; 511 Craig ; 40 St-Laurent ; A. Prémont, 19 Chaboillez ; P. P. Raby, 10 Papineau ; J. B. Lapointe, 594 Lagauchetière, F. Côté 86 Saint-Laurent ; J. Larocque 482 Lagauchetière ; Denise Simon, 62 Saint-Gabriel ; J. Devlin, 141 McGill ; P. Bernache, 631 Notre-Dame ; J. L. Patenaude, 460 Ontario ; 471 Craig ; 47 Saint-Laurent ;

Commutations de licences : Geo. Sénécal à Nap. Lalonde, 1072 et 1074 St-Laurent ; H. Gariépy à Alph. Viau, 1873 Ste-Catherine ; O. Leroux, à Jos. Coderre, 58 Inspecteurs.

Resultat du "Boycott"

Le seul endroit aux Etats-Unis qui garantit l'exemption de grèves, de "lockouts" et de guerres du travail est Battle Creek, Mich.

L'histoire ? Les ouvriers, marchands, avocats, médecins et autres citoyens se sont élevés avec indignation contre les efforts des unions ouvrières du pays pour détruire le commerce de l'une de nos plus grandes indûstries — le Postum Cereal Co., Ltd., et contre les menaces ouvertes faites dans les journaux officiels des unions à l'effet que les forces entières des Fédérations du Travail, Nationale et de l'Etat, allaient "punir" les industries de Battle Creek, et particulièrement la Postum Co.

Ceci eut pour cause le refus de C. W. Post d'obéir aux "ordres" des unions de retirer les annonces de Postum des divers journaux qu refusaient d'acheter le travail du syndicat du travail— les unions.

M. Post reçut l'ordre de s'unir aux unions dans leur conspiration pour "ruiner" et "mettre en dehors des affaires" ces éditeurs qui avaient travaillé fidèlement pour lui, durant des années et l'avaient aidé à établir son commerce. Ils n'avaient fait aucun mal, mais ils avaient trouvé déplacé et contraire à leur bon jugement d'acheter le travail du syndicat du travail. Il semble être la règle des unions de conspirer pour ruiner tous ceux qui n'achètent pas d'elles et à leurs propres conditions.

Un fabricant d'encre ou de papier qui n'a pu vendre son encre ou son papier aurait la même raison d'ordonner à Post de l'aider à ruiner ses éditeurs. Ainsi le colporteur de la rue pourrait vous lapider si vous refusiez d'acheter ses pommes ; le cocher de fiacre, passer sur vous si vous refusiez de monter dans sa voiture ; l'épicier, ordonner au manufacturier de renvoyer certaines personnes parce qu'elles ne lui ont pas accordé leur clientèle et ainsi de suite jusqu'à la limite du ridicule et de la vilenie de tout ce nonsens du boycott en essayant de forcer les gens à acheter de ce qu'ils ne veulent pas.

Si un homme a du travail à vendre qu'il le vende au meilleur prix qu'il peut en retirer, tout comme il vendrait du blé, mais il n'a pas le droit même d'intimer qu'il entravera le commerce ou qu'il en préparera la perte parce le propriétaire n'achète pas de lui.

Les unions sont devenues tellement tyranniques et arrogantes dans leur despotisme qu'un citoyen ordinaire qui a quelques loisirs et croit innocemment qu'il a le droit de peinturer un peu sa propre maison constate qu'il lui faut enlever cette peinture pour la faire remettre par l'union ou toutes sortes de maux fondent sur lui, son patron reçoit l'ordre de le renvoyer, son épicier est boycotté s'il lui fournit des approvisionnements, sa famille est suivie et insultée et sa vie est rendue plus misérable que celle d'un esclave noir avant la guerre. S'il plante un clou pour réparer sa maison ou sa grange, l'"union" des charpentiers le poursuit. Il prend une clé anglaise pour fixer un tuyau qui coule et prévenir des dommages à sa propriété, et l'"union" des plombiers lui montre les dents. Il ne peut mettre un peu de mortier à une brique détachée de sa cheminée ou l'"union" des briquetiers, des plâtriers ou des manœuvres se lève en armes et s'il mange avec insouciance un pain ne portant pas l'étiquette de l'"union", l'"union" des boulangers se met en frais de lui rendre la vie pénible.

Ainsi l'esclave blanc a pieds et mains liés, il est incapable de lever une main pour améliorer son sort ou faire ce qui est nécessaire, sans d'abord en obtenir la permission de quelque tyran hautain, ignorant et abusif d'une union ouvrière quelconque.

Tout cela semblerait plutôt comme de l'opéra comique, si les gens n'étaient pas privés de leur liberté; ce genre de travail ne sera pas toléré longtemps en Amérique.

Quelques gérants dociles ont édifié le syndicat du travail au cours de ces quelques dernières années, pour acquérir de l'argent et de la puissance, et en dirigeant les ouvriers, ils ont réussi à pouvoir mettre la loi de côté dans certaines villes et à forcer les ouvriers et les citoyens à "obéir" implicitement, les dépouillant ainsi de toute leurs libertés.

Ils ont eu recours au boycott, au pillage, aux assauts, à la dynamite et au meurtre pour faire respecter leurs ordres et conduire les gens. Ils sont allés assez loin pour ordonner au président de destituer certains citoyens parce que les "Unions" n'en étaient pas contentes.

Cela veut dire qu'ils se proposent de faire la loi des unions, de remplacer la loi de ce gouvernement et faire dominer même l'Exécutif du pays par les chefs des Unions.

Le gouvernement est du peuple et pour le peuple et aucune organisation ou syndicat ne le déplacera. Mais les unions l'essaient de temps à autre, conduites par des hommes désespérés comme le démontre leur mépris de la loi et l'appui des contempteurs de la loi.

Le record des "unions" sous le rapport des assauts, des coups portés aux hommes et même aux femmes et aux enfants, de la destruction de la propriété et du meurtre de citoyens américains durant les deux dernières années est peut-être de 10 fois plus considérable que le volume de crimes et d'abus perpétrés par les propriétaires d'esclaves durant les deux années antérieures à la guerre civile. Nous sommes dans une horrible période de léthargie, qui nous permet de rester inactifs tandis que nos citoyens américains sont maltraités, et assassinés par douzaines et par centaines par une organisation de syndicats ayant pour but de nous imposer, bon gré mal gré, ce qu'elle a à vendre (le travail).

Supposons qu'un Américain, dans une ville étrangère serait chassé par la populace, pris et battu jusqu'à l'inconscience, qu'on lui ouvrit la bouche, et qu'on fit pénétrer de l'acide carbolique dans sa gorge, qu'on lui brisât les côtés et qu'on lui lacérât le visage à coups de pieds, qu'on le tuât enfin parce qu'il aurait essayé de gagner le pain de ses enfants. Par l'Eternel monsieur, une flotte de vaisseaux de guerre américains se rendrait là, se préparerait à l'action et raverait quelque chose de la face de la terre, si des réparations n'étaient pas faites pour le sang de l'un de nos citoyens.

Et quelle réponse faisons-nous aux appels des centaines de veuves et d'orphelins de ces américains assassinés par les unions ouvrières? Comment essayons-nous de protéger les milliers de citoyens intelligents qui, avec raison, préfèrent ne pas se joindre à aucune union ouvrière et être soumis à la tyrannie des directeurs grassement payés des syndicats du travail?

Sur un ferme refus de M. Post de s'unir à la conspiration criminelle, un boycott général fut ordonné contre Grape-Nuts et Postum dans tout le pays, ce qui fit bouillonner le sang rouge de nos ancêtres et donner la réponse qui est maintenant passée au domaine de l'histoire: "Nous refusons de nous unir à aucune conspiration du travail organisé pour ruiner les éditeurs, et nous ne renverrons aucun de nos fidèles employés d'après les ordres d'aucune union ouvrière. Si elles peuvent rendre leur boycott efficace et faire sombrer notre navire, nous nous engloutirons avec le capitaine sur le pont et donnant ses ordres."

Ceci rendit fous les rédacteurs des journaux du travail, et ils redoublèrent leurs abus. Finalement, l'un de leurs organes officiels, publia sur deux colonnes, une grande dénonciation de Battle Creek, l'appelant une "plaie coulante sur la face du Michigan," parce qu'elle ne voulait pas "s'organiser" et payer des honoraires à leurs chefs ouvriers. Les rudes et vilaines épithètes ordinaires, communes aux écrivains des unions ouvrières, y avaient libre cours.

Le résulsat fut d'amener le public de Battle Creek à se protéger. Une association de citoyens fut fondée, et l'on tint de grandes assemblées. Les bons citoyens qui étaient membres des unions locales, abandonaèrent complètement, dans certains cas, les unions, car il n'en est pas du tout besoin là.

Les ouvriers de Battle Creek sont des artisans américains de premier ordre.

La majorité ne sont pas des membres de l'union, car presque tous les manufacturiers ont refusé depuis des années d'employer des hommes de l'union à cause des troubles, il y a 11 ans, et les unionistes actuellement dans la ville comptent parmi les meilleurs citoyens.

Aucune ville dans l'état du Michigan ne paie une moyenne de salaire aussi élevée que celle de Battle Creek —aucune ville de sa grandeur n'est aussi prospère et aucune ville n'a un aussi grand nombre d'artisans propriétaires. (Ainsi les ouvriers se réunirent aux autres citoyens dans l'organisation de l'association des Citoyens avec le préambule et la constitution qui suivent:

Attendu que de 1891 à 1894, les grèves formentées par les unions ouvrières à Battle Creek eurent pour résultat la destruction de la propriété et la perte de fortes sommes d'argent, en salaires, qui auraient été dépensés ici; et

Attendu que ces actes causèrent des dommages sérieux à la ville et retardèrent de manière remarquable ses progrès durant un temps; et

Attendu que depuis l'année 1894 les citoyens ont pu, par l'opinion publique, prévenir le renouvellement des grèves et les troubles de l'union ouvrière, lesquels se manifestaient ailleurs,; et

Attendu que les patrons de cette ville ont nettement refusé de mettre la gestion de leurs affaires sous le contrôle des unions ouvrières, mais qu'ils ont maintenu les plus hauts salaires payés dans de semblables conditions, dans aucun endroit des Etats-Unis, et qu'ils ont unanimement déclaré leur intention de continuer cette politique; et que les employés de cette ville, dont une grande partie possèdent des maisons et des familles élevées dans la paix et la prospérité du travail permanent, ont fermement maintenu leur droit comme citoyens américains libres de travailler sans les ordres et la tyrannie des chefs des Unions Ouvrières, l'expérience amère du passé leur offrant une raison suffisante pour insister sur la liberté ; et

Attendu que l'attitude des citoyens sur ce sujet a été le moyen de conserver les conditions de paix et la prospérité continuelle en contraste frappant avec les conditions existant dans d'autres cités souffrant de la tyrannie de l'Unionisme ouvrier ; il est donc

Résolu que la continuation de la paix et de la prospérité dans Battle Creek peuvent être maintenues et que le travail destructeur de l'intervention extérieure peut être évité par l'effort et l'action réunis de tous nos gens, au moyen de la formation d'une Association de Citoyens.

CONSTITUTION

ARTICLE 1.—NOM

ARTICLE 2.—BUT

1o.—Pour assurer autant que possible, une condition permanente de paix, de prospérité et d'emploi stables aux gens de Battle Creek,

2o.—Pour aider énergiquement à maintenir la loi et l'ordre en tout temps et sous toutes conditions.

3o. Pour protéger ses membres dans leurs droits d'administrer leur propriété et de disposer de leur travail d'une manière légale et légitime, sans contrainte ni intervention.

4o. Pour assurer et maintenir en permanence un traitement juste et équitable des uns par les autres, dans toutes les relations de l'existence,

5o. Pour sauvegarder le droit existant pour toute personne compétente d'obtenir de l'emploi ou de vendre son travail, sans être obligée de se rallier à une congrégation particulière quelconque, société secrète, union ouvrière ou autre organisation, et soutenir toutes telles personnes dans leurs efforts pour résister aux méthodes coercitives de la part de n'importe quel corps organisé.

6o. Pour promouvoir parmi les patrons un esprit de bon vouloir, d'amitié et le désir de servir les meilleurs intérêts de leurs employés, et promouvoir également parmi les ouvriers l'esprit d'industrie, d'émulation, de fidélité à leurs patrons et de bon civisme.

7o. D'unir de telle façon le sentiment public de tous les meilleurs citoyens de Battle Creek, qu'il en résulte une garantie pour le monde entier de la continuité des conditions de paix et que sous une telle garantie et protection les manufacturiers et capitalistes puissent être induits à fixer à Battle Creek leurs entreprises d'affaires.

Suivent alors les articles relatifs à la qualité de membres, aux officiers, aux devoirs, etc., etc., etc.

Cette constitution a été signée par la grande majorité des citoyens représentatifs, y compris nos ouvriers.

Nombre de manufacturiers d'autres villes, où ils avaient souffert toutes sortes d'indignité, de déconvenues et de pertes, par l'influence de cet enfer général que sont les grèves d'unions ouvrières, le pillage, les assauts et autres interventions, songerent à se transporter ici, à la condition que la protection leur serait garantie.

Le sujet prit une importance grandissante, jusqu'à ce qu'il eût atteint un point où une protection absolue pût être garantie par les citoyens de Battle Creek, dans les mêmes termes larges et bien équilibrés qui garantissent au travailleur et au fabricant, équité, justice, ouvrage permanent et régularité de production.

Le manufacturier nouveau venu consent à maintenir l'étalon des gages payés ailleurs pour le même service, sous des conditions similaires, le taux en devant être déterminé de temps à autre d'après des rapports bien authentiques des cités rivales. Les rapports des gages, émis par tableaux, par le département du Commerce et du Travail du Gouvernement, peuvent aussi servir à établir l'étalon du taux. L'on s'attend à ce que plus tard, ce bureau gouvernemental fournisse des rapports hebdomadaires du marché au travail dans les différents centres, de façon que l'ouvrier qui est prêt à vendre son travail, et l'employeur, quand celui-ci est disposé à l'acheter, puissent tous deux avoir des informations dignes de foi sur le marché et le prix courant.

Le manufacturier nouveau venu consent aussi à maintenir les conditions sanitaires et hygiéniques prévues par les lois de l'Etat et à s'abstenir de tout lockout pour réduire les gages au-dessous de l'étalon, se réservant le droit de renvoyer tout employé pour cause.

L'association des citoyens, de son côté, se fait fort de fournir, dans la mesure qu'il lui sera possible de les obtenir, des ouvriers de première classe qui passeront contrat pour vendre leur travail au prix étalon, pour telle période dont on pourra convenir, s'engageant à ne pas se mettre en grève, à ne pas violenter ni assaillir les autres ouvriers, détruire la propriété ni faire aucun des actes criminels ordinaires à l'unionisme ouvrier. Chaque ouvrier se réserve le droit d'abandonner l'ouvrage pour cause, et l'association des citoyens engage de plus ses membres à employer leur puissance d'associés pour renforcer les contrats entre l'employeur et l'employé et à agir en masse pour maintenir la loi tout le temps.

Les nouvelles industries s'établissant à Battle Creek ne partiront sous aucune domination d'aucun genre de l'unionisme ouvrier, mais elles feront des contrats individuels avec chaque employé, ces contrats étant raisonnables et équitables et garantis des deux côtés.

C'est ainsi que, par suite des abus des unions ouvrières et de leurs efforts insensés pour ruiner tout le monde qui refuse d'"obéir", est né ce plan qui coupe court aux anciennes conditions d'injustice, de "lockouts", de grève, de violence, de perte d'argent et de guerre industrielle générale. Il inaugure une ère de parfait équilibre et de bon vouloir entre le patron et l'employé, le maintien solide de l'industrie et de la prospérité en conséquence. Toute la communauté est engagée, sous la pression du sentiment public et privé, à agir de manière à rendre à chaque homme son droit ancien "à la paix, à la liberté et à la recherche du bonheur".

D'autres cités seront amenées à protéger ainsi leurs travailleurs, leurs marchands et leurs citoyens aussi bien que leurs industries contre le fléau des grèves, la violence et les pertes qui résultent des fantaisies de l'unionisme ouvrier, et elles le feront en adoptant le plan de "Battle Creek". Mais cette dernière cité offre "maintenant" la paix industrielle, avec du charbon à bon marché, de la bonne eau, des facilités de chemins de fer de premier ordre et la meilleure classe qui soit connue d'ouvriers loyaux, compétents et pacifiques.

Des détails seront fournis sur demande au "Secr. de l'Ass. des Cit."

DISTINCTION

Le public devrait se rappeler qu'il y a quelques unions ouvrières conduites pacifiquement et, en proportion de ce qu'elles sont dignes, elles se sont assuré l'estime. Car nous sommes un peuple qui sympathise vivement avec tout acte honnête qui a pour but l'amélioration de la condition des travailleurs à gages. Mais nous n'oublions pas que nous recherchons le bien de tous et non point de ceux-là seulement qui appartiennent à quelque organisation, attendu que ces unions-là même qui se tiennent dans les limites de la légalité montrent d'indéniables tendances à la tyrannie et à l'oppression quand elles sont suffisamment fortes. Plusieurs de ces unions, en effet, stimulent et encouragent de criminels efforts pour imposer au peuple américain un joug d'esclavage. Comme le disait récemment un orateur : "L'arrogance du Roi Anglais, qui souleva l'éloquence incendiaire d'Otis, qui inspira l'immortelle déclaration de Jefferson, qui laissa Warren mourant sur les hauteurs de Bunker Hill n'était pas plus outrageante que les conditions qu'une "boutique fermée" imposerait à la communauté. Ces hommes s'enflammèrent jusqu'à la rébellion, "parce que le roi cherchait seulement à toucher leur portefeuille." Imaginez si vous le pouvez leur protestation indignée s'il avait cherché à prohiber ou restreindre leur occupation ou à déterminer les conditions d'après lesquelles ils gagneraient leur vie, ou encore les faire assaillir, battre, tuer, faire détruire faire assaillir, battre, tuer, détruire leurs habitations ou empoisonner leurs aliments s'ils ne se soumettaient pas.

Le public ne doit pas perdre de vue que de bons et vrais citoyens américains peuvent se trouver dans les unions et qu'ils condamnent les actes criminels de leurs associés, mais ils sont souvent en mauvaise compagnie.

Le sel ne fait qu'envenimer les plaies. De même l'unioniste honnête et respectueux de la loi n'en doit pas souffrir quand on dénonce les criminels. Mais quand vous entendez un unioniste "hurler" parce que les faits condamnables de ses comparses sont publiés, croyez qu'il s'est lui-même signalé, soit comme un des contempteurs de la loi ou un monsieur en sympathie avec ces gens-là. Il a eu l'esprit d'un contempteur de la loi ou la disposition à devenir tel à la plus prochaine occasion. C'est une des raisons pour lesquelles les patrons refusent d'employer de tels hommes.

Il y a peu de temps, les forces unionistes voulurent savoir si M. Post "resterait tranquille" si elles abandonnaient le boycott sur Postum et Grape-Nuts.

Voici la réponse: "Le syndicat a voulu ruiner notre commerce, parce que nous ne voulions pas nous unir à sa conspiration. Nous sommes citoyens américains et nous différons du plan des unions ouvrières en ce que nous ne forçons pas les gens à se mettre en grève, à boycotter, à commettre des assauts et le pillage, à détruire la propriété et à assassiner. Nous ne payons pas $20 aux étrangleurs pour briser les côtes d'un homme qui essaie de supporter sa famille, ni $30 pour un œil crevé.

Nous essayons de montrer notre appréciation simplement et honnêtement aux ouvriers indépendants en leur payant les salaires les plus élevés de l'état.

Nous avons un respect inaltérable pour la loi qui supporte l'unioniste pacifique, et un désir très vif de le voir acquérir assez de puissance pour purger les unions de leurs pratiques criminelles qui leur ont valu la dénonciation méritée d'un public las de souffrir et outragé, mais nous ne flatterons pas bassement, nous ne plierons pas le genou, nous ne porterons le collier détesté de l'escalavage blanc, l'étiquette de l'union, et nous ne prostituerons pas, notre citoyenneté américaine sous les "ordres" d'aucun syndicat du travail.

Vous offrez d'enlever la restriction sur notre commerce et au moyen de l'or des "unions" d'étouffer et de calmer ceux qui ont dénoncé fermement le despotisme qui écrase sous son talon de fer, la liberté de nos frères. Vous nous baillonneriez avec une barre d'argent et étoufferiez l'appel du peuple américain pour obéir au cri de petits enfants demandant du pain, et dont les pères fidèles ont été battus à mort lorsqu'ils s'efforçaient de leur gagner leur vie.

Votre boycott pourrait réussir peut-être à faire abandonner l'ouvrage par notre personnel et à nous chasser les affaires, mais vous ne pourrez jamais nous arracher ce précieux trésor pour lequel nos pères ont combattu et que chacun des fils bien nés conserve au prix de sa vie. Voilà pourquoi, parlant pour nos ouvriers et pour nous-mêmes, nous repoussons l'offre infamante".

POSTUM CEREAL Co., Ltd.

Note de l'Editeur. — La Compagnie Postum a un contrat annuel avec notre journal, pour un certain espace qu'elle peut employer pour y énoncer à sa guise des faits et des principes. Cette faculté qu'elle possède n'entraine pas nécessairement l'adhésion de la rédaction.

CORRESPONDANCE

A M. le Directeur de " La Patrie ".
Montréal.

M. le Directeur,

Ce que relate votre journal du 13, de l'accident arrivé le dimanche précédent à mon fils Joseph Edouard, élève du collège de l'Assomption, est malheureusement la triste vérité. Mais ce contre quoi je tiens à protester, c'est que, sans avoir été, à ce autorisé, sans même m'avoir rencontré ni aucun membre de ma famille votre reporter, faussé du tout au tout. Mes intentions, en me faisant prendre au sujet de cet accident, une poursuite en dommage de $5,000.00 contre les autorités du collège. Je vous prie donc de remarquer, et de faire remarquer par voie de votre journal, que jamais je ne me suis arrêté à une telle détermination et que je n'impute aucun blâme aux Messieurs du collège.

Veuillez me croire, votre tout dévoué serviteur,

DAMASE GAUTHIER.

Note de la Rédaction. — Les trois dernières lignes de la nouvelle à laquelle réfère M. Damase Gauthier ont été publiées par erreur, ayant été écrites "sujettes à confirmation", et le renseignement contraire positif ayant été obtenu par notre reporter. Nos lecteurs ont sans doute deviné l'erreur commise, car ces lignes étaient une flagrante contradiction avec le reste de la nouvelle.

Le service de la poste à la Malbaie — Le "Champlain" empêtré dans les glaces.

Malbaie, 8 janvier, 1905.

M. le rédacteur, "La Patrie",
Montréal.

Monsieur,

Je me vois forcé, bien qu'avec regret, de protester contre le mode d'envoi de votre journal "La Patrie", et vous admettrez qu'il y a matière à récrimination :

Depuis un mois environ, votre journal nous arrive très irrégulièrement ; nous en avons été privés à plusieurs reprises pendant deux à trois jours consécutifs durant le mois dernier. Nous sommes aujourd'hui au 9 janvier et nous n'avons pas encore reçu le numéro du 31 décembre. Ça devient intolérable. Vous me répondrez sans doute que votre journal est régulièrement adressé à vos abonnés, que le défaut est dans la transmission et que je devrais m'adresser au ministère des Postes ! Je veux bien vous croire et je n'entends aucunement vous tenir responsable de cette lacune. Je veux seulement solliciter votre concours et vous suggérer un moyen assez facile d'y remédier.

Vous savez sans doute que votre journal nous est transmis par voie de l'Intercolonial et de la traverse St-Denis à Malbaie. Or ce système de traverse, en dépit de toutes les promesses faites à l'arrivée du brise-glace "Champlain" a été jusqu'à présent et restera très défectueux pendant la saison des glaces. On a été jusqu'à remplacer au commandement du "Champlain" le capitaine Lapierre, par un autre capitaine qui prit immédiatement charge du navire, mais sans résultats bien éclatants. Le "Champlain" navigua les deux premiers jours sans atteindre la rive sud. Nous sommes aujourd'hui au 9 janvier et le bateau n'a pas communiqué avec la rive sud depuis le 3 janvier. Par conséquent, pas de malles venant de Montréal, pas de "Patrie", et quand l'aurons-nous ?

Je préfère au système actuel revenir à l'ancien système, (le traîneau à cheval) ; s'il donne moins de confort, il est encore plus sûr et plus pratique pour nous, car nos petits chevaux canadiens se tireront toujours mieux d'affaires dans la neige que le "Champlain" dans les glaces.

Si nos politiciens désiraient sincèrement nous procurer une amélioration dans nos moyens de transport, pourquoi n'ont-ils pas adopté le mode ordinaire et qui réussit partout : la voie ferrée. Et en attendant la voie ferrée, M. le rédacteur, nous conserverons le traîneau à cheval en hiver ; et comme remède au défaut que je viens de signaler, dans la transmission de votre journal, vous pourriez sans doute, comme propriétaire d'un grand journal, obtenir du maître général des Postes que la distribution de "La Patrie" se fasse via la rive nord du fleuve, d'après l'ancien système.

Le comté de Saguenay aussi bien que Charlevoix a aussi à souffrir de ces retards.

Espérant que mes justes plaintes seront prises en considération aussitôt que possible, je demeure, monsieur, votre tout dévoué,

UN DE VOS ABONNES.

A SHERBROOKE

La lutte municipale. — M. John Leonard est élu maire

(Dépêche spéciale.).

Sherbrooke, 17.—La lutte municipale s'est terminée, hier soir. De courte durée, elle a été très active. M. John Léonard, C.R., a été élu maire par une majorité de 241 voix sur son adversaire, M. C. W. Cate, C.R. Dans le quartier Sud, M. D. McManamy, ancien conseiller, a été réélu par 299 voix de majorité, et M. E. Sylvestre, par 360 voix. Ils étaient opposés par M. L. C. Bélanger, C.R., dans le quartier Est. M. E. Brault l'a emporté sur M. Moïse Audet par 175 de majorité. Dans les quartiers centre, sud et est, la votation a été dirigée avec beaucoup d'entrain. Dans ces quartiers, les femmes ayant droit de vote se sont toutes rendues aux polls. Les élus ont été chaleureusement félicités par leurs amis. M. Léonard sera le cinquième maire irlandais de Sherbrooke depuis 1842, date de l'organisation de Sherbrooke, en municipalité de ville. Ses prédécesseurs ont été M. J. Griffith, pendant deux termes, M.M. Murray et McNamamy. Notre nouveau maire est très estimé dans notre ville. La lutte terminée, tous sont contents de son élection.

Conférence à Longueuil

Samedi soir, Longueuil, l'hon. Rodolphe Lemieux, solliciteur général, fera une conférence littéraire.

La partie musicale sera remplie par les élèves du couvent des Sœurs de Jésus-Marie.

La réputation de M. Lemieux, comme orateur, devra attirer à cette conférence, une foule de citoyens.

Toutes les sortes de viandes, gibiers ou poissons peuvent être améliorées de 100 p. c. par l'addition de quelques gouttes de la :: :: :: ::

SAUCE DE LEA & PERRINS

LA VERITABLE WORCESTERSHIRE

Vous pouvez vous la procurer chez tous les épiciers

J. M. DOUCLAS & CO., Agents Canadiens, Montréal

VENTE AVANT L'INVENTAIRE

Vu notre assortiment considérable de produits en boite, (can goods) nous avons décidé de faire une vente sans précédente afin de réduire un peu notre stock avant de faire l'inventaire.

En lisant ces quelques lignes vous serez convaincu des .:. .:. .:. .:. .:. .:.

BONS MARCHES EXTRAORDINAIRES

que nous offrons pour quelques jours seulement

1 Douzaine de boites de Pois, Fèves, Tomates et Blé-d'Inde mélangés..... **$1.00**

1 Douzaine de boites de Tomates..... **$1.25**

1 Douzaine de boites de Blé-d'Inde..... **$1.25**

1 Douzaine de boites de Saumons, étiquette "Star," 10c la boite ou..... **$1.10**

REMARQUEZ BIEN QUE CETTE VENTE N'EST QUE POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT.

N. CHARTRAND

340 Rue des Seigneurs, Bell Tel. Main 3807

Alaska Fur Store

Grande Vente à Réduction de Fourrures de Choix

Tout notre immense assortiment de Fourrures et Merceries offert à 20 jusqu'à 50 p.c. d'escompte.

SPECIAL:

150 capots de chat sauvage sacrifiés à 50 p. c. de réduction.

Clavet & Cinchereau

Tel. Bell E 849. 1437 rue Ste-Catherine.

..QUELQUES BONS..

Marchés Etonnants

—EN—

PIANOS

Franchement, nous sommes encombrés, et nous faisons des efforts spéciaux pour diminuer le stock. Lisez un peu les bons marchés suivants, et ne perdez pas de temps à vous procurer l'instrument particulier qui semble vous convenir le mieux.

LINDSAY—Piano droit en noyer, 7⅓ octaves, avec toutes les améliorations modernes ; 3 pédales ; six mois en usage seulement. Prix régulier $300.00. Prix spécial..... **$225.00**
Conditions—$10.00 comptant et $6 par mois.

LANDESDOWNE—Piano droit de 7⅓ octaves, belle caisse en acajou ; fait par Nordheimer ; 3 pédales ; ne peut être distingué d'un neuf. Prix régulier $350.00. Prix spécial **$255.00**
Conditions— $15.00 comptant et $7 par mois.

KARN—Un piano droit de 7⅓ du style le plus grand et le plus beau, fait par Karn. Prix régulier, $450.00, mais, à cause du changement d'agence, nous acceptons..... **$350.00**
Conditions- $25.00 comptant et $25.00 par trimestre.

HEINTZMAN & CO—Un beau piano droit de seconde main, par ce fabricant éminent, en parfait état. Coûta $450.00. Prix de bon marché **$215.00**
Conditions—$10.00 comptant ou $6.00 par mois

CHICKERING—Un piano Chickering Concert-Grand réellement superbe belle caisse en acajou ; en usage durant deux ans seulement. Coûta $1500.00. Nous accepterons **$825.00**
Conditions—Comptant.

WEBER—Très beau piano droit Weber, avec caisse en palissandre. Voilà une aubaine. Son excellent et dimension très appropriée. Coûta $400.00. Prix de bon marché.... **$230.00**
Conditions—$10.00 comptant et $6.00 par mois

Tous ces instruments sont en parfait état et sont entièrement garantis par nous.

C. W. LINDSAY, Limited.

Bureau-Chef, 2366 rue Ste-Catherine, Montréal. 274-1

AU CONSEIL DE VILLE

Beaucoup de questions traitées et résolues à l'assemblée d'hier

Le conseil de ville s'est assemblé, hier après-midi, sous la présidence du maire Laporte, et l'on a fait beaucoup de besogne.

A la demande de l'échevin Chaussé la question de la conversion en parc du cimetière militaire du chemin Papineau a été référée de nouveau à la commission des parcs. La difficulté qui se présente pour le moment, est qu'il faut avoir le consentement des autorités impériales.

Après quelque discussion, le rapport nommant une délégation chargée d'aller à Ottawa pour négocier avec le gouvernement au sujet du terrain Shakespeare pour la construction de l'école militaire, est adopté.

L'échevin Couture avait demandé d'abord le next meeting, mais on lui fit voir qu'un retard de 15 jours pourrait compromettre le projet, et il retira son opposition.

L'échevin Bastien est d'avis que le gouvernement n'acceptera pas le site en question, et il mentionne la ferme Lalaude, de la ville de St-Louis, comme étant plus propice.

Les délégués sont les échevins Robillard, Nelson, Lavallée, L. A. Lapointe, Sadler, Bastien et Deserres. Ils ont été autorisés à offrir en échange du parc Lafontaine n'importe quel autre terrain qu'ils jugeront à propos en sus de la propriété Shakespeare, si celle-ci n'est pas agréée.

Le rapport de la commission des finances, faisant la distribution du travail des cotiseurs, a été d'une adoption difficile. Les échevins Larivière, Chaussé et autres se sont opposés à un évaluateur qu'ils trouvent trop sévère. C'est à qui ne l'aurait pas eu dans son quartier.

La somme de $1,000 est votée à M. Lanctôt, greffier en chancellerie, comme émoluments annuels, pour suivre à Québec, les bills qui intéressent Montréal.

Un mandat de $15,000 est mis à la disposition de la commission des Parcs pour commencer dès cet hiver, la construction du restaurant et du pavillon d'observation, au Parc Mont-Royal.

On renvoie au comité des finances le rapport de la commission de police demandant les fonds nécessaires pour payer le salaire des officiers récemment réintégrés, durant tout le temps qu'ils ont été suspendus.

Il s'agit, comme on le sait, de MM. Bellefleur, Guyon, Sanguinet et Vézina.

Le rapport demandant de changer le nom de la rue Saint-Antoine en celui de Craig, ayant rencontré de l'opposition de la part de l'échevin Sauvageau, il a été renvoyé au comité spécial.

On renvoie à la commission des chemins et au département en loi une lettre de MM. F. McKeown and Co., disant qu'ils renoncent à leur contrat pour la construction de l'égout du chemin de la Côte des Neiges. Ils allèguent que le conseil leur a fait subir des retards tels qu'ils ne peuvent plus maintenant exécuter les travaux au prix de leur soumission.

A la demande de l'échevin Duquette on retranche de l'ordre du jour le règlement au sujet d'un emprunt destiné à acheter le matériel de la compagnie du gaz vu que l'on est forcé de continuer le contrat,

M. Duquette est d'avis, cependant que l'on devrait essayer d'obtenir de meilleures conditions que celles qui existent, en attendant que l'on soit prêt à entreprendre la municipalisation de ce service.

Sur motion de l'échevin Bastien, le règlement concernant la fermeture de bonne heure subit sa première lecture.

On retranche de l'ordre du jour le projet de règlement de l'échevin St-Denis, à l'effet de permettre l'ouverture des boutiques de barbiers, pendant certaines heures, le dimanche, dans les hôtels.

L'échevin Vallières parlant du mouvement qui vient de se faire pour placer la police sous le contrôle d'une commission spéciale, proteste contre la manière dont on a agi. On aurait dû ne faire que par courtoisie s'adresser au conseil. M. Vallières demande au président de la police ce qu'il pense du projet.

L'échevin St-Denis dit qu'il n'est pas contre le changement projeté, mais il est d'avis que les deux marchands qui ont pris l'initiative sont poussés par un juge et par un député qui veulent se faire nommer commissaire. Quoi qu'il en soit M. St-Denis est d'avis que les commissaires en question devraient être élus par le peuple.

L'échevin L. A. Lapointe, proteste contre les insinuations de son collègue M. St-Denis, et dit qu'il est absurde de penser qu'un magistrat quelconque cherche la position.

Le maire Laporte déclare qu'il n'a été consulté par personne au sujet de cet amendement à la charte.

En réponse à une question de l'échevin Bumbray, le président des finances dit que selon lui les lettres contenant les chèques volés ont été détournées au bureau de poste. A l'avenir ces lettres seront enrégistrées.

L'échevin Sadler donne ensuite des explications au sujet de la réception qui sera donnée, le 24, au nouveau gouverneur général. La réception se fera dans la salle du conseil et elle sera publique.

Aucune carte d'invitation ne sera envoyée. Les sièges des échevins seront enlevés pour faire plus d'espace à la foule. A trois heures le maire présentera une adresse à Leurs Excellences puis le public pourra ensuite défiler devant le représentant de Sa Majesté.

Hopital Notre-Dame

Le trésorier de l'hôpital Notre-Dame accuse, avec reconnaissance, réception des dons suivants :

Gouvernement provincial, $5,000.00.
Madame Louis Masson, $100.00.
The Dominion Transport Co., Ltd., $50.00.
MM. H. B. Ames, Sir George Drummond, $25.00 chacun.
M. R. Wilson-Smith, $20.00.
MM. Art. Simard, Madame E. A. Généreux, capt. A. Reid, P. Laferrière, R. Bolton, A. Robert, hon. F. L. Béique, The Watson Foster Co., Ltd., Henry Morgan & Co., J. A. Coutlée, Dr G. Villeneuve, Kerry, Watson & Co., F. Hellyer, Caverhill, Learmont & Co., Dr L. A. Demers, J. P. Cleghorn, $10.00 chacun.
MM. F. B. McNamee, A. Lamarche, M. Burke, Carter, Galbraith & Co., Hunt & Co., J. A. Robitaille, $5.00 chacun.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE ST-LAURENT

ST-LAURENT, 4 JANVIER, 1905

Je, CHARLES STANISLAS TASSÉ, donne par les présentes, avis public que les lots de terre ci-après mentionnés seront vendus, par encan public, à la salle des séances du Conseil Municipal de la ville St-Laurent, dans la ville St-Laurent, comté Jacques-Cartier, Mercredi, le huit du mois de Mars prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour les cotisations et charges dues à la municipalité locale ci-après mentionnée, à moins qu'elles ne soient payées, avec les frais encourus, avant le jour de la vente, savoir :

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL.—Etat des terrains situés dans la Ville St-Laurent, endettés pour taxes scolaires et transmis au secrétaire-trésorier de la Ville St-Laurent conformément à l'article 393 du Code de l'Instruction Publique de la Province de Québec, pour être vendus par le secrétaire-trésorier de la dite ville le six Mars mil neuf cent cinq.

NOMS DES PROPRIETAIRES	No. du Cadastre		Taxes Scolaires	Taxes Municipales
			$ c	$ c
Cousineau et Gohier	409	3	62	79
" "		4	62	79
" "		5	62	79
Thos. Baillargeon		13	89	2.66
" "		14	89	2.66
G. Sévigny		45	88	1.99
Cousineau et Gohier		49	1.11	1.71
" "		51	84	1.27
" "		52	90	1.27
A. Robillard		55	1.22	3.53
"		59	98	2.30
"		61	98	1.75
"		63	98	2.30
"		65	98	2.30
"		67	98	2.30
"		69	98	2.30
Cousineau et Gohier		71	98	1.75
" "		89	84	1.27
" "		90	84	1.27
A. Robillard	409	93	88	3.07
Cousineau et Gohier		97	84	1.27
A. Robillard		102	1.12	3.21
J. T. Heil		109	1.12	2.94
"		110	1.12	1.99
Frs. Mailly		111	94	1.99
R. G. Delorimier		112	1.24	4.81
A. Robillard		113	1.12	4.46
"		115	1.12	3.21
Geo. Beaucage		116	1.24	3.75
Evariste Soucy		120	1.24	3.17
Cousineau et Gohier		121	88	1.98
Jos. Deguire		126	2.11	4.31
Cousineau et Gohier		127	90	1.27
" "		129	90	1.27
Wilf. Soucy		132	76	5.28
T. Migneron		151	1.15	8.88
Art. Dépatie	½	155	15	48
Cousineau et Gohier		157	63	79
P. Legault		158	73	1.37
Clovis Leduc		162	43	1.20
T. Gagnier		170	73	1.79
J. S. Décary		175	1.01	1.70
J. Gauthier	½	182	05	12
T. Ethier	½	184	04	12
"	½	186	05	12
"	½	188	05	12
"	½	190	05	12
"	½	192	05	12
"	½	194	21	48
"	½	196	22	48
"	½	198	22	48
"	½	200	21	48
Dame Geo. Bourgouin	409	201	91	3.78
Cousineau et Gohier		202	78	95
T. Ethier	½	203	21	48
Cousineau et Gohier		204	67	1.18
" "		205	73	1.38
T. Ethier	½	207	21	48
"	½	208	21	48
"	½	209	22	48
"	½	210	21	48
"	½	211	21	48
"	½	212	21	48
"	½	213	21	48
"	½	214	21	48
"	½	215	21	48
"	½	216	21	48
Cousineau et Gohier		218	61	48
" "		219	66	95
E. Bourbonnais		228	89	2.11
"		229	89	2.11
"		230	89	2.11
C. Brunelle		235	89	95
Cousineau et Gohier		247	67	95
" "		248	67	95
"		249	67	95
Jos. Robert		260	67	3.10
T. Baillargeon		261	1.01	2.78
Cousineau et Gohier		262	63	79
" "		267	99	1.58
" "		268	1.23	1.58
" "	409	269	1.33	3.35
" "		270	1.33	8.58
"		271	1.29	4.18
A. Valiquette		272	1.93	4.94
Dame F. X. Roy		286	1.09	4.95
Cousineau et Gohier		289	1.23	1.58
" "		290	1.35	1.58
Dame F. X. Roy		294	1.09	2.40
A. Tebnis	½	295	45	1.43
Jos. Juneau	½	296	45	1.43
M. Parthenais		297	1.51	3.35
"		298	1.51	3.35
E. Lecavalier		301	1.29	9.91
"		302	1.05	1.74
Cousineau et Gohier		324	1.09	3.80
" "		325	1.09	3.80
Z. Beauchamp	466	1	1.09	1.77
Cousineau et Gohier		2	88	2.14
" "		3	88	1.74
" "		4	88	1.77
" "		5	88	1.77
" "		6	73	1.87
H. Rivet		8	1.09	1.77
J. B. Langlois		12	1.38	2.65
"		13	1.27	2.65
Cousineau et Gohier		22	86	1.78
" "		23	86	1.78
" "		24	86	3.28
" "		25	86	2.33
A. Poirier	466	27	1.18	2.90
"		28	1.18	2.65
"		29	1.18	4.53
"		30	1.18	2.65
"		31	1.18	2.65
Cousineau et Gohier		35	1.18	2.40
M. Gagné		70	61	1.07
Cousineau et Gohier		117	97	1.43
" "		118	97	1.43
" "		119	97	1.43
" "		120	97	1.43
Bonneau et Lavigne		123	82	1.81
" "		124	82	1.81
" "		184	82	1.81
" "		185	82	1.81
" "		186	82	1.81
" "		187	94	1.81
" "		189	94	1.99
" "		190	82	1.99
" "		191	82	1.99
" "		192	82	1.99
Cousineau et Gohier		245	46	57
Dame R. Gervais	½	246	46	29
Cousineau et Gohier		247	46	57
R. Mérizzi	466	254	61	1.15
Cousineau et Gohier		255	61	1.90
C. Catelli		258	61	1.53
Chs Langlois		267	46	72
"		268	46	72
Cousineau et Gohier	½	270	46	29
A. Labelle		276	46	1.24
Cousineau et Gohier		308	58	57
O. Bibeau	454-54	6	1.58	4.24
Cousineau et Gohier		746	60	5.97
R. Rufiange		12	1.18	5.20
"		13	1.18	5.00
Cousineau et Gohier		23	1.59	6.20
" "		28	1.08	3.73
" "		35	1.18	5.96
L. Labrèche		46	1.18	4.05
"		47	1.18	4.20
"		48	1.18	4.59
"		49	1.18	5.70

NOMS DES PROPRIETAIRES	No. du Cadastre		Taxes Scolaires	Taxes Municipales
			$ c	$ c
L. Labrèche		50	1.18	4.73
"		51	1.18	5.15
"		52	1.18	6.77
P. Labelle		58	1.15	5.70
Z. Gosselin		75	1.18	3.45
"		76	1.18	3.45
"		77	1.18	3.67
"		78	1.18	3.35
"		79	1.18	2.80
"		80	1.09	2.67
"		81	1.09	2.71
"		82	1.09	2.71
"		82	1.09	2.51
"		83	1.09	2.76
Ed. Léonard		84	1.09	3.36
"	451	112	1.18	3.03
"		113	1.18	3.03
"		114	1.18	3.03
F. Gosselin		133	1.09	2.36
"		134	1.09	2.36
"		135	1.09	2.36
"		136	1.18	2.65
"		137	1.18	2.65
"		138	1.18	2.65
"		139	1.18	2.65
"		140	1.18	2.65
"		141	1.18	2.65
"		142	1.18	2.65
Nap. Fortier		143	1.18	2.65
"		144	1.18	3.03
E. Théberge		161	85	2.40
Cousineau et Gohier		164	1.03	2.60
E. Caron		173	1.18	2.60
Cousineau et Gohier		176	99	1.77
S. Lunck		179	1.18	2.70
I. Carrier		184	1.18	3.23
Cousineau et Gohier		185	1.14	1.90
I. Lemieux		187	85	2.40
Cousineau et Gohier		208	1.03	2.60
O. Daignault		209	1.18	2.60
Cousineau et Gohier		210	85	3.03
J. Pouoart		228	88	2.52
"		229	88	2.52
James Swail		242	78	1.27
"		243	67	79
W. Ryan	465	21	97	5.71
Dame P. Plouffe		23	97	1.43
"		24	97	1.43
Cousineau et Gohier		28	97	1.43
J. Laferrière		71	26	1.43
J. Desjardins		37	1.18	3.07
"		38	1.18	3.07
A. Fisette et al		45	97	1.81
Cousineau et Gohier		46	82	1.43
Dame J. H. Roy		48	1.33	3.19
"		49	1.34	2.06
Dame J. Guay		50	1.35	5.49
N. A. Bourgeau		54	1.24	3.06
"		55	97	1.43
J. Normandin		58	64	1.81
"		59	64	1.81
J. Bourget		60	97	2.06
"		61	97	4.10
Cousineau et Gohier		75	1.18	3.32
" "		76	1.18	3.64
P. Cousineau		81	1.29	3.05
Cousineau et Gohier		82	1.18	4.49
B. Lusher		83	1.03	2.61
T. Carrière		85	1.03	4.35
J. Girard		94	1.45	2.90
"		95	1.18	2.65
"	465	96	1.18	2.90
"		97	1.18	2.65
Saül Dion		103	97	2.06
" "		104	97	2.06
L. Cousineau		105	97	72
P. Trudel		110	97	1.81
S. Renaud		112	97	2.44
Cousineau et Gohier		115	93	1.43
" "		116	97	1.71
" "		117	91	1.75
J. J. Beaudoin		120	97	1.75
J. Bousquet		121	97	2.06
"		122	97	2.81
J. N. Rousseau		124	97	1.59
Cousineau et Gohier		128	97	2.81
" "		129	97	2.06
" "		142	1.18	
H. Leduc		148	1.28	2.56
N. Labrecque		151	97	2.56
E. Labelle		157	97	2.64
Cousineau et Gohier		159	97	2.26
" "		160	97	2.26
" "		162	97	2.01
J. Lebrun		166	1.45	3.10
J. Laflamme		170	1.45	5.55
J. E. Lanoix		171	1.18	4.08
A. Fisette		173	1.18	4.08
Dame H. Viau		176	1.15	3.45
D. Lemieux		183	97	2.36
N. Léveillé		184	64	2.16
"		185	64	2.16
"		186	64	2.16
J. Beauvais (avis à Chs. Guilbault, M. C., 315 Dorchester.)		198	1.03	2.75
"		199	1.03	2.75
"		200	1.03	2.75
P. E. Beauchamp		203	1.85	3.10
Lawrence Melnerny	465	210	64	1.81
Lawrence Melnerny 465		211	64	1.81
N. Paquette		234	83	1.43
"		235	1.10	1.43
F. Meloche		237	1.45	2.65
C. Martel		238	97	2.06
"		239	97	2.06
H. Nadeau		249	1.29	3.03
R. Thibodeau		253	1.18	2.65
H. Sauriol		254	1.18	2.65
H. H. Beaudoin		280	1.29	2.85
"		281	1.18	1.90
Cousineau et Gohier		283	1.18	3.40
" "		284	1.17	2.38
" "		285	1.17	1.55
H. Ross		293	97	2.36
Cousineau et Gohier		298	1.18	1.90
A. Marceau		300	1.18	2.85
"		301	1.18	2.85
A. Bastien		303	1.18	2.60
"		304	1.18	2.60
T. Dupras		305	1.18	2.43
R. Forest et N. Gaudet		308	1.18	2.60
" "		309	97	2.26
" "		310	97	2.26
" "		311	1.21	2.51
Dame O. A. Lachapelle		316	93	1.27
Cousineau et Gohier		319	85	2.43
J. A. A. Larin		320	1.18	2.85
Cousineau et Gohier		327	1.18	2.65
" "		328	1.18	3.40
J. Lafortune	465	338	1.18	3.03
"		339	1.12	2.28
F. Lachance		340	97	3.19
F. Lachance		341	1.09	2.06
Ls. Lemay		351	97	1.81
Cousineau et Gohier		357	97	1.43
J. B. Masson		361	97	1.43
Cousineau et Gohier		362	82	1.43
Cousineau et Gohier		371	82	1.43
Cousineau et Gohier		375	97	2.16
Cousineau et Gohier		376	97	2.16
L. Larocque		382	1.18	2.16
L. Larocque		383	1.18	2.16
Jos. Dubé		385	82	2.44
Z. Dépatie		386	97	2.81
Z. Dépatie		387	97	2.06
Jos. Roy		389	1.28	2.96
Dame P. Letondal		390	1.49	3.43
J. L. A. Emond		403	82	2.01
J. L. A. Emond		404	1.40	2.06
J. L. W. Pepin		413	87	1.75

NOMS DES PROPRIETAIRES	No. du Cadastre		Taxes Scolaires	Taxes Municipales
			$ c	$ c
J. L. W. Pepin		414	87	1.75
Cousineau et Gohier		415	76	1.75
Cousineau et Gohier		416	97	2.70
J. B. Deladurantaye		418	97	4.11
J. B. Deladurantaye		419	76	1.65
J. B. Deladurantaye	465	420	76	1.65
J. B. Deladurantaye		421	76	1.90
J. B. Deladurantaye		422	91	1.90
J. B. Deladurantaye		424	1.12	2.51
J. B. Deladurantaye		425	97	2.26
J. B. Deladurantaye		426	97	2.26
J. B. Deladurantaye		427	97	2.26
J. B. Deladurantaye		428	97	2.26
J. B. Deladurantaye		429	97	2.26
J. B. Deladurantaye		430	97	2.26
J. B. Deladurantaye		431	97	7.11
J. B. Deladurantaye		432	97	2.26
J. B. Deladurantaye		433	97	2.26
J. B. Deladurantaye		434	97	2.26
J. B. Deladurantaye		435	97	2.26
J. B. Deladurantaye		436	97	2.26
W. Besner		438	97	3.01
W. Besner		439	97	2.26
J. H. Hébert		440	1.28	2.26
P. Marier		441	64	2.01
P. Marier		442	64	2.01
N. Pichette		444	91	1.91
N. Pichette		445	82	1.91
N. Pichette		446	82	1.91
A. Panneretr		448	97	2.26
Cousineau et Gohier		449	97	
Ed. Delpit		452	97	2.01
Ed. Delpit		453	97	2.01
Ed. Delpit		454	97	2.01
Ed. Delpit		455	97	2.01
J. J. Naud		456	97	1.91
J. J. Naud		457	97	1.91
Z. Beauchamp		475	1.02	1.97
Cousineau et Gohier		476	91	2.07
Cousineau et Gohier		477	91	2.07
Cousineau et Gohier	465	478	91	2.07
Cousineau et Gohier		479	91	2.07
Cousineau et Gohier		480	91	1.53
O. Langlois		481	91	2.07
H. Rivest		482	91	2.07
R. Cadotte		483	91	2.07
R. Cadotte		484	91	2.07
Dame J. J. Auclair		490	97	2.06
Dame J. J. Auclair		491	97	2.06
Dame J. J. Auclair		492	97	3.74
Dame J. J. Auclair		493	99	2.31
Cousineau et Gohier		513	97	1.27
Cousineau et Gohier		514	97	1.27
Cousineau et Gohier		515	97	1.27
Cousineau et Gohier		516	97	1.27
N. A. Gendron		519	97	2.44
Ls. Lemay		520	1.28	2.44
J. B. E. Dumont		524	97	1.81
J. B. E. Dumont		525	97	1.81
J. B. E. Dumont		526	97	2.81
J. B. E. Dumont		527	97	2.06
J. Bélanger		529	97	2.16
J. Bélanger		530	97	2.16
Cousineau et Gohier		531	97	1.27
Cousineau et Gohier		532	97	1.27
A. Soulières		536	1.09	2.31
Ed. Gohier		537	75	1.27
Dame J. Gervais		544	64	1.43
Dame J. Gervais		545	64	1.43
P. O. Pelletier		550	97	2.81
P. O. Pellotier		551	97	2.06
E. Nantel		557	97	2.16
A. Brien		558	97	2.44
J. B. E. Craig		559	97	2.44
W. A. Bastien	465	576	97	1.91
A. Bastien		577	97	1.91
A. Duperron		578	64	2.01
S. Bazinet		589	56	1.90
S. Bazinet		590	76	1.90
S. Bazinet		591	76	1.90
A. Lecompte		594	1.24	2.51
A. Lecompte		595	76	1.78
A. Lecompte		596	76	1.75
A. Lecompte		597	76	1.75
A. Lecompte		598	76	1.75
A. Lecompte		599	76	1.75
Cousineau et Gohier		606	97	3.01
Cousineau et Gohier		607	97	2.26
A. T. Gagnon		608	97	1.91
A. T. Gagnon		609	97	1.91
A. T. Gagnon		610	97	1.91
F. X. Gosselin		616	1.28	2.64
Dame G. Leroux		617	76	1.30
Dame G. Leroux		618	76	1.30
Dame G. Leroux		619	76	1.30
Dame G. Leroux		620	76	1.30
L. Lapierre		621	1.03	1.30
Cousineau et Gohier		623	94	3.69
Cousineau et Gohier		624	76	1.65
Cousineau et Gohier		625	72	95
J. Bte Marion		631	71	1.83
J. Bte Marion		632	97	1.98
Pierre Beaulieu	242	8	1.45	4.15
Art. Raza		14	60	1.90
Ls. Bessette		21	2.07	4.15
C. Jacotel		22	1.45	4.15
L. Cousineau	242	31	1.58	2.77
Jos. Bruchési		32	1.36	3.87
Jos. Bruchési		34	1.39	2.61
A. Lamer		37	1.45	3.65
A. Vary		38	1.45	4.15
Veuve R. Laurendeau		40	1.45	4.15
J. P. C. Désiets		42	1.45	2.90
T. Bourassa		43	1.45	3.09
T. Cousineau		47	1.45	3.09
T. Boldue		48	1.45	2.90
Ida Hurtubise		51	1.45	4.15
V. Cirouard		53	1.45	4.15
L. Cousineau		57	1.45	3.09
V. Chartrand		58	1.36	2.61
P. H. Perrier		59	1.36	2.80
Raby et Vallée		71	1.45	4.15
A. Gendron		72	1.45	4.15
A. Gendron		73	1.45	2.90
J. B. Decarne		74	1.45	4.15
L. Daoust		75	1.45	2.90
L. Charlebois		76	1.45	4.15
A. Desjardins		87	1.45	4.15
Jos. Lamarche		89	1.45	4.15
F. X. Bertrand		93	1.30	1.81
A. Dépatie		95	1.30	2.21
A. Bertrand		96	1.10	2.21
J. W. R. Brunet		97	1.12	1.81
A. R. Cintrat		98	64	1.81
S. Richardson		99	1.12	2.21
A. R. Cintrat	242	100	64	3.21
C. Bergevin		101	1.36	2.21
G. E. Mathieu		102	1.12	3.21
G. T. O. Carslake		106	1.33	3.80
L. Cousineau		109	85	2.80
G. T. O. Carslake		110	85	3.80
M. Perrault		111	85	2.80
T. Rinfret et al		112	1.33	2.80
L. Cousineau		114	1.33	2.80
G. Sévigny		116	1.67	3.80
O. Rochon		117	1.33	2.98
F. X. Lanthier		121	1.51	2.80
N. Moreau		122	1.33	2.80
N. Courteau		128	1.48	2.80
"		130	1.49	2.82
Jos. Groulx		132	1.49	2.82
J. E. Trottier		159	1.24	3.56
L. Cousineau		161	1.45	4.15
L. Cousineau		162	1.05	2.21
S. Lachapelle		163	1.05	3.27
L. Cousineau	242	164	1.05	2.21
Labelle et Brien		166	1.05	3.27
" "		167	1.05	3.27

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE ST-LAURENT.--Suite.

NOMS DES PROPRIETAIRES	No. du Cadastre	Taxes Scolaires	Taxes Municipales
		$ c	$ c
Dame A. Blais	175	1.21	2.39
Dame A. Blais	176	1.45	4.15
H. Poirier	177	1.45	4.15
Ernest Thouin	187	1.45	4.15
L. Cousineau	188	1.45	4.15
G. Mireau	190	1.45	1.90
G. Lusalle	191	1.45	3.09
J. A. Rodier	192	1.45	4.15
A. Bessette	212 196	1.13	2.82
J. Perrier	197	1.13	2.92
J. Charlebois	198	1.13	2.92
E. Gohier	199	1.29	1.71
A. O. Lapointe	200	1.33	2.95
Thos. Quintal	201	1.33	2.80
J. Beaulne Cie	203	1.33	3.80
J. Beaulne Cie	204	1.33	3.80
J. Beaulne Cie	205	1.33	3.80
J. Beaulne Cie	206	1.33	3.80
David Duplessis	210	1.21	3.45
G. T. Pratt	211	1.21	3.45
E. Favreau	212	1.21	3.45
J. N. Dusseault	213	1.21	2.82
Jos. Daignault	215	1.21	2.82
Pierre Bourdon	216	1.21	2.82

Saint-Laurent, 26 novembre 1904.

C. S. TASSE, Sec.-Trés.

accepté par les commissaires d'écoles du village St-Laurent à leur séance du 26 novembre 1904.

C. S. TASSE, Sec.-Trés.

10 17

INTERCOLONIAL VS GRAND-TRONC

Le commission chargée de l'enquête sur les difficultés de l'Intercolonial et du Grand-Tronc poursuit toujours ses travaux.

Ce matin, M. L. D. Perry, commis-chef du fret de l'Intercolonial a rendu témoignage. Il déclare que le 28 décembre dernier, il a fait un arrangement avec M. Pullen, agent général du fret du Grand-Tronc, par lequel les œufs, le beurre et le fromage et autres denrées périssables, venant de l'Ouest, seraient transportés par voie de l'Intercolonial à Halifax et à St-Jean aux mêmes taux qu'à Portland.

Le 4 janvier courant, M. Pullen l'a informé par téléphone qu'il ne pouvait donner suite à l'arrangement du 28 décembre.

— E. Tiffin, gérant général du trafic à l'Intercolonial, est le témoin suivant. Il a eu une entrevue avec M. Hays du Grand-Tronc, et M. H. M. Allan, de la ligne Allan.

M. Allan se plaignait qu'il ne pouvait avoir de fret à St-Jean, et qu'on ne donnait pas à sa compagnie les taux et facilités voulus; ainsi il ne pouvait avoir de connaissements donnés par les agents du Grand-Tronc pour Liverpool.

M. Hays a répondu qu'il ne pouvait donner plus de chars ; quant aux connaissements il a référé la chose à M. Loud qui a déclaré qu'on ne donnait de connaissements pour Liverpool que par voie du Grand-Tronc.

Le témoin charge 2 cts par boite pour le beurre, les œufs, etc., pour le transport de ces effets dans les chars de l'Intercolonial, tandis que rien n'est chargé pour aller à Portland.

Le Grand-Tronc, dit le témoin, ne donne pas de taux pour l'Europe via Halifax et St-Jean, pendant que cette compagnie en donne via Portland.

Le quartier Ste-Anne

Le comité nommé, la semaine dernière, à l'assemblée publique qui a eu lieu à l'hôtel Bull's Head, rue Centre, pour discuter l'opportunité de diviser le quartier Ste-Anne en deux, s'est réuni hier soir. Etaient présents, l'ex-échevin Tansey, MM. W. Bennett, S. Gorman, P. Prendergast, J. McDonald et autres. L'on est actuellement à faire signer des requêtes, et il appert que le public est très en faveur du changement.

UN BEAU TEINT fait Toujours Plaisir

L'ORIENTAL CREAM ou l'embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseurs, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 57 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente) : "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille empêchera tous les vous durera six mois. **La POUDRE SUBTILE GOURAUD enlève les pellicules sans détériorer la peau.** En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation, et mentionnez ce journal. FRED. T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.-Y. m-i-s—jno.

"LES SURPRISES DU DIVORCE"

Pour les employés de tramways

La Compagnie des tramways de Montréal ménageait une agréable surprise à ses employés. Elle leur annonçait hier qu'elle avait décidé de donner en leur honneur et au bénéfice de leur association de bienfaisance deux représentations dramatiques et musicales.

Elle a fait des arrangements avec la compagnie du Théâtre des Nouveautés pour donner "Les Surprises du Divorce" au Monument National, demain après-midi et demain soir.

Pour qu'il n'en coûte rien aux employés chacun d'eux recevra deux billets pour la représentation et quatre billets de tramway.

A la représentation du soir, pour les employés de langue anglaise qui ne comprennent pas le français, MM. E. Duquette, J. E. Slattery et J. V. Doyle, chanteront en anglais pendant les entractes.

Il n'y aura pas de représentation aux "Nouveautés" demain soir, la troupe jouant au "Monument National".

LES VOLS DE PALETOTS

Par le temps rigoureux que nous avons ces jours-ci les voleurs sont portés à s'emparer des paletots d'autrui.

Les paletots de chat sauvage semblent avoir leur prédilection.

Plusieurs plaintes ont été faites à ce propos au bureau des détectives.

Par contre un de ces paletots volés a été déposé au bureau de la sûreté et attend son propriétaire pour le préserver contre les intempéries de la saison. Détail intéressant et qui démontre le soin intelligent que le propriétaire sait prendre de sa personne, on a trouvé dans une des poches de ce paletot, une belle bouteille de Merchants Scotch, Old Highland Whiskey, ce grand cordial si approprié à nos hivers canadiens. 271-1

Condoléances

A une assemblée spécial du Corps Musical de Tempérance, il a été proposé par M. Elzéar Pelletier et appuyé unanimement que le Corps Musical de Tempérance a appris avec regret la mort de Mme Joseph Plourde, sœur de M. H. A. Sirois, ex-vice-président du C.M.T., et que copie de la présente résolution soit transmise à la famille et aux journaux.

LEON LEBRUN,
Secrétaire-archiviste.

La flottille du St-Laurent a adopté la résolution suivante :

Proposé par M. L. N. Denis, secondé par M. L. A. Fortier, et résolu à l'unanimité : Que la Flottille du St-Laurent a appris avec regret la mort de M. Colbert O. Grothé, frère de M. L. O. Grothé, membre de la Flottille du St-Laurent ; qu'un vote de condoléances soit envoyé à sa famille, et que copie de cette résolution soit transmise aux journaux.

J. MIGNERON,
Secrétaire.

Les membres du chœur de chant de l'église St-Joseph, réunis en assemblée, ont voté unanimement des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de Madame Charbonneau, mère de leur dévoué directeur, M. Léon Charbonneau.

Il fut aussi résolu de faire parvenir copies des présentes à la famille en deuil et aux journaux.

Chez la concierge.

—Etes-vous discrète, madame Pipelet ?

—Pour sûr... que monsieur se suicida seulement et il verra que je ne raconte rien à la police.

SEANCE INTERESSANTE

Chez M. le Prof. Lalime, de Saint-Hyacinthe

Le 28 décembre dernier, avait lieu à St-Hyacinthe, ce que M. le Prof. Lalime appelle ses "soirées de chiffres." Il clôture chaque année par une telle séance qui n'est pas à proprement parler, un examen. M. Lalime est parfaitement renseigné sur le progrès de chacun de ses élèves, grâce à l'enseignement plutôt individuel qu'il leur donne, c'est plutôt une démonstration publique de leur habileté.

L'ouverture de la séance était annoncé pour huit heures précises. M. Lalime qui tient sans doute à une exactitude mathématique dans ses actes comme dans son enseignement, crut devoir s'excuser d'un retard involontaire de cinq minutes. Il ajouta quelques mots d'observation, insistant sur l'opportunité, pour l'auditoire, de bien constater que les questions posées ne sont pas connues au préalable des élèves et qu'il n'y a pas le moindre "humbug" dans la représentation.

Le programme très varié comprenait toutes les opérations pratiques de la vie commerciale ordinaire: additions simples, additions avec fractions, additions à première vue, fractions, escompte courant, percentage, intérêt, sténographie, française et anglaise, clavigraphie sur clavier caché, profits et pertes, addition de l'escompte accordé, escompte de commerce, etc.

Les élèves exécutent ces divers problèmes, non seulement avec précision, ce qui est beaucoup, mais avec une rapidité réellement prodigieuse. L'impression première, avouons-le, est vraiment celle d'un fait de prestidigitation. M. Lalime a l'air d'un professeur-magicien qui escamoterait les réponses à ses élèves, tant ceux-ci, qui donnent les solutions en chœur, le font sans hésiter et avec ensemble.

A force d'attention, on finit par se convaincre que cette rapidité et cette précision sont toute naturelles, le seul fruit d'un entrainement fait par des méthodes pratiques et sûres.

Les connaisseurs, et ils étaient nombreux dans cette assistance peu nombreuse, ont été unanimes à reconnaitre que M. Lalime enseigne à ses élèves un procédé de calcul tout à fait rationel autant qu'avantageux au point de vue de la rapidité, dernière qualité si précieuse chez un homme d'affaires.

La distribution des prix a provoqué les applaudissements enthousiastes longtemps contenus. Une dizaine d'élèves seulement furent couronnés. Ils l'auraient tous été que nous n'en aurions pas été surpris, parce que tous avaient travaillé pour le mériter. Voici les noms des lauréats:

Médaille d'or offerte par M. W. A. Moreau, à l'élève le plus rapide et le plus sûr en arithmétique, décernée à M. Auguste Cyr, Bedford.

2ème prix d'arithmétique, Mlle Blandine Jeannotte, Saint-Hyacinthe.

Prix de sténographie, Melle Robertine Jeannotte, Saint-Hyacinthe.

Prix de clavigraphie, Melle Joséphine Langelier, Saint-Hyacinthe.

1er prix d'écriture, Melle Robella Laflamme, Saint-Hyacinthe.

2ème prix d'écriture, M. D. Bérard, St-Guillaume.

Diplômes de sténographie anglaise, mérités par Melles Anna Hennessy, Saint-Hyacinthe; Florence Bradford, Saint-Hyacinthe; Helen Haultain, Saint-Hyacinthe.

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de Chas. H. Fletcher **et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience a l'encontre des essais.**

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité, Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE **CASTORIA** PORTE TOUJOURS
La Signature de
Chas. H. Fletcher.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

Chez Soi avec le Bébé

The Wingate Chemical Co. Ltd., Montréal. Miscouche, P.E.I

Messieurs :—Je me suis servi du "Sirop du Dr Coderre", l'hiver dernier, pour mon bébé, et j'avais constaté que c'était ce remède qui lui a sauvé la vie. Il était si malade et souffrait tant qu'il ne pouvait dormir la nuit, et maintenant, c'est un bébé fort et plein de santé, et je me ferais un plaisir de vous envoyer sa photographie, pour prouver à tous ce que le "Sirop du Dr Coderre pour les Enfants" a fait pour lui. Je le recommande sincèrement à tous mes amis de l'Ile du Prince-Edouard.

Votre dévouée, Mme CYRUS BOUDREAULT.

A vendre partout, prix, 25c ou par la malle, sur réception du prix.

THE WINGATE CHEMICAL CO., LIMITED,
MONTREAL, CANADA. Jno

MOINS de CHARBON!
PLUS de CHALEUR!

Le grand problème de l'économie est enfin résolu, chacun peut bénéficier en achetant nos nouveaux modèles de

POELES ET FOURNAISES

Peintures, Vitres, Vernis,
Tole Noire et Galvanisée,
Fil à Cloture, Fer en Barre,
Ciment Portland,
Tubes pour Aqueducs,
Ferblanc, Engins et Bouilloires neufs et de seconde main.

FERRONNERIES **I. L. LAFLEUR** QUINCAILLERIES
1926-1932 rue Notre-Dame ; 55-57 Dupré ; 6 ruelle roy Montréal.
Telephone Bell Main, 4131 et 2220 ; Marchands 843. 180—m-s—jno

VICHY-CUSSET

GRAND PRIX EXPOSITION DE PARIS 1900
F.-X. ST-CHARLES & Cie
Seuls agents au Canada. m. v.j no. MONTREAL

RUGS TURCS

Stock immense à ecouler au-dessous du du prix coutant.

Nous avons reçu instruction de nos commettants de Londres et Constantinople, d'écouler la balance de leurs consignations immédiatement ; et, ayant décidé de discontinuer de garder un stock de rugs, nous avons fait des

Réductions de Balayage

dans toutes les lignes: Choix de tapis Tabriz royaux de Perse, Riche tapis de Turquie, tapis d'escalier et rugs, élégants tapis indiens, et lisières de palais Dhurries, Rugs de passage, Rugs de prières. Cesariens, magnifiques Rugs et broderies de soie persane, etc., etc.

Nous avons l'assortiment le plus considérable et le plus varié de la Puissance, et nous garantirons chaque pièce.

Voila une Véritable offre

Une occaison de garnir votre maison au cout des tapis ordinaires.

Venez voir notre exposition, ou écrivez pour avoir les prix. Chaque rug est marqué lisiblement au prix de vente actuel.

M. HICKS & CO.,
1821 - 1823, Rue NOTRE-DAME.

"Sets" de Téléphone Standard A VENDRE

$5.00 le Set *Ayant quelque peu servi, mais en bon état*

S'ADRESSER AU
DEPARTEMENT DES VENTES
178, Rue La Montagne, - Montreal, Que.

Ou à n'importe quel gérant local de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada.

268- 52fs,

LE LEVAIN ROYAL

HOUBLON SEC

LE MEILLEUR LEVAIN DU MONDE

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
LONDON, ENG. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

SIROP D'ANIS CAUVIN

Un remède unique pour la guérison du rhume chez les enfants et les grandes personnes c'est

LE SIROP D'ANIS CAUVIN

Il arrête les quintes dès la première dose et procure au malade un sommeil abondant et naturel qui le ramène vite à la santé.

En vente partout à 25c.

Indispensable en Hiver

C'est une nécessité, dans chaque intérieur d'avoir du

Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray

Quelques doses, au début d'un rhume, arrêtera toute irritation de la gorge—l'enrouement—l'inflammation—déracinera le rhume et renforcera les poumons. Il a toutes les propriétés curatives, adoucissantes et aromatiques qui se trouvent seulement dans la Gomme d'Epinette Canadienne. Il est agréable au goût. 25c. la bouteille.

DE LA CHARTREUSE

A la Portée de Tous

Pour nn breuvage exquis, procurez-vous

"La Fameuse"

extra concentré (quadruple) de liqueur hygiénique de Chartre, préparée au laboratoire de Jehan Bertine, à Chartre, France.

"LA FAMEUSE"

est un extrait des plantes les plus précieuses et les plus rares, plantes qui ne poussent qu'en certaines parties de la France.

Avec cette merveilleuse préparation on fait de la véritable chartreuse qui ne cède en rien aux meilleures marques ; même parfum suave, même finesse, même goût delectable. Essayez-la. Si vous ne pouvez vous procurer ce produit, téléphonez ou écrivez à l'adresse qui suit :

EN VENTE PARTOUT

LA CIE ENTREPRISE CHIMIQUE
Seule Agents pour l'Amérique,
Tel. Bell 2897. 544 Ave. Mont-Royal, MONTREAL.

CHARBON

Chesnutt No 2	*—$5.00*
Fournaise (gros)	*— 6.25*
Egg	*— 6.50*
Stove	*— 6.50*
Chestnut	*— 6.50*

QUALITE SUPERIEURE PROMPTE LIVRAISON
CIE DE CHARBON STANDARD Ltée. Coin McCord et Wellington
Geo. Marcil Prés. N. Durocher Gér
m.j.s.jno

Feuilleton de "La Patrie"

Du Crime a l'Amour

31 (Suite)

Quand il y avait cinq décalitres, deux gars prenaient les oreillettes de la chaudière et allaient la vider alternativement dans une barrique appartenant à la "daoune" et dans une barrique appartenant au métayer.

Jean-Pierre continua de compter sans s'occuper autrement de M. Maisonnave. Pour renforcer sa mémoire, il faisait une entaille au couteau sur le bord d'un cercle, à chaque chaudière vidée ; et, quand tout le monde chantait, il essayait de fredonner, lui aussi, pour montrer la paix de son cœur.

—Eh bé ! monsieur Maisonnave, comment ça va-t-il ? Faites vous beaucoup de vin, cette année ?

Ce fut la première question de Mme Dutauzia, et ces paroles équivalaient pour elle à toutes les marques de sollicitude qu'on se témoigne d'abord entre gens de bonne compagnie. "Faire du vin", cela ne doit-il pas résumer toutes les joies humaines ? Quelque chose peut-il manquer : bonheur, fortune ou consolations, au Chalossais qui fait du vin ?

M. Maisonnave prit des airs mélancoliques. Non, il ne faisait pas de vin : le blackrott, le mildiou, l'oïdium...

Mais des protestations unanimes s'élevèrent. Bah ! M. Maisonnave se plaignait toujours. On savait bien qu'il faisait du vin, que tout allait à Bèrecoste comme il voulait.

Par politesse, Mme Dutauzia le pria d'entrer dans la maison neuve, dont la façade crépie au polissoir et peinte couleur château — grise avec des encadrements d'ouverture blancs — se carrait déjà sous les verdures. M. Maisonnave s'empressait d'accepter.

Et, aussitôt que la porte du salon fût close, profitant d'une interruption du "cantayre", le juge demanda doucement à la "daoune" :

—Eh bien ! madame Dutauzia, êtes-vous contente de votre gérant ?

—Si j'en suis contente ? Oh ! oui, le pauvrot ! C'est un garçon de bien grand mérite.

—Tout de monde ne trouve pas... hasarda discrètement le juge.

—Comment ?... On ne trouve pas !... Eh bien ! si on peut dire !... Un jeune homme si gentil, si sérieux, de si bonnes manières... Ah ! je sais bien ce qu'on lui reproche : il a fait son chemin trop vite ! De simple valet, devenir régisseur, et en si peu de temps, vous comprenez, ce sont de ces choses qui ne se pardonnent pas !... Mais qu'est-ce que ça me fait à moi ? Ce petit m'a sauvé la vie ; j'ai bien le droit de lui en être reconnaissante !

—Il vous a sauvé la vie, réellement ?

—Tiens ! Mais il y a des témoins, cher monsieur ! Demandez donc à Jeantinon et à son fils Henri.

—Eh bien ! bous avez de la chance, chère madame. Je connais d'autres personnes pour lesquelles votre gérant s'est montré beaucoup moins charitable.

—Quelles personnes ?

—Moi, par exemple.

—Vous, monsieur le juge ! Vous avez à vous plaindre vraiment de Jean-Pierre ?

—Certes !

—Que vous a-t-il fait ?

—Je parlerai sans détours, chère amie. Votre gérant a essayé de voler ma montre, pour commencer.

—Votre montre ! Ah ! saint nom de Jésus ! que racontez-vous là ?

—Rien que la vérité, hélas !... Et, comme je résistais, je dois vous dire qu'il est allé plus loin : il s'est livré sur moi à une tentative d'assassinat.

—Une tentative d'assassinat, cet innocent !... Oh ! monsieur Maisonnave, permettez-moi d'être incrédule. Ce sont là des choses impossibles... Vous vous serez trompé ! Un voleur, un assassin, ce blondinet qui n'a jamais fait de mal à une mouche !... Oh ! monsieur Maisonnave !

Et la voix de Mme Dutauzia sonnait l'indignation, ses yeux s'arrondissaient de stupeur. Elle était si froissée qu'elle en pleurait presque, et, apercevant Jean-Pierre par la fenêtre, elle ne put s'empêcher de lui envoyer sa sympathie dans un sourire, un de ces sourires de vieille femme où transparait un cœur dolent.

Le juge dut se repentir d'avoir si peu ménagé cette veuve sensible. Sa fureur contre Jean-Pierre ne l'avait-elle pas rendu bien discourtois.

Je suis désolé, atténua-t-il, d'avoir été dans l'obligation de vous faire ces confidences. N'y voyez, je vous prie, qu'une marque d'intérêt profond pour votre personne. J'aurais des remords s'il vous arrivait du mal avec ce jeune étranger. Et, croyez-moi, il ne peut vous arriver rien de bon avec lui.

C'est un fourbe, un roué qui cache son jeu.

Méfiez-vous et renvoyez cet individu le plus vite possible. Vous reconnaitrez un jour que j'avais raison de vous prévenir. Dieu veuille que ce ne soit pas trop tard.

Ce disant M. Maisonnave plongeait ses regards de juge, habitués à sonder tous les bas-fonds humains, dans les yeux de Mme Dutauzia, pour savoir ce qui se passait en elle.

Allait-il y faire naître la peur, la défiance de ce gredin qui avait surpris sa bonne foi ? Il ne fallut pas longtemps au perspicace magistrat pour se persuader que non. Conseils perdus ! Mme Dutauzia n'en tiendrait sûrement aucun compte. Elle ne croirait pas un mot de cette histoire.

Jean-Pierre serait toujours considéré comme le plus vertueux et le plus calomnié de ses serviteurs. Le chasser. Allons donc ! Elle l'aurait épousé plutôt. Si elle avait eu seulement quinze ans de moins !...

Et rien qu'à la façon dont elle redressait un pétale mauve du chou de velours qui pavoisait son épaule, M. Maisonnave devinait le drame obscur qui se jouait dans cette âme trop tendre.

—Si je vous prouvais, cependant ? murmura-t-il, dans un suprême effort.

Et sa main lourde prit la main potelée de la veuve, la pressa comme pour faire entrer la vérité, à petits coups, dans cette chair dévote.

Mais la main se dégageait rebelle.

—Vous me le prouveriez, que je ne le croirais pas encore ! dit la replète veuve dans un cri du cœur. Ne me parlez plus de cela, monsieur Maisonnave ; vous me feriez de la peine. Je suis convaincue que vous reviendrez vous-même à de meilleurs sentiments, sur mon protégé.

Il a tant de mérite ! Vous avez dû vous laisser influencer par les mauvaises langues... Deux doigts de "hendayaise, voulez-vous?

—Merci, non !

—Oh ! si, je vous en prie, pour montrer que nous sommes amis encore...

Et la handayaise bue — ce de blessures elle pansa en glissant dans le gosier de la veuve toute recueillie ! — M. Maisonnave reçut encore une proposition charmante:

—Quand venez-vous dîner sans façon avec Melle Raphaële? Je vous montrerai le chalet en détail...

—Mais...

—Vous amènerez aussi M. votre fils, s'il est de retour... J'ai entendu dire qu'il devait revenir ces jours-ci.

—Mon fils doit être, en effet, demain soir à Bèrecoste.

—Eh bien ! venez tous trois après-demain, voulez-vous?... Je n'ai plus que trois ou quatre jours à rester ici.

Le premier mouvement du juge avait été de refuser net. Il ne tenait plus à perdre son temps avec cette vieille enlunée. Cependant, à la réflexion, ses idées parurent faire demi-tour.

—Mais, certainement, Madame, nous viendrons dîner avec plaisir chez vous.

—Très bien !... Après-demain? Toute la famille?...

—Puisque vous êtes assez aimable...

—Je serai heureuse de revoir M. Gaston... Il y a si longtemps ! Est-il toujours aussi beau? Vous êtes un heureux père, monsieur Maisonnave ; Dieu vous a béni...

C'est pas comme moi ! soupira la daoune, en baissant la voix... Encore un doigt d'hendayaise.

Quelques minutes après, le juge repartait pour Bèrecoste, non sans jeter un regard de sa façon à Jean-Pierre, toujours occupé à compter les décalitres dans le pressoir.

L'ami de Raphaële sentit toute l'animosité contenue dans ce regard et, cette fois, il s'en émut.

—Qu'est-ce que M. Maisonnave vous a dit ? osa-t-il demander le soir à Mme Dutauzia, dans un coin du chalet.

La veuve rougit légèrement ; ses yeux parurent un peu plus humides, sous ses paupières agitées.

—Rien, mon petit ami, répondit-elle d'une voix de protection que la hendayaise faisait toute parfumée. Ça coule-t-il toujours ?

—Toujours ! Nous en aurons bien quinze barriques pour cette cuvée.

—Tant mieux ! Continuez à surveiller, Jean-Pierre.

Et la "daoune" ayant repris son tricot, revint s'asseoir auprès des fouleurs, en face du "cantayre", de l'estropié Bartomih, complètement soûl maintenant, et qu'il fallait essayer dans un angle de mur pour l'empêcher de rouler à terre.

Lui chantait toujours, infatigable, et sa voix faisait danser les "mousquits" ces éphémères ailés qui naissent dans les pressoirs aux premières vendanges et meurent aux dernières, en rendant à l'air leur petite âme bourdonnante, faite vin et de plaisir.

Vers minuit, le "cantayre" s'affaissa, malgré tous les arcs-boutants, et un confus écho de ses "cantes" sortit par ses narines en ronflements sonores. Alors, l'un des vendangeurs prit sa place, pour que le dieu de la gaieté continuât à planer sur Pédeloube. Jusqu'à l'aube, on chanta, on trinqua, on fit honneur au vin nouveau, trouble comme l'eau des mares, mais odorant comme si toutes les roses de l'ancien mai y avaient refleuri.

Quand la besogne fut faite, quand les raisins entassés sous l'"arbre" eurent pleuré leurs dernières gouttes comme des yeux exténués, les vendangeurs s'attablèrent et mangèrent abondamment des poulets à la "coquelle", des poulets à la broche, des poulets aux champignons, des poulets protéiformes, toujours bons, quelle que fût la sauce, pour ces robustes estomacs de paysans, privés de viande fraîche les neuf dixièmes de l'année.

A neuf heures, le gloria englouti, on se sépara. Jeantinon de Pédeloube et son fils se dirigèrent vers leur lit entitubant, et les voisins qui étaient venus les aider s'en retournèrent chez eux. Mais, quelques-uns n'arrivèrent pas à domicile. On en trouva deux qui dormaient, au milieu du chemin, dans la boue gluante, insensibles à la pluie qui crevait des nuages. La foudre ne les aurait pas réveillés. Devant leur bouche, au rythme de la respiration, quelques mousquits dansaient encore, farandole odorante et joyeuse.

Jean-Pierre, lui, impassible aux quolibets, n'avait pas bu deux verres de vin depuis la veille.

—Bien sûr ? M. Maisonnave ne vous a rien dit ? vint-il demander avec inquiétude à la "daoune", qui se promenait au jardin.

Mme Dutauzia hésita quelques secondes.

(A Continuer)

Revue Mondaine

Thé.

Mademoiselle [illegible] Tousignant a donné un délicieux thé, samedi après-midi. Elle recevait avec sa mère et sa tante, Mme H. Masson Duhamel.

Les tables étaient décorées de verdures et d'œillets rouges.

Parmi les invité, citons :

Mesdemoiselles Vaillancourt, Young, Giard, Dupuis, Prévost, Larceau, Archambault, Alice Gagnon, Amélie Dupuis, Adèle Gravel, Brault, Baby, Masson, Terroux, Juliette Lesage, Eva Masson, Rita Mount, Rebecca Delormier, O'Leary, Marie Mount, Beullac, Yvonne Desnoyers, Berthiaume, Pauline David, Trudel, Thavel, Dorion, Auger, Pérodeau, Marie Mignault, Surveyer, Gabrielle Mignault, Coutlée, Robidoux, Globensky, Marie Hurtubise, Bruneau, Fortier, Pauline Lachapelle, Corinne Adam, Benoit, Lachapelle, St-Charles, Normandin, Bruchési, Beauchamp, Turcotte, Corinne Gagnon, Cadieux, Shanny, Ostigny, Hélène Hurtubise, Alma Geoffrion.

Messieurs Simard, Charton, DeSerres, Auger, Brosseau, Rinfret, McNicholl, Fernand Rinfret, Beullac, Léandre Brault, Athanase David, Edmond Demers, Hector Desjardins, Jos. Brault, Archambault, Gravel, Delormier, Baby, Berthiaume, Albert Delormier, Policain, Labelle, Alexandre Martin, Alphonse Desrosiers, Turcotte, Racine, Hamilton, Pierre Desrosiers, C. H. Desjardins, Surveyer, Dubuc, Madore, Hurtubise, Normandin, Lareau, Cadieux, Auger, Couillard, Jos. Loranger, Beauchamp, Shariny, Maurice Loranger, docteur Henri Renaud, Rénée Shariny, Adolphe Masson, docteur Beauchamp, Henri Renaud.

—o—

Euchre.

Mesdemoiselles Francœur, de Sorel, ont donné un euchre ces jours-ci.

Une quarantaine de jeunes filles étaient présentes.

Les prix ont été gagnés par Mesdemoiselles Gabrielle Beauchemin et Robertine Leclerc.

Les salons étaient décorés de roses et d'œillets.

—o—

Prochain mariage.

On annonce pour le 8 février prochain, le mariage de M. Aimé Lavallée, de cette ville, à Mlle Adrienne Blondin, de Ste-Thérèse de Blainville.

—o—

Réunion.

Madame J. A. Naud, a donné une petite réunion d'amis dimanche soir.

Remarqué: MM. Jos. Loranger, Gustave Martin, M. Gravel, M. Dussault, E. Huot, et quelques autres.

—o—

De retour.

Madame Rodolphe Forget, Melle Marguerite Forget et Madame Dumont Laviolette sont de retour d'Ottawa.

—Melle Eva Plouffe est de retour d'un voyage à New-York.

—Lady et Melle Hingston, sont de retour d'un voyage à Ottawa.

—Madame Préfontaine est de retour d'Ottawa.

—L'hon. sénateur et Mme Casgrain, sont de retour de la capitale.

—Mme Brodeur et Melle Doutre, sont attendues aujourd'hui d'Ottawa.

—Mme O. E. Dandurand, est revenue d'un voyage dans la capitale où elle était l'invitée de son fils, l'hon. sénateur Dandurand.

—o—

En voyage.

M. le docteur J. N. Roy, de Montréal est en voyage à Montmagny, chez M. C. Roy.

—o—

Mariage.

Hier, à l'église Saint-Pierre, avait lieu le mariage de Melle Ludivine Bergeron, fille unique de M. Théo. Bergeron, riche épicier de la rue Sainte-Catherine est, à M. Arthur Dagenais, de la maison Dupuis Frères.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à la bénédiction nuptiale, qui fut donnée par le Révérend Père Jodoin.

De riches cadeaux ont été reçus par les mariés.

Les propriétaires de la maison Dupuis frères et les employés de cette maison, présentèrent une bourse bien garnie de plusieurs pièces d'or et de plusieurs objets de grands prix.

Les mariés ont déjeuné chez le père de la mariée, puis sont partis pour Ottawa.

CAMILLE

DURANT CE MOIS

NOS PRIX SONT PERSUASIFS. Il faut que les chapeaux d'hiver fassent place à ceux du printemps. Mesdames C.A. Garceau & Cie., Modistes, 8 rue Victoria. 29-jno

CHEZ LES SŒURS DE MISERICORDE

Ce matin à huit heures et demie une cérémonie touchante a eu lieu dans la petite chapelle des Sœurs de la Miséricorde, rue Dorchester. Huit jeunes filles ont pris le voile et deux autres ont prononcé leurs vœux de profess.

La petite chapelle était exquisement décorée de myriades de lampes électriques et de fleurs naturelles et d'inscriptions de circonstance.

La messe fut célébrée par le Rév. M. Boileau, le chœur de chant des religieuses remplissait le temple de cantiques [illegible] sœurs sont que d'Ogdensburg, présida ensuite la cérémonie de prise d'habit et dans un petit sermon fit voir les beautés de la vie que les néophytes embrassaient, ses devoirs et ses sacrifices.

A la fin du sermon chacune des postulantes reçut une petite corbeille contenant la guimpe et le voile de l'ordre. Elles se retirèrent quelques minutes et revinrent vêtues de l'habit modeste de la Miséricorde. Les deux novices s'avancèrent ensuite aux pieds de Mgr Gabriel et après avoir prononcé les paroles solennelles des triples vœux elles se couvrirent du voile noir des religieuses professes. Leurs noms sont Sœur Ste-Angéline, née Melle Calmiré, de Montréal; Sœur Ste-Fabiola, née Melle Chrétien, de St-Anicet. Les postulantes qui ont pris le voile sont Melle Gagnon, de St-Mathieu, Sœur St-Ambroise; Melle Dion, de Burlington, Sœur St-Appollinaire, Melle Nevraumont, de Montréal, Sœur St-Jean-Baptiste; Mlle Nadeau, Montréal, Sœur Ste-Virginie, Melle Desjardins, de Montréal; Sœur Ste-Alice, Melle Bonenfant, de Montréal Sœur Ste-Aline, Melle Daoust; Pointe-Claire; Sœur Ste-Rosalie; Melle Lefebvre, Calumet, Mich., Sœur Sainte-Henri.

Avant de quitter la chapelle, Sœur Marie du Crucifix a renouvelé ses vœux aujourd'hui étant le 50ème anniversaire de sa profession, la date coïncidant avec le 57ème anniversaire de la fondation de la maison. Les religieuses de la communauté, portant un cierge allumé, ont chanté un Te Deum d'actions de grâce.

Au nombre des membres du clergé présents, outre Mgr Gabriel, nous avons remarqué le Rév. M. Bourassa D.D., le Rév. Chanoine Dubuc, les Révds. MM. Charpentier, Moreau, Perdereau, Boileau, etc.

LE PIANO DU CONSERVATOIRE

Le conservatoire de musique de l'Université McGill a acheté environ une vingtaine de pianos, pour son institution distinguée. Il est à remarquer que de tous ces pianos, pas moins de dix-huit sont des pianos faits par Heintzman & Co. Seuls agents, C. W. Lindsay, Limited. Bureau chef 2366 rue Ste-Catherine. Salle de ventes de la partie Est 1622 rue Ste-Catherine. 27-2-3

CHOSES DE TERRENEUVE

L'hon. A. B. Morine, le chef de l'opposition à la législature de Terreneuve, était de passage hier à Montréal, retour de Toronto, où il est allé représenter comme avocat, la compagnie Reid dans une cause d'arbitrage avec le gouvernement de la colonie.

L'hon. M. Morine sort d'une lutte électorale qui a été défavorable à l'opposition.

Il attribue sa défaite à l'attitude de l'archevêque Howley, de St-Jean, qui s'est fortement prononcé contre le contrat Reid.

M. Morine admet que la colonie est prospère, à part les pêcheries dont la situation est toujours précaire. Il est d'opinion que le traité Bond-Hay sera ratifié par le Sénat américain. Il aura pour effet de détourner le commerce de Terreneuve avec le Canada au bénéfice des Etats-Unis.

M. Morine est parti hier soir pour l'Est.

L'extradition de Werth

Le député grand connétable Lambert partira, vendredi, pour Halifax, où il prendra un steamer pour la Suisse. Le policier s'en va livrer aux autorités de ce dernier pays Sébastien Werth, accusé d'avoir détourné une somme de 4000 francs, appartenant à une société de bienfaisance.

Institut Philotechnique

La répétition du prologue et du premier acte du "Sonneur de St-Paul", a eu lieu dimanche au local, ainsi que le comportait l'ordre du jour.

La nombreuse assemblée a pu juger par ce seul essai du succès qu'aura la pièce à son exécution.

En attendant la mise au point de cette étude de longue haleine, il a été décidé que mardi, le 22 courant, l'Institut Philotechnique donnerait une séance récréative, dont le programme sera donné ultérieurement.

M. Guil. Boivin, membre de la Chambre de Commerce, a eu l'amabilité de mettre gracieusement la salle de l'"Odéon", au-dessus du Musée Eden, à la disposition de l'Institut pour cette séance, le local étant trop étroit pour l'assemblée nombreuse qui s'y presse.

Avant de clore l'assemblée, un membre fit remarquer que certaines personnes percevaient des souscriptions au nom de l'Institut. Le comité fait remarquer que nul n'est autorisé à ce faire et que celui qui agit ainsi le fait sans mandat et à ses risques et périls.

Reconstituez le Corps et le Cerveau

en ajoutant une chair et des Tissus nouveaux et fermes et en augmentant la force nerveuse au moyen de la

NOURRITURE du Dr CHASE POUR LES NERFS.

L'influence restauratrice, reconstituante et fortifiante de la Nourriture du docteur Chase pour les nerfs est la caractéristique qui la rend d'une valeur inestimable pour la personne qui est faible, épuisée et nerveuse.

Ce n'est pas un stimulant pour fouetter les nerfs fatigués.

Elle n'a pas le mortel effet d'un narcotique.

Elle guérit en formant de nouveaux corpuscules rouges dans le sang et en créant une nouvelle force nerveuse.

Si vous êtes abattu, irritable et nerveux, incapable de dormir et facilement fatigué, manquant d'énergie et d'enthousiasme, sujet aux maux de tête, à l'indigestion ou à la faiblesse corporelle, vous avez besoin de l'aide que la Nourriture du docteur Chase pour les nerfs vous donnera.

Ce grand remède-aliment est devenu fameux à cause de sa puissance à refaire les tissus épuisés et à mettre une vitalité nouvelle dans les nerfs épuisés.

Vous n'avez pas besoin de vous attendre à des miracles, car les maladies nerveuses ne se guérissent que par un traitement spécial et persistant. Une chose dont vous pouvez être certain, c'est que chaque boite de Nourriture du docteur Chase pour les nerfs vous fera du bien. C'est parce qu'elle est un remède-aliment et un restaurant.

Remarquez l'augmentation de votre poids tandis que vous faites usage de ce remède. Remarquez comment la force s'arrondit et comment le teint reprend sa couleur de santé.

La Nourriture du docteur Chase pour les nerfs, 50c la boite chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates et Cie, Toronto. Le portrait et la signature du docteur A. W. Chase, le fameux auteur du livre de recettes, sont sur chaque boite (4)

Dr. Lyon's PERFECT Tooth Powder

Nettoie et embellit les Dents et purifie l'haleine.

Employée par les Gens élégants depuis plus d'un quart de siècle.

Très commode pour les touristes.

PREPARÉE PAR

J. H. Lyon, D.D.S.

POILS FOLLETS

Enrayés par le Nouveau Principe

De Miracle

Il est meilleur que l'électricité, parce qu'il ne cicatrice pas ni ne produit une nouvelle croissance. Meilleur que les Rayons X parce qu'il ne brûle, ne cicatrise ou ne paralyse pas les tissus sous la peau. Meilleur que les dépilatoires parce qu'il n'est pas empoisonné; il ne causera donc pas l'empoisonnement du sang ou l'eczéma, ce qui arrive très souvent avec les dépilatoires, et il ne brisera pas les poils follets, pour en augmenter la croissance.

L'Electrolyse, les Rayons X ou les dépilatoires vous sont offerts sur la simple parole des opérateurs et des fabricants.

DE MIRACLE ne l'est pas. C'est la seule méthode qui soit appuyée par les médecins, les chirurgiens, les dermatologistes, les journaux médicaux et les revues fameuses.

DE MIRACLE sera envoyé par la poste à n'importe quelle adresse, sous enveloppe cachetée pour $1. Votre argent vous sera remis s'il n'accomplit pas tout ce que nous en disons.

Notre livret — traité le plus complet qui ait jamais été publié sur les poils follets — renfermant les témoignages de nombreux médecins et chirurgiens et ceux de centaines d'autres sera envoyé gratis dans une enveloppe cachetée, sur demande. Demandez-le aujourd'hui à DE MIRACLE CHEMICAL CO., 23 rue Queen Ouest, Toronto, ou à

THE ROBERT SIMPSON COMPANY LIMITED
TORONTO, ONT.

mar.-jno.

COURROIE EN CAOUTCHOUC
THISTLE
THE J. C. McLAREN BELTING COY.
252-294 Rue St-Jacques.
2-jno

Montreal Street Railway Company

Avis de Dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux et demie (2½) pour cent, pour le trimestre finissant le 31 Décembre dernier, a été déclaré sur le capital-actions payé de cette compagnie, aux actionnaires enregistrés le 14 courant, à 1.00 heure p.m., payable mercredi le premier de février prochain. Des chèques seront envoyés aux actionnaires le 31 courant.

Par ordre du bureau de direction.

PATRICK DUBEE,
Secrétaire.
Montréal, 11 janvier 1905. 12-17-31

La Banque Provinciale du Canada

Dividende No 8.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de un et demi pour cent (1½ p.c.) sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant et sera payable aux actionnaires de record, le 31 décembre 1904, au bureau chef de la Banque, à Montréal, le ou après le 1er jour de février prochain.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au Bureau chef de la banque, à Montréal, mercredi, le 25e jour de janvier prochain, à midi.

Par ordre du Conseil de Direction,

TANCREDE BIENVENU,
Gérant Général.

Montréal, Déc. 13, 1904.
20-27—3-10-17-24-31

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 3136. Dame Amanda Jean, de la cité de Saint-Henri, district de Montréal, épouse commune en biens de Nectaire Hébert, journalier, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs le dit Nectaire Hébert, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée, ce jour, par la demanderesse, contre le défendeur.

Montréal, 14 décembre 1904.

LOUIS CODERRE,
Avocat de la demanderesse.
3-10-17-24-31

AVIS est par les présentes donné, qu'une demande sera adressée au Parlement du Canada, à sa prochaine session, par la Compagnie du Canal maritime du lac Champlain et St-Laurent, afin d'obtenir un acte prolongeant le délai fixé par sa charte pour commencer la construction de ses travaux et les parachever.

LAJOIE & LACOSTE.
Solliciteurs de la dite Compagnie.
263-3-10-17-24-31

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2436. — Dame Alphonsine Beauchamp, des cité et district de Montréal, a ce jour intitué une action en séparation de biens contre Ferdinand Verdon, son époux, garde-moteur, du même lieu.

L. T. A. TRUDEAU,
Avocat de la Demanderesse.
Montréal, 24 décembre 1904.
27déc-3,10,17,27janv

PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de Québec à sa prochaine session, par les Syndics de la Commune de Laprairie, pour obtenir un acte les autorisant à vendre une certaine étendue de terrain prise à même ladite commune, à La Compagnie de briques de Laprairie, Limitée, afin de rencontrer les dépenses d'administration de ladite Commune, et pourvoir aux nécessités grandissantes dans le développement de ladite "La Compagnie de briques de Laprairie, Limitée".

Et de plus, pour autoriser la Municipalité du Village de Laprairie, à exproprier à même le terrain appartenant auxdits Syndics de la Commune de Laprairie, telle étendue de terrain selon qui pourra être nécessaire pour l'accroissement dudit village; le tout avec le consentement desdits Syndics, au prix et suivant les conditions convenues entre eux.

Montréal, 21 Décembre 1904.
FOSTER, MARTIN, MANN & MACKINNON,
Procureurs des Requérants.
23-27-30 Dec—2-5-10-13-17-20-23 Janv

COLONIAL HOUSE Square Phillips

GRANDE VENTE ANNUELLE A ESCOMPTE

Belles Fourrures pour Dames

Etoles en vison $27.00, prix de vente comptant	$20.00
Etoles en vison $30.00, prix de vente comptant	$22.80
Etoles en vison $39.00, prix de vente comptant	$29.64
Etoles en vison $66.00, prix de vente comptant	$50.16
Manchons en vison $28.00, prix de vente comptant	$21.66
Manchons en vison $37.50, prix de vente comptant	$28.50
Manchons en vison $40.50, prix de vente comptant	$30.78
Manchons en vison $45.00, prix de vente comptant	34.20

Manteaux en Fourrures pour Dames

Seal électrique, garniture de martre, $37.50, prix de vente comptant	$28.50
Seal électrique, garniture de martre, $45.00, prix de vente comptant	$34.20
Seal électrique, garniture de vison $60.00, prix de vente comptant	45.60
Astrakan, uni $120, prix de vente comptant	$99.75
Astrakan, garni vison $117.50, prix de vente comptant	$97.68
Astrakan, garni vison $133.50, prix de vente comptant	$110.98

RAYON DE L'OPTIQUE

300 albums de photographies en vente à moitié prix, de différentes grandeurs. Beau cuir et couvert imité; couleurs variées. Un vrai bargain.

Lunettes

Un assortiment spécial de lunettes Lefils et Chevalier, à moitié prix.

Microscopes, de $3.50 à $35.00, 33 1-3 pour cent de réduction.

Lanternes magiques, 33 1-3 p.c. de réduction.

Lunettes d'opéra de Lemaire, 10 pour cent de réduction.

Lunettes de campagne de Lemaire, 25 pour cent de réduction.

Articles Pyrographiques

Une table d'articles pyrographiques consistant en boîtes à gants, à mouchoirs et à bijoux, vases, plateaux à biscuits, etc., tous à moitié prix.

Autres boîtes à 20 pour cent de réduction.

Examen de la vue dans le rayon d'optique.

Le dernier modèle de lunettes et lorgnons pour les yeux.

Caleçons en Flanellette pour Dames

Caleçons de 65c, blancs, pour 52c.
Caleçons de 85c, blancs, pour 68c.
Caleçons de $1.10, blancs, pour 88c.

Jupes en Flanellettes pour Dames

75c, en blanc et en couleurs, pour 60c.
85c, en blanc et en couleurs, pour 68c.
$1.10, en blanc et en couleurs, pour 80c.
$1.15, en blanc et en couleurs, pour 92c.
$1.25, en blanc et en couleurs, pour $1.00.

Kimonas en Flanellette pour Dames

75c, à rayures de fantaisie, pour 60c.
85c, à rayures de fantaisie, pour 68c.
$1.10, à rayures de fantaisie, pour 80c.
$1.25, à rayures de fantaisie, pour $1.00.
$1.35, à rayures de fantaisie, pour $1.08.
$1.45, à rayures de fantaisie, pour $1.16.

Etoffes à Robes

46 pouces, doublure brodée, prairie, vaut de $2.00 à $3.00 la verge, pour $1.00 la verge.

46 pouces, chiffon brodé, noir, vaut de $2.00 à $3.00 la verge, pour $1.00 la verge.

46 pouces, gaze de soie blanche, brodé en noir, vaut $2.00 la verge, pour $1.00 la verge.

42 pouces, crêpe du chine à raies, dans les rose tendre, turquoise, gris et beige, vaut $2.50 la verge, pour $1.00 la verge.

Plaid pour robes de fantaisie grand choix, vaut 80c et $1.25, pour 80c plus 50 pour cent.

Rayon des Meubles

Spécial. Chaises rembourrées dessus en soie, velours ou tapisserie, très bien comme chaises de fantaisie, $14.00 et plus, moins 33 1-3 p.c.

58-86. Suite de salon, 3 morceaux, cadres en acajou, chaises rembourrées, $75.00, moins 33 1-3 p.c.

Canapés armature du dossier en fil de fer, $38.00, moins 30 p.c.

7603. Fauteuil quart de chêne, recouvert en tapisserie, $36.00, moins 33 1-3 p.c.

20-20. Suite en noyer italien, 3 morceaux, $82.00, moins 25 p.c.

942a. Sofa boîte, haut dossier, style Hepplewhite, convenable pour recoin, $32.00, moins 40 p.c.

76-53. Suite de salon, 3 morceaux, armature d'acajou, sièges et dossiers rembourrés, $60.00, moins 20 p.c.

135-38. Berceuse en chêne doré, siège recouvert en veau, $16.00, moins 20 p.c.

134-6. Acajou solide, 3 morceaux, suite de salon, $105, moins 26 p.c.

104-41. Liseuse Rattan, recouverte en cuir, $35.00, moins 25 p.c.

104-43. Chaise Rattan, comme pendant, $28.00, moins 20 p.c.

Ameublement de Salle à Manger et de Chambre à Coucher

Spécial. Seulement — 1 — bureau et lavemains, recouverts en crétonne artistique.

Dessus de canapé, moins 50 p.c. — $32.00.

84-13. 1 chiffonnier, acajou naturel, 50 p.c. — $106.00.

84-4. 1 table de toilette, acajou naturel, 50 p.c. — $60.00.

Spécial. — 1 bureau et lavemains, érable œil d'oiseau, très grand et beau, moins 25 p.c. — $120.00.

7820. 1 table de toilette, quart de chêne doré, moins 25 p.c. — $20.00

34-47. 1 miroir Psyché, acajou Birch, moins 20 p.c. — $33.00.

66-22. 1 chiffonnier, acajou naturel, moins 25 p.c. — $46.00.

118-6. 1 buffet quart de chêne doré, glace anglaise, moins 20 p.c. — $45.00.

68-41. 1 buffet, quart de chêne doré, glace anglaise, moins 25 p.c. — $62.00.

51-86. Canapé-lit en laqué blanc et en cuivre, 5 pieds de largeur, moins 50 p.c. — $42.00.

939. 1 très beau lit en cuivre, 4 pieds 6 pouces de largeur, moins 25 p.c. — $82.50.

Vestes en Flanelle pour Dames

Confectionnées pour notre maison.

Vestes marines, $2.50 pour $1.67.
Vestes cardinal, $2.50 pour $1.67.
Vestes noires, cardinales et marines, $3.50 pour $2.34.
Vestes noires et marines, $4.50 pour $3.00.
Noires à coutures blanches, $4.50 pour $3.00.
Rouges à coutures blanches, $4.50 pour $3.00.
Marines et raies blanches, $4.50 pour $3.00.
Rouges et raies blanches, $4.50 pour $3.00.
Marines, cardinales et noires, $5.50 pour $3.67.
Marines, cardinales et noires, $6.00 pour $4.00.
Marines, cardinales et noires, $7.50 pour $5.00.
Vestes en flanellette, $1.50 pour 75c, $2.00 pour $1.00.

DOUBLE ACHAT DE Gilets en Soie Noire Pour Dames . . . . .

Grandeurs : 34, 36, 38, 40, 42 et 44 pouces. Prix $7.50, moins 5 pour cent, $3.75. De plus 5 pour cent de réduction au comptant

$3.57

— NET —

L'achat précédent a duré deux jours.

RUBANS, ETC

Rubans taffetas en couleurs, 5 pouces de largeur, 28 cts. la verge.

Rubans Duchesse en couleur, 5 pouces de largeur, 28 cts la verge.

SPECIAL

Ruban en satin Liberty de couleur, 25c la verge.

Ruban en satin noir sans envers, 50 p.c.

Velours élastique noir et noir et blanc, pour ceintures, 50 p.c.

Rubans en satin et faille, en couleurs assorties, 50 pour cent.

Rubans en serge lavable, de couleur blanche, crème, ciel, cardinal, rose, bleu-marin, de 2 1-2 à 4 pouces, 50 p.c.

Rubans Dresden étroit, 50 p.c.

CRAVATES, ETC

Mouchoirs brodés, spécial, 30 cts chacun. 50 pour cent, ou 3 pour 45c.

Cravates qui se lavent, 50 p.c.

Cravates de soie, 50 p.c.

Cravates parisiennes, 50 p.c.

Balance de collets, 50 p.c.

Chiffon en couleur, 6 pouces de largeur, 50 p.c.

Assortiment de ruche et plaiting.

DENTELLES, ETC

Dentelles noires Chantilly, 20 p.c.

Dentelles Point d'Esprit, crème et blanche, 20 p.c.

Dentelles Valenciennes et Point de Paris, 20 pour cent.

Dentelles Valenciennes et insertions, 50 pour cent.

Belle insertion en soie, 20 p.c.

Assortiment d'insertion guipure, blanche, crème et Paris, 50 p.c.

Dentelles noires Chantilly et guipure, 50 pour cent.

Assortiment de blouses sequin, 20 pour cent.

Beaux Collets en dentelle blanche, crème et beige, 50 pour cent.

Assortiment de belles dentelles, 50 pour cent.

RAYON DES ARTS

Lundi, mardi et mercredi, vente spéciale de photographies au carbone, $2.75, $1.50, 75 cts et 40 cts.

Carbonettes, $1.50, $1.00 et 60 cts. 20 pour cent de réduction.

Rayon des Etoffes à Manteaux

Beaver bleu royal, $1.50. Moins 50 pour cent.

Beaver drab, $1.25, moins 50 p.c.

Bleu royal, $3.00, moins 33 1-3 pour cent.

Etoffe imperméable bleu-marin, $1.75, moins 33 1-3 p.c.

Beaver bleu-royal, $2.50 moins 50 pour cent.

Drap bleu royal, $2.00 moins 33 1-3 pour cent.

Drap gris argent, $2.00, moins 33 1-3 pour cent.

Drap drab, $2.25, moins 25 p.c.

Drap noir, $2.50, moins 33 1-3 p.c.

1 pièce de tweed vert et bleu-marin, $1.60, moins 33 1-3 p.c.

Drap imperméable Ripley, $1.50, moins 33 1-3 p.c.

Jupes grises et noires pour dames, 55 pouces, tout laine, moins 33 1-3 pour cent.

RAYON DE LA SOIE

Assortiment spécial de soies en gros de Londres.

Soie grise, rose, lilas, blanche, crême et nile, $1.25 la verge, moins 33 1-3 pour cent.

Foulards français couleur bleu-marin et blanche, noire et blanche, prix $1.00, moins 33 1-3 p.c.

Coupons de soie bleu-marin et blanche, verte et blanche, noire et blanche, 59 cts la verge.

Robes en Flanellette pour Dames

Robes de $1.25, blanc, rose et rayé, pour $1.00.

Robes de $1.35, blanc, rose et rayé, pour $1.08.

Robes de $1.50, blanc, rose et rayé, pour $1.20.

Robes de $1.75, blanc, rose et rayé, pour $1.40.

Robes de $2.00, blanc, rose et rayé, pour $1.60.

Robes de $2.10, blanc, rose et rayé, pour $1.68.

Robes de $2.50, blanc, rose et rayé, pour $2.00.

Rayon des Parcelaines

Galerie du 2e étage

SPECIAL

Services à dîner complets, 116 morceaux, prix régulier $22.50, pour $15.50.

Couleurs, vert, bleu et rose, beaux dessins.

2 tables spéciales à moitié prix.

Services à dîner d'occasion, plats à fromages, jardinières, terrines, soupières, saladiers, aiguières, théières, beurriers, etc., etc.

5 services à dîner en porcelaine Couldon, Wedgwood et Doulton, superbes formes et dessins; à moitié prix.

Pour deux jours seulement

L'assortiment entier de services à thé, de $6.00 à $100.00; moins 25 pour cent.

Offre Speciale

Service à thé en porcelaine française, 40 morceaux, jolies décorations, etc., prix régulier $7.50, pour $5.00.

L'assortiment complet de services à déjeuner, 25 pour cent.

Service à déjeuner, "stock pattern", 20 pour cent.

Rayon des Argenteries "Sterling"

Pour 3 jours seulement

L'assortiment complet de cuillères à fruits, de cuillères à sauce, de louches à soupe, de cuillères à crème, de fourchettes à viandes froides, de fourchettes à sardines, de pinces à bonbons, de fourchettes à pain, de cuillères à salade, de fourchettes à gâteaux, de cuillères à sucre, de couteaux à beurre, de cuillères à moutarde, de couteaux à fromage, de couteaux à pâté, de timbales pour enfants, de sucriers, de cadres à photographies, de services à thé, de services à café, de plats à bonbons, de boîtes à thé, d'étuis à cigarettes, d'étuis à allumettes, de boîtes à fruits, de brosses à cheveux, de miroirs, de peignes, de boîtes à poudre, de services de manicure, de limes, de brosses pour la peau, etc., de brosses à vêtements, de brosses à bonnets, de brosses à chapeaux, de petits balais, de boîtes à savon, de services à écrire, de services pour bébés, de ciseaux, de tire-bouchons, de services à coudre, d'encriers, de pots à mucilage, de coupe-papier, de pots à crème, et sucriers, se signets, de bouteilles à poudre à dent, de gourdes, tampons, etc., etc., etc.

MOINS 20 POUR CENT.

Rayon des Articles Japonais

Grands parasols en papier, de 6 pieds, 12 pieds, $2.50 à $6.50, à moitié prix, convenables pour maisons d'été.

Riches jardinières Imari, superbes décorations, 16 pouces de large, $10, $15, $20 en montant. A Moitié Prix.

Lampes japonaises en bronze, 6 pds de haut, prix régulier $75.00 pour $25.

L'assortiment entier de jardinières en terre-cuite et Seiji, de 25c à $5.00. Moins 33 1-3.

Lanternes japonaises en papier, riches décorations, de 50c à $1.25 chacune, pour 25c.

La solde de vases vernissés, A Moitié Prix.

Corsets P. D.

A MOITIE PRIX

Corsets de $1.25 pour 63c
Corsets de $1.75 pour 88c
Corsets de $2.00 pour $1.00
Corsets de $2.25 pour $1.13
Corsets de $3.50 pour $1.75
Corsets de $3.75 pour $1.88
Corsets de $4.50 pour $2.25
Corsets de $5.00 pour $2.50
Corsets de $7.50 pour $3.75

5 pour cent au Comptant en Sus des autres Escomptes ou Reductions.

HENRY MORGAN & CO., Montreal.

Prêts à commencer les affaires à 8 a. m. précises

W.H. Scroggie

LIMITEE

RUES STE-CATHERINE, UNIVERSITE ET VICTORIA

Augmentations qui reflètent le sentiment du public acheteur

Notre clientèle augmente ; les commandes des clients du dehors de la ville se multiplient. Nous servons de plus en plus de monde chaque jour. La valeur des résultats obtenus répond au développement de la bâtisse.

PARDESSUS D HOMMES, $6.25, POUR
les qualités régulières de $10.50

Une douzaine d'autres valeurs également bonnes. Une d'entr'elles : $12.50. Pardessus, pour $8.75. Détails descriptifs de deux lignes :

Pardessus en frise, cheviotte et melton, pesants et durables, couleurs inusables ; aussi en melton bleu-noir et en tweed de fantaisie ; élégamment taillés et finis, semblables à ceux faits sur commande. Vêtements habituellement vendus $9.50 à $10.50 ; prix de vente $6.25

Paletots d'hiver en beaver bleu-noir et noir, jupe d'ample longueur, couture dans le dos, collet de velours, coussi en soie, doublure en drap italien. Un très élégant vêtement pour le temps actuel, pour hommes. Valeur régulière de $12.50 ; Prix de vente $8.75

Habillements de style russe pour Garçonnets

Si les prix réduits assurent une vente rapide, ces vêtements seront vite vendus. Beaux habillements de style russe, faits en tweed écossais, ou en serge diagonale bleue importée, joliment finis. Mais il n'en reste que quelques-uns dans chaque ligne.

Habillements réguliers de $4.50, pour $3.40
Habillements réguliers de $5.50, pour $3.95
Habillements réguliers de $6.50, pour $4.95

Mocassins d'Enfants, Moitié Prix

MERCREDI, DE 8 A 10 A. M.

Mocassins de bonne qualité, empeignes brodées, style régulier à lacets, avec oeillets pour petits garçons et fillettes. Points pour enfants, 6, 7, 8, 9 et 10. Prix régulier, 65c. Mercredi, de 8 à 10 a.m. 37c

Points pour petits garçons ou fillettes : 11, 12. Régulier, 85c la paire. Mercredi, de 8 à 10 a.m. 47c

PAS DE COMMANDES PAR LA POSTE OU LE TELEPHONE.

28c, Plastrons en toile pour 15c

MERCREDI, DE 8 A 10 A. M.

Beaux plastrons en toile blanche, pour mettre sur chemises, à pli simple, ou double, pour hommes. Prix régulier, 28c. Prix de mercredi, entre 8 et 10 a.m., chacun 15c
2 pour 25c

PAS DE COMMANDES PAR LA POSTE OU LE TELEPHONE.

Manchettes en toile pour Hommes à 15c

MERCREDI, DE 8 A 10 A. M.

Manchettes en belle toile à 4 plis, coins arrondis ou carrés, pour hommes : grands, 9½, 10, 10½ et 11. Prix réguliers : 20c, 25c et 35c la paire. Votre choix entre 8 et 10 a.m., mercredi, la paire 15c
2 paires pour 25c

PAS DE COMMANDES PAR LA POSTE OU LE TELEPHONE.

FLANELLES ET FLANELLETTES
Des ventes aussi rapides en Janvier n'ont jamais été enregistrées antérieurement

IL SE PEUT QUE DE PAREILLES REDUCTIONS DE PRIX N'AIENT PAS ETE EGALEES.

Flanellette blanche, 32 pouces de largeur. Valant 10c la verge. Vendredi, la verge 7½c

Flanelle Bleutonale, crème et trottoir-cable, 30 pouces, qualité supérieure ; valeur régulière, 85c la verge. Prix de vente 65c

Flanelle Saxony blanche, 29 pouces de largeur, valeur supérieure, à 55c la verge. Prix de vente 42c

Flanelle Saxony crème, 27 pouces de largeur. Valeur régulière, 60c la verge. Prix de vente 47c

Flanelle crème; fini croisé; régulier, 45c la verge, pour vendre à 25c

Flanelle grise, Flanelle bleu-marin, flanelle rayée, pour blouses—valeurs excellentes dans toutes les lignes.

Flanelles Eiredon, pure laine et unies, 54 pouces de largeur, bonne variété de couleurs, y compris crème. Spécial, la verge 75c

Drap Kimona.—La nouvelle flanelle côtelée, dans d'élégants dessins et coloris. Régulier, 35c la verge. Prix de vente 25c

AUSSI GRANDE VENTE DE COUPONS DE FLANELLES.

Une histoire continuelle de Reductions de Prix.

Presque tous les articles dans le magasin ont été réduits dans les prix, le but étant de diminuer les stocks avant que le jour de l'inventaire n'arrive. Belles indications de Bons Marchés, de ce degré de beautés qui mérite d'être chroniqué.

Pour Dames, valeurs en fait de Blouses, qui satisferont

la plus grande attente du public de ce magasin

C'est le temps. Toutes les blouses non vendues durant la saison de l'hiver doivent être vendues, et vendues promptement. Nous avons passé dans les stocks et nous avons revisé chaque prix. Regardez avant d'acheter, mais une inspection ne vous révèlera pas une variété de valeurs égales à celles ci-dessous mentionnées :

Blouses en flanellette, dans les couleurs de fantaisie, de bleu, rouge, vert, noir et blanc et bleu-marin. Ces blouses sont joliment faites, avec plis et remplis, et garnies de boutons de perle et de cuivre ; Notre prix régulier pour ces blouses était de $1.00 ; pour écouler rapidement à 45c

Blouses en cancan, une ligne très spéciale en couleurs unies de rouge, bleu-marin, champagne, vert et noir, avec beaux plis courant dans toute la longueur de la blouse, joliment garnies de galon de soie de fantaisie, boutons de cuivre et de fantaisie. Manches nouvelles, faites très amples et froncées aux poignets ; collet avec pendant garni de boutons. Ces blouses furent achetées en grande quantité à très bas prix, et valent réellement $1.50 ; la balance à écouler, à 75c

Une très bonne ligne de blouses en satcen, large plis cousus à jour, courant du buste aux épaules ; joliment plissées et cousues en arrière, nouvelle manche ample, avec plis ourlés, allant jusqu'aux épaules ; collet rabattu avec pendeurs ; manchettes à revers. Valant $1.75 ; pour écouler à $1.10

Belles blouses en satcen mercerisé, yoke plissé, beaux plis en travers du buste, des plissé, grande manche ample, plissée du coude à l'épaule, collet à revers, avec pendants. Régulier, $1.50 ; pour écouler à 95c

Manteaux de Dames -- Reductions de Balayage

en vue d'écouler tous les vêtements

$5.00 Manteaux de Dames pour	*$2.50*
7.50 Manteaux de Dames pour	*3.50*
10.00 Manteaux de Dames pour	*5.00*
12.00 Manteaux de Dames pour	*6.00*
14.00 Manteaux de Dames pour	*7.00*
17.00 Manteaux de Dames pour	*8.50*
20.00 Manteaux de Dames pour	*10.00*
24.00 Manteaux de Dames pour	*12.00*

$9.00, Manteaux en Couverte, pour Fillettes, $5.50

Ils sont faits en drap couverte de splendide qualité, non aniqué, finis avec ceinture, capuchon à même. Variété de grandeurs : pour fillettes de 7 à 10 ans. Prix du commencement de la saison, $9.00 ; Prix de vente d'écoulement de janvier $5.50

Les Meilleures Epiceries bien qu'elles soient aux plus Bas Prix

Chocolat en poudre, de Walter Baker, boîtes de ¼ de livre, ½ livre, 1 livre, 10c, 20c et 35c.		Plum-pudding Kkovah, en boîs, prix d'écoulement, 1 livre, 22½c, 2 livres, 40c ; 3 livres, 60c.	
Lait condensé, marque du Lion ...	10c	Poudre aux oeufs, Kkovah, 2 boîtes	25c
Olives Manzanilla "Keystone", de Heinz	20c	Poudre à Custard Kkovah, 3 paquets	25c
Wheat Marrow ou Nourriture de Malt	12½c	2 livres de Corn Meal Gold Dust..	25c

SERVI GRATIS DANS LA

SECTION DES EPICERIES

Prêts à commencer les affaires à 8 a. m. précises

W.H. Scroggie

LIMITEE

RUES STE-CATHERINE, UNIVERSITE ET VICTORIA

$2.25, Jupes de rue pour Dames, $1.50

MERCREDI, 8 A 10 A. M.

On peut se procurer ces jupes de rue, en drap poil de chameau, de deux nuances de gris et bleu-marin, style à évasement ample, magnifiquement finies. Jupes qui valent $2.25 ; en vente, de 8 à 10 a.m., mercredi, pour $1.50

Jolis, Durables et très Bons Sous-vêtements Blancs

Cela ne paie vraiment pas de confectionner les sous-vêtements à la maison quand les sous-vêtements tout faits sont marqués à prix si raisonnables chez Scroggie.

Jupons pour dames, faits de batiste, large volant en linon, avec insertion de dentelle valenciennes, garnis de dentelle. Prix spécial pour la vente de janvier $1.25

Caleçons pour dames, faits de batiste, genre parisienne, avec deux remplis à pointe très et large fond. Prix spécial pour la vente de janvier, deux seulement à chaque pratique 20c

Caleçons pour dames, faits de batiste, genre paraphie, avec deux rangs d'insertion de dentelle imitation de Cluny, garnis de dentelle. Prix spécial pour la vente de janvier. Deux seulement à chaque pratique 35c

Cache-corsets pour dames, faits de batiste, devant ample, garnis à l'encolure et aux bras, avec dentelle et ruban. Prix spécial pour la vente de janvier 15c

Cache-corsets pour dames, faits de batiste, devant ample, avec rangs d'insertion de dentelle, imitation de torchon, garnis à l'encolure et aux bras, avec dentelle et ruban. Prix spécial pour la vente de janvier 39c
Deux seulement à chaque pratique .....

Jupons pour dames, faits de batiste, large volant en linon, avec groupes de remplis et insertion de broderie, garnis de broderie. Prix spécial pour la vente de janvier. 88c
Deux seulement à chaque pratique .....

Robes de nuit pour dames, faites de batiste, style V, yoke carré, avec groupes de remplis et insertion de broderie, garnies à l'encolure et aux manches, avec broderie. Prix spécial pour la vente de janvier 43c
Deux seulement à chaque pratique .....

Robes de nuit pour dames, V style, yoke carré, avec remplis, garnies à l'encolure, autour du yoke et des manches avec broderie et ruban. Prix spécial pour la vente de janvier. Deux seulement à chaque pratique ... 79c

Continuation d'une occasion d'acheter des
COTONS A CES PRIX DERISOIRES.

Coton à Drap

1 caisse de coton à drap blanc, 2 verges de large, fini croisé ou uni. Régulier 20c la verge. Prix de vente 15c

15 pièces de bon coton blanc canadien, 2¼ verges de large, pour draps. Prix de vente, la verge 19c

Coton à drap blanc, pesant, qualité supérieure, fil round uni, fini mou, 2½ verges de large. Prix de vente, la verge 30c

Coton à Oreillers

Coton à oreillers blanc, uni, bonne qualité durable, toutes les largeurs depuis 40 pouces à 46 pouces. Prix de vente, la verge, 40½c à 16c

Coton circulaire pour oreillers, 40 pouces jusqu'à 48 pouces de large. Prix de vente, 12½c à 21c

Cofon à Draps non blanchi

SPECIAL.—1 caisse de coton à drap non blanchi, uni, bonne qualité durable, 2 verges de large. Régulier, 18c la verge. Prix de vente 13½c

Autres qualités de coton à drap non blanchi. Prix de vente jusqu'à la verge 30c

Coton gris

Coton Bengal, gris, très belle qualité. Régulier, 10c la verge. Prix de vente 7½c

1 caisse de beau coton gris, 40 pouces de large, employé pour taies d'oreillers. Régulier, 11c la verge. Prix de vente 8½c

Taies d'oreillers

Taies d'oreillers toutes faites, très belle qualité, grandeur, 33 x 40 pouces, en pur coton blanc, sans préparation. Prix de vente, chacune 12c

Autres qualités se vendant à, la verge, 14c, 17½c et 19c

Taies d'oreillers ourlées, 42 pouces, 44 et 50 pouces de largeur. Prix de vente, la paire 54c

Taies d'oreillers avec insertion de dentelle, 42, 44 et 50 pouces de largeur. Prix de vente, la paire 54c

Draps tout faits

100 douzaines de draps de lit tout faits, en bon coton à drap, de double largeur, 2 verges de largeur, finis avec ourlet de 2 pouces au haut et de 1 pouce au bas ; dimension, 2½ verges de longueur. Prix de vente, chacun 45c

75 douzaines de draps de lit en bon coton à drap non blanchi et de double largeur, joliment ourlés, dimension, 2 verges x 2½ verges. Prix de vente, chacun 35c

Autres qualités et dimensions de draps, se vendant aux prix suivants :

Dimension, 1¾ x 2½ verges de longueur. Prix de vente, chacun 59c

Dimension, 2 x 2½ verges. Prix de vente, 70c, 68c et 95c

Dimension 2¼ x 2½ verges. Prix de vente, chacun : 63 cents, 81 cents et $1.06

Dimension, 2½ x 2½ verges. Prix de vente, chacun, 69 cents, 80 cents et $1.17

POUR LA PAIX

Un mouvement important se fait à St-Pétersbourg dans un esprit pacifique — Le kaiser serait de son coté à la tete d'une alliance de puissances pour arriver à la cessation des hostilités.

NEUTRALITE CHINOISE

ELLE EST INDISPENSABLE A LA PAIX DU MONDE ET LES ETATS-UNIS LA RECLAMENT.

SAINS ET SAUFS

Saint-Pétersbourg, 17. — Une dépêche de Shahotun déclare que la colonne d'éclaireurs russes est revenue saine et sauve, en tenant compte toutefois des pertes subies dans leurs engagements avec les Japonais. Les Russes ont eu trois cents hommes tués ou blessés.

RAPPORT DE KOUROPATIKN

Saint-Pétersbourg, 17. — Le général Kouropatkine a envoyé à l'Empereur le rapport suivant:

"Le soir, du 10 janvier, une compagnie d'infanterie japonaise et un escadron de dragons japonais ont été battus avec d'énormes pertes.

Le 11, une compagnie et deux escadrons qui occupaient New Chouang ont été délogés par nos Cosaques qui occupèrent la place et poursuivirent l'ennemi, lui infligeant de lourdes pertes.

La même nuit, nos patrouilles détruisirent la ligne de chemin de fer, coupèrent la ligne de télégraphe et s'emparèrent d'un train et de deux locomotives.

Durant ces deux jours, notre cavalerie a défait plusieurs détachements japonais et a capturé un officier, 14 soldats et 500 voitures de provisions. Nous avons eu trois officiers tués et dix blessés. 15 soldats tués et 49 blessés.

Le 12, nos patrouilles détruisirent le chemin de fer jusqu'à six milles de Yin Kow, puis l'artillerie bombarda la station, mit le feu aux magasins et prit d'assaut la place.

Devant les forces supérieures, nos hommes durent retraiter emportant leurs morts et leurs blessés. Les magasins de Yin Kow ont brûlé toute la nuit.

. LES BANDITS CHINOIS

Quartiers généraux russes, Huansban, Mandchourie, 17. — L'activité japonaise augmente sur toute la ligne. Ils attaquent les villages entre les lignes et leur artillerie tonne chaque nuit. Les Japonais exercent les Chinois au combat. Des officiers placés en observation sur une tour à Goodyanai ont surveillé les Japonais. Comme résultat de leurs observations ils ont vu des officiers japonais faisant faire l'exercice à des bandits chinois qui ont été formés en compagnies régulières pour combattre dans les montagnes. Les premiers renforts provenant de l'armée japonaise qui fit le siège de Port Arthur sont arrivés à Liao-Yang le 11 janvier.

CRITIQUES ANGLAISES

Londres, 17. — Les correspondants anglais à Port-Arthur insistent sur ce point que la reddition de la forteresse a été prématurée et ne s'explique pas. Le correspondant du "Telegraph" après avoir visité la seconde ligne de défenses dit qu'il est incroyable que les Russes aient abandonné leurs positions. D'après le même correspondant des quantités de munitions et de boulets ont été jetées à la mer et les souffrances causées à la garnison sur les malades et le manque de vivres ont été très exagérées.

D'autres correspondants anglais sont de même opinion. Ils disent que la ville pouvait être défendue encore un mois au moins.

Les officiers japonais disent que les troupes étaient en état de combattre et désiraient lutter encore. L'infanterie surtout a protesté fortement contre la reddition. Après avoir détruit leurs canons les soldats ont abandonné leurs positions se sont répondus dans la ville en défiant leurs officiers et se sont enivrés. Le correspondant du "Telegraph" à Kobe dit qu'il y avait une grande froideur entre le général Stoessel et ses officiers qui désapprouvaient les arrangements conclus par le général en faveur des officiers alors que les soldats étaient sacrifiés.

STOESSEL ET NOGI — DEUX REPONSES

Berlin, 17. — Les reponses des généraux Stoessel et Nogi au Kaiser à l'occasion des décorations qu'ils ont reçues du monarque Allemand ont été publiées hier. Le général Stoessel dit que le télégramme de l'Empereur Guillaume lui est arrivé (à l'heure la plus sombre de sa vie.

Le général Nogi dans sa réponse parle de l'"insignifiance de ses services", vices".

AU LARGE DE MADAGASCAR

Colomb, Ile de Ceylan, 17 — S'il faut en croire le récit du capitaine du steamer anglais "Chusan" venant de Bombay, les Japonais se proposent d'attaquer la flotte russe au large de Madagascar. Quatre charbonniers japonais ont été signalés au large de Ceylan.

LE KAISER ET LA PAIX

Londres, 17 — Le correspondant du "Telegraph" à St-Pétersbourg, déclare qu'il tient de bonne source que des puissances amies de la Russie lui conseillent de conclure la paix.

Trois puissances feraient une alliance temporaire à ce sujet, lesquelles n'épargneront rien pour faire échec aux réclamations du Japon à la future conférence de la paix. L'Allemagne serait à la tête de ce mouvement.

Les négociations à ce sujet sont menées dans le plus grand secret. L'on admet que l'on ne peut pas obtenir les mêmes résultats que ceux qui ont couronné la guerre chino-japonaise, mais l'on compte sur d'autres avantages.

A côté de ces rumeurs pacifiques, l'on note cependant que les armées belligérantes augmentent leurs effectifs et se fortifient avec la plus grande activité.

PAIX OU GREVE GENERALE

Barcelone, 17 — Une méthode tout au moins originale de mettre fin à la guerre russo-japonaise a été indiquée dans une assemblée ouvrière, qui a eu lieu ici hier. Les délégués représentant 106 sociétés ouvrières ont télégraphié au comité international anti-militariste de Hollande demandant qu'une grève générale soit préclamée dans tous les pays jusqu'à ce que la paix soit obtenue en Extrême-Orient.

LA NEUTRALITE CHINOISE

Washington, 17 — L'attention du gouvernement de Pékin a été de nouveau attirée par les Etats-Unis sur ce fait que la Chine doit garder la plus stricte neutralité, non seulement dans son intérêt personnel, mais aussi pour ne pas mettre en péril la paix de l'univers.

Dans une conversation tenue hier, M. Takahara, ministre du Japon, a déclaré que son pays était bien désireux de ne pas violer la neutralité de la Chine. "Mais, a ajouté le diplomate, si les généraux russes nous invitent en Mongolie, nous aurons de la peine à refuser l'invitation."

MOUVEMENT PACIFIQUE

New-York, 17 — Une dépêche au "Times" de Londres envoyée par le correspondant de St-Pétersbourg dit qu'un grand mouvement se fait en faveur de la paix à St-Pétersbourg. Des personnes influentes sont à la tête des requêtes qui se couvrent de milliers de signatures demandant au Czar de mettre fin à une lutte inutile et sanguinaire. Au ministère des Affaires Etrangères de Russie on répond par la négative sur ce sujet.

VAISSEAU DANOIS CAPTURE

Tokio, 17 — Un contre-torpilleur japonais a capturé le steamer Danois "Wilhelmine" portant du charbon de Cardiff à Vladivostock. Le Japon fait construire un nouveau croiseur blindé de première classe.

A CENTREVILLE, R.I.

Dimanche soir, M. et Mme F. X. Fournier, le gérant de la manufacture de pianos Stedert and Son, de Providence, ont fêté leurs noces de ferblanc. A cette occasion, un grand cercle de parents et amis, venus de tous les points de la vallée, se sont réunis à leur résidence, pour fêter cet heureux événement. Chacun d'eux a emporté un magnifique souvenir d'une grande utilité. La soirée a été des plus agréables ; il y a eu du chant, de la musique et des rafraîchissements de toutes sortes, jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

A FALL RIVER MASS

—La grève est en train de se régler. Les unions ouvrières se sont réunies et ont nommé des délégués pour assister à une conférence entre les patrons et les employés, devant le gouverneur Douglas, samedi. Toutes les unions ont voté à l'unanimité à l'exception des fileurs qui avaient quatre voix contre et des tisserands qui en avaient 175 contre. Les ouvriers ont été consentants depuis le commencement des hostilités à soumettre leur position à l'arbitrage; ils sont fatigués de la grève et tout le monde serait content de voir la paix renaître à des conditions honorables pour les deux parties. On croit que les ouvriers rentreront aux salaires réduits avec la promesse que la situation sera discutée et une échelle mobile de salaires adoptée aussitôt que possible. Cet arrangement donnerait satisfaction à tout le monde. Les ouvriers seraient certains de recevoir autant que la condition de l'industrie le permet et toutes les interminables discussions seraient évitées.

—Catherine McCarthy, enfant de M. John McCarthy, 817 rue Rodman, a été brûlée à mort vendredi. Madame McCarthy dont le mari est en grève, était allée recueillir du charbon sur le dépotoir. La petite était restée seule à la maison. Elle sortit des charbons ardents du poêle, et mit le feu à ses vêtements. Quand la mère revint, la pauvre petite gisait sur le plancher et tous ses vêtements étaient consumés. Les docteurs Lafleur et Lowney furent mandés en toute hâte, mais ne purent rien faire pour sauver l'enfant qui est morte quelques heures après.

—La Ligue des Patriotes a fait jeudi soir l'installation de ses nouveaux officiers MM. F. A. Forest, Sifroid Girard et Joseph A. Girard ont rempli les fonctions d'installateurs. La Garde Napoléon a installé ses officiers le même soir. M. Elzéar Fournier agissait comme président installateur. Il y a eu concert par l'orchestre Vézina et danse, après l'installation.

—M. Joseph Côté, marchand de chaussures de la rue Fourth, a transporté son magasin dans l'édifice Corneau rue Pleasant.

—Jean B. Masse, domicilié au no 1179 rue South Main, est en prison sous accusation de bigamie. Il y a 15 ans, Masse épousait, à Central Falls, R. I., Melle Emeline Hame. Il y a trois ans, Masse disparut subitement et on n'entendit plus parler de lui jusqu'à l'année dernière, alors que Mme Masse reçut une lettre de New Bedford contenant un article de journal disant que Jean B. Masse était décédé à la suite d'un accident. Mme Masse prit les habits de deuil. Il y a quelques mois elle apprit que son mari n'était pas mort, mais demeurait à Fall River, après avoir épousé une jeune fille du nom de Délia Grégoire. Mme Masse no 1 fit une enquête avec le résultat que Masse fut arrêté.

—M. Bertrand de Nogero, docteur es-lettres et ès-lettres de Paris, était de passage en cette ville la semaine dernière, l'hôte de M. Dumoue. Il fait un voyage autour du monde sous les auspices de l'Université de Paris.

—Joseph Blanchet, âgé de 7 ans, enfant de J. B. Blanchet, rue Flint, s'est fracturé une jambe vendredi en jouant autour d'une voiture, à l'angle des rues Pleasant et Quequechan.

—MM. Noé Ribeau et Octave Corriveau ont été nommés syndics de la paroisse Notre-Dame à la place de MM. Joseph Vandal et Pierre R. Picard, qui occupaient cette charge depuis neuf ans.

A sa dernière réunion, la cour St-Sacrement des Canado-Américains a renouvelé son bureau de direction pour l'année qui vient de s'ouvrir.

Voici quels sont les dignitaires élus:

Chapelain—M. l'abbé D. V. Delemarre.
Ex-président—Joseph Gagnon.
Président—Philibert Morin.
Vice-président—Siméon Gaya.
Sec.-arch.—Ferdinand Quintin.
Sec-financier—Roch Lavault.
Trésorier—Ovide Nadeau.
1er syndic—John Carpenter.
2ème syndic—Arthur Pellerin
4ème syndic—Adélard Bourque
1er garde—Edmond Mercier.
2ème garde—Joseph Lepage.
1ère sentinelle—Alfred Otis.
2ème sentinelle—Fabien Lafrance.

L'installatin des officiers aura lieu le 29 courant, dernier dimanche de janvier.

Rien ne sera épargné pour donner à cette installation tout l'éclat désirable. On sait d'ailleurs que les Canados ont l'habitude de bien faire les choses ; nul doute que cette fois, l'installation de leurs officiers sera l'une des plus attrayantes de la saison.

Les députés de la Haute Cour présideront les cérémonies de circonstance et rehausseront de leur présence l'éclat de ces fêtes. Chant, musique, attractions de toutes sortes, constitueront le programme de la soirée qui s'annonce des plus attrayantes.

L'installation aura lieu, bien entendu, à la salle de réunion des Canados.

LE CATARRHE DE LA GORGE ET DES POUMONS

Ou la consomption de ces deux organes est guérie par un traitement tout spécial, en peu de temps et pour peu d'argent, en s'adressant à la Société Bienfaisante et Mutuelle des Femmes, Mme Gaspard Dion, gérante générale, 694-696 St-Valier, St-Sauveur, Qué., Can.
274 jno h

UNE OFFRE EXTRAORDINAIRE
Aux Collectionneurs de Timbres Verts

Nous Donnerons Toute Cette Semaine

5 TIMBRES VERTS POUR 1

sur tout achat, et cela, en plus des 20 POUR CENT de Réduction que nous accordons durant tout le mois de Janvier sur tout notre bel assortiment de

Merceries, Hardes Faites et Articles de Toilette EN GENERAL

UN LEGER APERÇU

Habillement pour hommes, très belle apparence, valant régulièrement $10.00, $12.00 et $15.00. Sacrifié avec 5 timbres pour 1 à **$6.00**

Pardessus pour Hommes, différentes nuances, marchandises nouvelles, valant de $10.00 à $18.00. Spécial cette semaine avec 5 timbres pour 1 ..... **$8.00**

COUPON

Ce Coupon et un achat de 50 cts donne un droit à

$2.50 de Timbres Gratis

Un seul coupon à la même personne.

Ceux qui veulent finir leurs livrets promptement ne devraient pas manquer de découper le coupon à gauche, il vaut

25 TIMBRES VERTS

A. ST-DENIS, 948 Rue St-Denis, Coin Rachel.

Hélas ! Hélas ! Vous Vieillissez trop vite

Et vous en connaissez la cause ? Ce sont vos cheveux gris ! Ne savez-vous pas que l'Ayer's Hair Vigor rend la couleur aux cheveux gris ? Elle agit ainsi et n'échoue jamais. Elle arrête aussi la chute des cheveux et maintient le cuir chevelu en bon état. Elle est vendue depuis soixante ans.

J. C. AYER CO., LOWELL, MASS.

Apollinaris

Enbouteillée SEULEMENT à la Source, Neuenahr, Allemagne, et SEULEMENT avec son propre Gaz Naturel.

The Lancet, Jan. 30, 1904.

PARLEMENT FEDERAL

LE DEBAT SUR L'ADRESSE N'A PAS ETE LONG—M. McDONALD M. PARENT, L'HON. M. FOSTER ET SIR WILFRID ET M. McLEAN.

(Corr. spéciale.)

Ottawa, 16.—Cet après-midi, la Chambre a entendu de beaux discours de la part de deux nouveaux députés, MM. McDonald, de Pictou, et Parent, de Montmorency. Ces députés avaient été chargés par le gouvernement de parler sur le discours du trône. L'opposition a eu pour champions dans cette circonstance l'honorable Geo. Foster et M. McLean, député de York-Est.

La Chambre s'est mise sérieusement au travail aujourd'hui. Le député de Kootenay, M. Galliher, a eu l'honneur de déposer le premier une pétition pour un bill privé.

M. McDONALD, M. P.

M. McDonald, député de Pictou, en proposant l'adoption du discours du trône fait en commençant un bel éloge de Lord Grey, le nouveau gouverneur du Canada, qui a prouvé qu'il était fier de notre pays, et en a fait la louange longtemps avant d'accepter sa position officielle.

M. E. N. McDONALD, M. P.

M. McDonald ajoute que par son vote en novembre dernier le peuple canadien s'est montré en faveur du gouvernement.

Passant en revue l'œuvre de la Confédération, le député de Pictou a énuméré les progrès accomplis, particulièrement le merveilleux développementsde l'ouest du pays, la création d'un esprit vraiment canadien. Ceux, a-t-il dit, qui nient la part réelle prise par le Canada dans la défense de l'empire sont les pires ennemis du maintien du lien impérial qu'ils prétendent prêcher. Le Canada travaille à sa propre défense, il a réorganisé sa milice, il se propose d'établir une marine, mais il prétend être à même de dépenser de son libre arbitre ce qu'il veut dépenser et surveiller lui-même les dépenses.

M. McDonald en terminant dit qu'en 1867 la Nouvelle-Ecosse avait envoyé à Ottawa 18 députés dont 17 étaient contre la Confédération et un seul, Sir Charles Tupper, favorisait le projet ; cette fois-ci la Nouvelle-Ecosse a envoyé un contingent solide de 18 députés groupés derrière leurs deux leaders, le ministre des Finances et le ministre de la Milice.

M. Georges Parent, le jeune député de Montmorency parle en français.

Il dit des paroles aimables à l'adresse de lord Grey et accorde un salut respectueux à lord Minto. Il déclare ne pas avoir les qualités oratoires de celui qu'il a remplacé dans le comté de Montmorency, puis, après avoir engagé le gouvernement à améliorer ses voies fluviales, il aborde la question de l'organisation des Territoires du Nord-Ouest en provinces. Il dit que cette question est grosse de conséquence, en raison des difficultés que sa solution va soulever, des conflits d'opinion que sa discussion va provoquer et des principes de tolérance et d'égale justice qu'il faudra sanctionner.

"La question des écoles du Manitoba a produit trop de déchirements, trop de divisions intestines, a fait trop de mal à la nation canadienne pour que nous n'appréhendions son retour possible. Et j'ai confiance que le gouvernement actuel, en créant dans le Dominion ces nouvelles provinces, saura prévoir toutes les conséquences de la mise en mouvement du rouage administratif et législatif qu'il veut construire, et prévenir ainsi les crises dont une expérience si récente nous a montré les terribles effets."

"Si l'on me permet d'exprimer un vœu, de formuler mon espoir, j'ajouterai ceci : Quand l'Ouest canadien aura son autonomie, cette autonomie si chère à cause de la ressemblance avec le mot de liberté, quand la majorité y conduira seule les destinées de tous les habitants, j'espère qu'elle tournera ses regards vers la province, dont je suis ici l'un des modestes représentants, et qui a fourni à ces contrées lointaines tant de missionnaires, qu'elle saura voir les exemples de tolérance et de bonne entente que nos gouvernants y donnent envers la minorité, et que les brises venues de nos montagnes pour caresser les champs de blé des plaines d'Assiniboine et d'Alberta n'auront pas perdu en route leurs parfums de cordial et de magnanimité."

Le jeune député parle du Grand-Trone-Pacifique, du pont de Québec, et termine par un éloge pompeux du premier ministre.

Les débuts du jeune député de Montmorency ont été cordialement applaudis.

L'HON. M. FOSTER

L'hon. M. Foster, le chef temporaire de l'opposition, a été accueilli par de longs applaudissements de la gauche. Nous reconnaissons, a-t-il dit, que le pays est prospère. Mais, est-ce à dire qu'il a atteint les limites de la prospérité ? Ne peut-on pas développer davantage nos industries forestières, nos intérêts miniers, nos intérêts agricoles, nos pêcheries ? On chercherait en vain à expliquer la cause de cette prospérité dont nous jouissons. Chose certaine, c'est que ce n'est nullement dû à l'administration actuelle. La partie la plus prospère de ce pays est le Nord-Ouest, et c'est dû à la construction du Pacifique Canadien par les conservateurs, si ce pays a été ouvert à la colonisation. Les conservateurs ont tracé une voie que les libéraux n'ont eu qu'à suivre.

Sous le régime conservateur, il a fallu passer par une période d'expérimentation, et c'est par ce moyen que les étrangers ont appris et ont connu les avantages que leur offrait cet immense pays. Le flot de colonisation a commencé après cette période. C'est là également le secret de la grande augmentation de la population en ce pays.

M. GEO. PARENT, M. P.

M. Foster fit ensuite allusion à Sir Wilfrid Laurier qui a prêté main forte au premier ministre de Québec, pour faire des élections au moment où le parti conservateur était "in articulo mortis", et surtout, lorsque le temps de faire des élections n'était pas encore venu.

Si, a dit M. Foster, on ne voit pas en cette Chambre la personne de M. T. Chase Casgrain, c'est qu'on a eu recours aux moyens les plus mesquins et les plus inavouables pour arriver à ce résultat.

On a eu recours au cri de race et de religion. M. Foster a cité un article du "Courrier de Montmagny", signé par M. Armand Lavergne, député, où il demande au peuple de voter pour lui parce qu'il est catholique, et que son adversaire M. Price, est un Anglais et un protestant.

M. Foster a exprimé son étonnement à la vue de l'insignifiance du discours du trône. Le seul point de quelque importance, est celui qui a trait à l'autonomie à la province du Nord-Ouest. Il n'est question ni du marché américain, ni du changement à opérer dans le tarif, ni de la fameuse commission qui devait étudier les questions de modification à apporter au tarif, ni du service rapide entre le Canada et l'Angleterre, ni de l'amélioration de l'Intercolonial, ni de réforme dans le mode de l'audition des comptes publics.

HON. G. E. FOSTER, M. P.

M. Foster termine son discours en exprimant le désir de voir le gouvernement prendre des mesures pour protéger le pays contre des invasions possibles mais non cependant à craindre.

LE PREMIER MINISTRE

Sir Wilfrid Laurier félicite le proposeur et le secondeur de l'adresse. Il salue le retour de M. Foster en Chambre, mais il constate que si Toronto est l'une des villes les plus avancée en Canada—sous tous rapports,—il n'en reste pas moins conservatrice.

Le leader de l'opposition se plaint de la brièveté du discours du trône, cela ne vaut-il pas mieux que les longs discours.

Il est court, mais contient nombre de questions importantes.

SIR WILFRID LAURIER

L'opposition reproche au gouvernement, dit Sir Wilfrid Laurier, de n'avoir pas pris en mains plus tôt la question de l'autonomie du Nord-Ouest, mais ne valait-il pas mieux attendre après les élections, vu que les territoires sont maintenant représentés par 10 membres capables de prendre leur intérêt, au lieu de quatre, comme ils avaient autrefois.

Quant à la commission des voies fluviales limitrophes entre le Canada et les Etats-Unis, l'objet de cette commission est de se rendre compte des effets que pourraient avoir sur le niveau de ces voies les travaux de détournement projetés et aussi d'étudier comment les travaux accomplis en certains points des rivières participant au territoire des deux pays peuvent déranger l'état des eaux. Cette commission sera purement consultative.

Quant aux dépenses pour la défense Sir W. Laurier annonce qu'elles seront discutées quand le ministre de la milice sera à son siège et les questions de tarif seront examinées au retour de l'hon. M. Fielding.

M. McLean termine la discussion et le discours du trône est adopté.

A six heures, la Chambre s'ajourne à demain.

LE DEPUTE ORATEUR

Avant l'ajournement Sir Wilfrid Laurier a donné avis d'une résolution nommant M. Charles Marcil, député de Bonaventure, sous-orateur de la Chambre des Communes.

LES HANGARS PERMANENTS

M. Monk a donné avis qu'il demandera au gouvernement copie de tous les documents, correspondances échangés entre la commission du havre de Montréal et le département de la Marine et des Pêcheries, relativement à la construction de hangars permanents sur les quais du port de Montréal et aussi copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et l'association des expéditeurs et ingénieurs sur ce même sujet, aussi correspondance entre le département de la Marine et F. D. Monk, M. P., sur le même sujet.

LA POLICE MONTEE

Sir Wilfrid Laurier mercredi en comité de la Chambre, proposera que le commissaire et les autres membres de police montée reçoivent un salaire

M. CHS. MARCIL, M. P., député orateur de la Chambre des Communes.

Une Force Ecrasante a Tué la Combine

De toutes les parties de la ville, nous recevons d'excellentes lettres de marchands qui nous assurent qu'ils continueront le système comme à l'ordinaire.

Voici un exemple de la satisfaction générale lorsque le système est employé comme il faut. Nous pourrions en citer plusieurs autres:

A LA TRADERS ADVERTISING Co.,

Montréal, 16 Janvier 1905.

Messieurs,

A propos des rumeurs allant à dire que les marchands ont formé unecombine entre eux, je vous dirai qu'on est déjà venu me voir à ce sujet. J'ai adopté récemment le système et j'en ai obtenu de grands avantages. Je ne songerais pas un moment à le discontinuer et vous êtes autorisé à annoncer ceci publiquement, si vous le désirez. Mon commerce a triplé depuis et je suis très content de vos procédés et du succès obtenu par le système. Vous pouvez toujours compter sur mon appui.

Respectueusement à vous,

Z. A. LAMBERT.

Une visite au Magasin Moderne de Z. A. LAMBERT & CIE,

Angle des Rues Sherbrooke & Bleury

vous convaincra des magnifiques valeurs en épiceries, provisions, vins, liqueurs, etc., offerts aux réductions étonnantes de janvier, avec REÇUS AU COMPTANT DOUBLES.

Nos clients de la partie ouest trouveront des bons marchés exceptionnels en épiceries, vins, liqueurs, etc., chez

T. MONTPETIT, 2587 RUE NOTRE - DAME

C'est incontestablement l'une des meilleures et des plus anciennes épiceries en ville. La renommée de son commerce de premier ordre est connue d'un bout à l'autre de la ville. M. Montpetit supporte fortement notre système et nous recommandons à nos clients de cette section de lui donner une commande d'essai. Vous en serez certainement satisfait et l'on vous donnera avec plaisir des Reçus au comptant Verts avec chaque achat. TIMBRES DOUBLES VENDREDI.

Visitez le nouveau magasin de **P. MORENCY,** quincaillerie, peintures, uhiles, vitres, etc., **1772 rue Ste-Catherine.**

ON Y DONNE des Reçus au Comptant Verts Doubles d'ici à la fin du mois.

Faites vos achats cette semaine aux magasins suivants pour recevoir le

"Destructeur de Combine"

(UN SEUL EST BON DANS CHAQUE LIVRET.)

Bon pour une piastre de Reçus au comptant Verts.

Une Chance Rare pour nos Clients. Supportez vos amis par votre Clientele

ARSENE LAMY, angle des rues St-Denis et Duluth.
ADAM LAMY, 3551 - 3561 rue Notre-Dame.
L'ETOILE, 2023, rue Notre-Dame.
LAMY & LAMY, rues Richmond et Notre-Dame.
E. LAMY, 209 rue St-Laurent.
E. LAMY, 1558 rue St-Laurent.
E. LAMY, angle des rues Ste-Catherine et Cadieux.
T. TALBOT, & SONS, 247 rue Ste-Catherine.
GENDRON, & Co., 1073 rue St-Jacques.
I. SIMAND & SONS, 1029 rue Ste-Catherine.
GERVAIS & LECOMPTE, 1775 rue Ste-Catherine.
JOS. MARCOTTE, 764 rue St-Laurent.
A. ST-DENIS, 948 rue St-Denis.
H. THOMAS, rues Centre et Wellington.
PHILIPP. J. ELLIOTT, 599 rue Wellington.
P. O. CASAVANT, 216 rue Centre.
EDMOND LORD, 1475 rue Ste-Catherine.
I. GOLDSTEIN, 1231 rue Ste-Catherine.

Voyez les journaux de demain pour de plus amples détails démontrant l'insuccès complet du "mouvement de la combine", et indiquant d'une manière concluante que les marchands continueront quand même à donner des Reçus au comptant Verts.

The Traders Advertising Co.,

1835 RUE NOTRE-DAME.

L'HISTOIRE DU PERE JOHN

Une Intéressante Histoire de Cinquante Ans

Exacte et remplie d'Intérêt pour l'Humanité

Il y a juste cinquante ans, en 1855, que le Père John ainsi que tous ses paroissiens s'en rappellent devint très souffrant d'un rhume très violent. Finalement il consulta un éminent spécialiste qui lui donna une prescription qui produisit des résultats si merveilleux dans son cas qu'il recommanda le remède à tous ses paroissiens et amis. Le remède devint populaire et fut universellement connu et vendu sous le nom de Father John's Medicine. Ce dernier d'ailleurs permettait qu'on se servit de son nom et en approuvait l'emploi par ce qu'il connaissait les bienfaits du remède et voulait que tous les malades bénéficient des bienfaits de cette médecine. Nous vous affirmons que ce remède remarquable n'est pas une médecine patentée et ne contient ni alcool, ni morphine, ni aucun drogue nuisible.

La Father John's Medicine est un sûr préservatif contre la pneumonie, la consomption et guérira radicalement les

rhumes, bronchites, catarrhe, asthme et toutes les maladies de la gorge et des bronches. Il est sans égal comme restaurateur de la santé.

Garanti de Mérite et Histoire

L'argent sera rendu si la Father John's Medicine ne remplit pas tout le bien que nous proclamons. En outre il est garanti que l'histoire de la Father John's Medicine est absolument vraie et $25,000 seront donnés à n'importe quelle institution de charité si l'on peut nous apporter des preuves contraires à ce que nous avançons. Vendu en bouteilles de 50c et $1.00. La bouteille d'un dollar contient trois fois la quantité de celle de 50c.

Demandez à votre pharmacien la Father John's Medicine.

n'excédant pas le montant ci-dessous :

	Par année
Commissaire de police	$3,000
Ass.-commissaire de police	2,000
Surintendants	1,800
Inspecteurs	1,400
Chirurgiens et ass.-chirurgiens	1,800
Médecins vétérinaires	1,400
	Par jour
Quatre sergents	$2.00
Autres sergents	1.75
Officiers sans commission	1.25
Constables	1.00
Constables spéciaux	1.50
Clarons au-dessous de 18 ans	50
Journaliers	75

Aussi que le gouverneur en conseil puisse autoriser une solde extra pour les membres de la police montée en fonction dans le Yukon ou dans les parties non organisées des Territoires du Nord-Ouest.

—Mercredi M. McCarthy présentera un bill intitulé "Un acte amendant l'acte d'inspection des bateaux à vapeur".

AU SENAT

Quoique courte la séance du Sénat n'en a pas été moins intéressante.

L'hon M. Landry s'est plaint de la façon dont sont inscrites au feuilleton du Sénat les présentations des sénateurs. Il s'oppose à ce que le nom de l'hon sénateur Choquette figure aussitôt après celui de Sir Richard Cartwright, quand il a été présenté le dernier.

Sir MacKenzie Bowell a fait remarquer que la présséance n'est pas déterminée par l'ordre d'introduction, mais par l'ordre de signature du rôle.

L'hon. M. Scott a donné avis de la formation du comité pour nommer les comites permanents. L'hon. M. Landry remarque que le remplacement de l'hon. M. Dandurand par l'hon. M. Power fait perdre une place à Québec qui devient insuffisamment représentée.

Malgré une vive opposition du sénateur, le choix du comité est sanctionné.

Sur demande du sénateur David, qui est indisposé, l'adresse en réponse au discours du trône ne sera proposée que demain.

Quand vous avez à laver des plats graisseux, ou des casseroles, servez-vous du Savon Sec de Lever (en poudre).

Le Canadian Northern et le Grand Tronc Pacifique

Londres, 17.—On dit que la valeur des obligations du Canadian Northern achetées par J. S. Morgan & Cie, est de six millions de dollars. Ceux qui connaissent les Morgan et les Speyer comme rivaux, disent que cet achat est une conséquence assez naturelle de l'achat d'obligations du Grand Tronc Pacifique par Speyer. L'intérêt des Morgan ne leur permet pas de rester en dehors du développement prodigieux du Canada au cours des années futures.

PETITES ANNONCES

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiees de "LA PATRIE"

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces, "Ou demande", 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, Etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 20 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

AGENTS DEMANDES

AGENTS.—On demande pour l'Excelsior Life Ins. Co., des agents, salaire ou avances seront donnés pour de bons hommes. Expérience pas strictement nécessaire. S'adresser à O. Lévesque, 107 St-Jacques, Montréal. 269-6

SI VOUS N'ETES pas satisfait de votre position actuelle dans la vie et si vous êtes recommandable, écrivez-nous et nous vous engagerons comme agent local ou voyageur, pour afficher des pancartes et annoncer généralement nos marchandises, à raison de $840 par année et les dépenses, $2.50 par jour. Pour détails, écrire à Salus Medicinal Co., London, Ont. m-j-s-45

EMPLOIS DEMANDES

EMPLOI DEMANDE. — Une fille demande un emploi dans une maison privée comme fille générale, autre emploi. S'adresser 193 Lagauchetière. On trouvera aussi à cette adresse une femme qui lave chez elle. 273-2

JEUNE DEMOISELLE demande position, gouvernante, institutrice ou compagne dans famille française ou anglaise. Expérience et références. S'adresser M.N. G. "La Patrie." 273-3

VOYAGEUR.—Un homme d'expérience désire une place comme voyageur pour visiter les épiciers, etc. S'adresser à P. P., "La Patrie". 269-3

SITUATIONS VACANTES

COMMIS DE BAR.—Un homme pour prendre soin de chevaux, 2 charretiers, 2 jeunes hommes, pour salle à dîner, des agents à salaire ou commission. S'adresser de 9 heures à 5 heures. 3130 rue Notre-Dame. 273-2

COMPTABLE demandé pour épicerie, vins et liqueurs importés, capable de faire les contants. Ecrire à B. 445, "La Patrie". 17-19-21

COMMIS DE BAR.—Un homme pour prendre soin de chevaux, 2 charretiers, 2 jeunes hommes, pour salle à dîner, des agents à salaire ou commission. S'adresser de 9 heures à 5 heures. 3130 rue Notre-Dame. 274-2

DAMES.—On demande des dames.—Le travail est très agréable et peut payer facilement de $3.00 à $5.00 par jour, même dans les moments de loisir, et si vous voulez réellement faire de l'argent, je serai heureux d'envoyer toutes les particularités, moyennant un timbre de deux centins. Adresser : Boîte postale 1, Saint-Sauveur, Québec, Canada.

273-1 ms P et C

DIE SETTER.—On demande un "die setter" pour prendre charge de l'atelier où l'on fait les boîtes de ferblanc lithographiées. Doit être parfaitement compétent. Mentionner expérience et salaire. Nouveaux commerce, splendide occasion pour homme compétent. S'adresser à Boîte No 2417 C.D. Co., "La Patrie". 272-5

DAMES.—On demande des dames actives pour s'engager dans un commerce honorable et avantageux. S'adresser à la Robinson Corset Co., 355 rue Clarence, London, Ont. 272-20

FILLES.—On demande des filles pour coudre dans les robes, aussi des apprenties. S'adresser à Mme Cousineau, 2296 Ste-Catherine. 274-3

IMPRIMEUR.—On demande un imprimeur sur petite presse (Gordon) et une couple de bons compositeurs, pour le département des jobs, "La Patrie". 272-jno

HOMME.—On demande un homme pour ouvrage général de la maison. S'adresser au No 71 rue St-Hubert. 274-5

HOMMES ET FEMMES — Nous avons besoin de quelques personnes, dans chaque localité pour travailler pour nous chez elles durant leurs loisirs. Travail agréable. Salaire libéral. Pas de sollicitations à domicile. S'adresser à Boîte 640, London, Ontario. 247-26

JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme fort pour aider au gardien de nuit. S'adresser à 742 rue Lagauchetière. 273-3

MENUISIERS.—On demande deux bons menuisiers charpentiers. S'adresser à H. Bertrand, 1160 St-Hubert, Bd. St-Denis. 271-3

ON DEMANDE une personne compétente comme chef dans le département des vêtements de Dames, dans une boutique. Aussi quelques repasseuses de linge fantaisie. Crown Laundry Co., 1218 rue Ste-Catherine. 274-3

ON DEMANDE une bonne servante générale ; bons gages. S'adresser à 3 14 Avenue Grosvenor, Westmount. 274-3

VOITURIER.—On demande un voiturier. S'adresser chez P. Desormeaux, 1090 Berri. 272-3

VENDEURS.—On demande des vendeurs actifs et honnêtes, pour travailler tout le temps ou à temps perdu, pour introduire des arbres fruitiers ou d'agrément, de grande valeur, arbustes, vignes et plantes, dans des districts qui ne sont pas encore occupés. Des variétés robustes et de prix, cultivées spécialement pour les parties froides de l'Ontario et de Québec. Excellentes rémunérations. Superbes services d'échantillons. Ecrivez pour toutes particularités et conditions à F. D. Smith, prof. Fruitcrieigh Fruit Farms, Winona, Ont. 99-Lap

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE

On demande une servante générale au No 141 rue Cherrier. Bons gages. Pas de lavage ni de repassage. 272-3

SERVANTE.— On demande une servante pour ouvrage léger de la maison. S'adresser 617 St-Urbain. 273-3

SERVANTE.—On demande une bonne servante pas de lavage. S'adresser chez M. L. Paquette, 567 rue Mont-Royal. 272-3

SERVANTE.—On demande une bonne servante pour ouvrage général. Jos Lafrance, No 244 Mont-Royal. 271-6

FILLE.—On demande une fille sachant faire une bonne cuisine. Inutile de se présenter sans être bien recommandé. S'adresser à 136 Cherrier. 265-12

Pour 25c vous pouvez vous trouver une position par les petites annonces dans "La Patrie."

A LOUER

A LOUER— Logements de première classe, peinture limitée ; sept pièces ; bain, w. c., gaz, électricité, hangar attenant, belle localité ornée de grands arbres, 994-96-98 Chaussé, Delorimier. S'adresser 1138a Chaussée. 273-6

A LOUER.—Logement de première classe, possession immédiate, maison façade en pierre ; peinture limitée ; sept pièces ; bain, w. c., gaz, électricité, hangar attenant, belle localité, ornée de grands arbres, 994-96-98 Chaussé, Delorimier, S'adresser à 1138A Chaussé. 273-6

A LOUER.—Salle Saint-Louis, 588 Plessis. Cette magnifique salle est à louer pour balls, noces et réunions d'amis. Belle installation avec piano, pour sociétés de toutes sortes, aussi décors pour séances dramatiques. S'adresser au propriétaire, Louis P. St-Louis, 582 Plessis. 206-mar-j-s-4 m

MAGASIN A LOUER.—327 rue Mont-Royal, coin Boyer, 24 x 60, cave cimentée, cour, gaz, électricité, chauffage. C. H. Larrie, 10 Cherrier. Tel. Est 2895. 274-3

MAGASIN A LOUER. — A louer, un grand magasin de campagne avec logement privé. Le tout en parfait ordre. Possession immédiate si désiré. S'adresser à Arthur Poirier, 172 Boyer, Montréal. 273-3

A VENDRE

A VENDRE.—Deux bons moulins et accessoires, pour tricoter les bas, faisant un ouvrage parfait. Prix modéré. S'adresser au No 749 St-Denis, Montréal. 272-3

A VENDRE — Une bonne épicerie licenciée, faisant pour deux cents piastres d'affaires par semaine. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 274-6

A VENDRE — Un bon hôtel. Vendra ou échangera contre propriété ou contre hôtel, dans la banlieue. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 274-6

A VENDRE — Piano droit, tabouret et housse, sept octaves, fabrication de New - York, trois pédales, belle caisse, $38 comptant ; le seul bon marché réel en ville. 127 rue St-Alexandre. 274-3

A VENDRE — Roulant complet de boulangerie; deux chevaux, voitures, etc., à des conditions faciles. S'adresser, Tel. Est 2691. 274-3

A VENDRE—A grand sacrifice, un magnifique capot en chat sauvage de première qualité. Manchon et tour de cou, en Alaska. S'adresser à 39 St-Hubert. 17-19-21

A VENDRE.—A vendre, hôtel restaurant licencié, épiceries, magasin de cigares, bonbons, maison de pension, écuries de louage et autres commerces. Les personnes qui désirent acheter ou vendre leurs places d'affaires, adressez-vous en toute confiance à J. Castelli, 1913 Notre-Dame, coin St-Gabriel. 272-3

A VENDRE.—Sleigh Portland, dernier goût, sleighs bouchers, berlots, carrioles, sleighs Ste-Catherine, neuves et seconde main. U. Archambault, 1278 Demontigny, Téléph. March., 897. 270-m-j-s 1 m

A VENDRE.— Meubles et tapis à très bas prix. Argent courtant ou à crédit, chez F. Lapointe, 1449 rue Ste-Catherine. jno

A VENDRE.—Doublures de poêles pour tous les poêles de D. Moore & Co., de Hamilton, savoir : May Flower, Waldras, Happy Home, Marcassa, Home Treasure, City Treasure, Bright Jewels. Agent spécial de Charles Sawcett, de Sackville, pour : Royal Montana, Art Eureka, Marvel, Prince, Crawford, New Gipsy, aussi briques pour toutes sortes de poêles en acier. Une visite est sollicitée. J. E. P. Davignon, 1054 Ontario, en face de l'église du Sacré-Cœur. Tél. Bell East 2021. Marchands. 1557. 112-jno

A VENDRE.—Deux bons chevaux et trois tombereaux. Aussi un bon plan carré et poêle de seconde main, etc. S'adresser à 739 Mont-Royal. m-j-s-1 ms

A VENDRE.—Deux carrioles neuves, pour charretiers, un sleigh de boucher et un Ste-Catherine, seconde main. S'adresser à Denis et Lebeau, coin Logan et Visitation. 254-j-v-s 1 ms

CHEVAUX A VENDRE.—Un cheval de 1400 lbs, 7 ans. Aussi cheval rouge, étalon, 1260 lbs, de race enrégistrée. Aussi cheval avec voiture, harnais, à sacrifice. S'adresser à E. Berrianlt, 806 Ontario. 202-ma-j-s

CHANCE EXCEPTIONNELLE à un médecin vétérinaire. Le bureau de feu Wilfrid Fortier, M.V., décédé, est offert en vente, avec tout les remèdes, instruments et préparations, à des conditions avantageuses. Une vaste clientèle est habituée à ce bureau. Pour plus d'informations, s'adresser à Boîte postale 149, Joliette, Québec. 272-5

HOTELS tout meublés, 6 et 15 milles de Montréal, sites très désirables sous tous rapports, près de l'église, écoles, dépôt, rivière, vendra, $1,500 comptant, balance payable comme un loyer. Aussi hôtels, restaurants licenciés, dans toutes les principales rues, Montréal et banlieue, vendra $1,000, $1,500, $2,000 comptant, balance, $50 par mois. S'adresser à Gilbert Martin et Cie., 39 rue St-Jacques.

Maisons richement meublées, avec ou sans pension, donnant $80, $100, $150 par mois, vendra $100, $150, $200 comptant, balance $20 par mois. Epicerie, excellente place, loyer, $12, 5 pièces, compris bureau de poste, donnant $100 par année. Vendra $200. Voir Gilbert Martin.

Magasin, cigares, jouets etc., beau coin, loyer, $15, 5 pièces, vendra $250. Boutique de barbier, valant $1000, vendra $600. Cause : Départ. Boutique de boucher, beau coin, loyer, $16, vendra $900. Aussi beurreries, fromageries, clos bois et charbon, magasin général, etc., etc. Voir Gilbert Martin.

Propriétés dans toutes les parties, ville et banlieue, à vendre ou échanger avantageusement. Spécialement rue St-Hubert, 6 logements loués $500, vendra $7,500. Rue Marin, 3 logements loués $384, vendra $4,000. Rue Houde, 1 magasin, 7 logements loués $1128. Vendra $10,500. Rue Laval, 3 logements, loués $282, vendra $2,700. Gilbert Martin. 272-3

LUNETTES ET LORGNONS saisie en douane. Venez, Venez et voyez avec satisfaction, nos lunettes d'or à $1.00 ; allemandes, à 25c. Toujours ouvert, Casgrain, opticien, 218 St-Laurent. Découpez ceci. 273-6

PIANOS A VENDRE —Beaux pianos à vendre, de facture américaine et canadienne, pas d'offre raisonnable refusée. Ouvert le soir. Villeneuve Frères, 1814 Ste-Catherine. 178-m-j-s-6 ms

PROPRIETE A VENDRE

A VENDRE.—Belle propriété, Avenue Papineau, 743-743A. Magasin et logement, en bas et grand logement en haut. Vendra bon marché. S'adresser à Géo. E. Desmarais, 253 Ave. Laval. 17-19-21

A VENDRE.—Au No 777 St-Dominique, maison en bois et brique, avec lot vacant. 272-3

A VENDRE.—Cottage en pierre solide, 8 chambres, sur deux planchers. Système de chauffage eau chaude, et toutes les améliorations modernes, cave, cour et écurie. S'adresser sur les lieux, 1255 St-Denis, près des Pères du St-Sacrement. 272-3

DEUX côtés de maison à vendre, nouvellement construites, rue St-Denis, voisin de l'église St-Michel, contenant six logements. Revenu $90 par mois. Vendra bon marché. 95 St-Christophe. 273-6

LOTS A VENDRE.—Rues Bo.er, Gilford, au nombre de 20, ou à échanger, conditions faciles. S'adresser au notaire Meunier, 74 St-Jacques. 216-jno

PROPRIETE à vendre, rue Saint-André, excellente localité, en bon ordre, rapporte de bons revenus. S'adresser à N. Théoret, 61 rue Saint-Gabriel. 272-3

PROPRIETE A VENDRE. Bois et brique, 8 logements, W. c., terrain, 54 x 80, boule $352, qui rapporte 13 pour cent. Prix, $4,300. S'adresser à 290 Berville. 14-19-21

PROPRIETE A VENDRE.—Nos 556, 558 Sanguinet, près de la rue Roy, contenant 2 logements. Prix, $2,150.00. S'adresser à 362 Laval. 13-14-17

PERDU

PERDU.—Un chapelet, ..partir du No 46 carré St-Louis, à l'église St-Louis de France, par la rue Laval. Prière de le rapporter au No M. Tarte, 46 carré St-Louis. 274-3

Faites Fructifier vos Economies

En profitant des nombreuses occasions d'affaires que nous offrons dans les colonnes de petites annonces de

'La Patrie'

N'oubliez pas surtout de vous en servir vous-mêmes lorsque vous aurez quelque chose de nature à intéresser le public.

Plus de Cent Mille Lecteurs

20 MOTS 3 FOIS 25 cts

COMBUSTIBLES A VENDRE

A VENDRE.—Bois franc à bon marché, 3,500 cordes, de $2.00 à $5.00 la corde, (mesure française). Géo. Vandelac, angle Rachel et Cadieux. Tél. Bell Est 1203 ; March., 187. 274-6

A VENDRE.—Merisier, $7.00 et $7.25; érable, 2 pds, 5.00 ; 3 pds, $7.50. Bois mêlé, $5.00. Au voyage, $1.00. Slabs, $1.00 le voyage. Charbon, $4.50 par 500 lbs. Foin, grain, son, paille, etc., prix modérés et livrés promptement. Bisson et Savard, 276 Montana. Tel March. 27. m-j-s-3 ms

BOIS A VENDRE.—Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50 ; cèdre, $2.10 ; Horgue et Bouthillier, 1354 Ontario. Tel Bell Est, 1065. 263 mar-mer-v-s 12 ms

BOIS A VENDRE.—Toutes sortes de bois de chauffage et de charbon au plus bas prix. "Slabs" sciées, au voyage, $1.00. Bois franc scié, au voyage, $1.50. Epinette sciée, voyage, $1.50. Aussi le meilleur charbon anthracite. Prompte livraison chez G. Latrelle, 53 rue Viger. Tél. Bell E. 2088. 80—1 a

CHEZ D. BEDARD, 788 rue Ontario, slabs scié, fendu, $1.00 le voyage, érable scié, $5.00 la corde; stove, chestnut, scotch, foin, avoine, son, moulée, etc, avec livraison. s-m-j-3-m.

COMBUSTIBLE.— Nous avons toujours en main ce qu'il y a de mieux en fait de bois sec et charbon anthracite, bois scié, au voyage et à la corde, etc. Toutes communes livrées promptement. S'adresser à Pelletier et Hudon, 158 Dorion. Tel. Marchand 1648. 74—12 mois

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASION D'AFFAIRES.— On offrerait part dans excellente affaire, à un prix nominal, à personne ayant petit capital. Gros bénéfices certains. Ecrire pour entrevue, H. B. A., "La Patrie". 272-1

OCCASIONS D'AFFAIRES.—Si vous voulez vendre votre propriété ou votre commerce, tel que hôtel, restaurant, épicerie, ou n'importe quel commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en vous adressant immédiatement à O. Jutras, 705 rue St-Denis. 269-33

OCCASION exceptionnelle, joli ameublement de maison, 7 pièces. S'adresser le soir, après 6 heures, 2061 rue Berri. 273-3

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur première hypothèque, à Montréal. L. C. Bourgeois, N.P., 15 Côte St-Lambert, le soir, 257 avenue Mont-Royal. 16-19

ARGENT A PRETER.—Argent à prêter sur hypothèque, par montants de $1,000 à $10,000, à 5 et 5½ p.c. Conditions faciles. A. Rivest, notaire, 235 Maisonneuve, coin Ste-Catherine. mar-j-v-2 ms

ARGENT.—Argent prêté aux gens salariés, marchands de détail, charretiers et aux personnes qui tiennent maison de pension, sans garantie, aux gens demeurant dans la ville et les environs seulement. Paiements faciles. Les plus grosses affaires dans 50 des principales cités. TOLMAN, 517 édifice New-York Life. Place d'Armes. 207—1 an

PRETS hypothécaires, créances achetées, propriétés à vendre, dans Montréal ou le district, Z. Mayrand, N.P., 31 avenue Christophe Colomb. 270-3

ARGENT / PRETER AUX PERSONNES SALARIEES

Sans endosseur, ni garantie ; peuvent obtenir de l'argent en leur nom propre, paiements suivant les emprunts ; affaires strictement confidentielles ; venez nous voir. MONTREAL CREDIT COMPANY, 104 Temple Building, 185 rue St-Jacques 207—1 an

DIVERS

LE GAZ GELE.—Cent lampes à gazoline qui éclairent comme le gaz, valant $6.00 pour $1.50. 50 torches pour éclairer les boutiques, tonderies, glacières, cîos de bois. 25 chaufferettes à l'huile, à moitié prix. P. Gadbois et Cie., 1815 Ste-Catherine. 17-21-25

PERSONNEL

MESDAMES.—Quand vous en aurez besoin, demandez un essai gratuit de notre remède infaillible. Soulagement prompt et sûr.

PARIS CHEMICAL Co., Milwaukee, Wis. 272-s-1 an

MME COULD. Consultation sur toute affaire. Les conseils ont été appréciés par des milliers de personnes. Toutes consultations sont confidentielles. Heures : de 10 a.m. à 10 p.m. 156 St-Laurent. 272-6

DIVERS.—Mlle Marcotte, 1260 rue St-Denis, vient de recevoir un magnifique choix de toilettes de baptême, étamurage sur cachemire et flanelle. Mlle Nouf continue à recevoir les dames qui s'occupent de broderies, dentelles à la main. 14-16-18

PAIN, PAIN

Nous servons du pain 1ère qualité, dans toutes les parties de la ville, au plus bas prix. Ecrivez ou téléphonez, Main 307. Montreal Cash Bakery. 89 Shannon. 271-26

SEPTIEME.—Le célèbre septième Leroy est de passage à Montréal. Tous ceux qui souffrent physiquement ou moralement, tous ceux que la science a abandonnés sans espoir de guérison, envoyez votre adresse et un timbre pour des renseignements plus détaillés.—Absolument gratis.—Alme Leroy, boîte 69, B. P. Saint-Henri, Montréal. 252-3

DIVERS

A TOUTES personne intéressée dans la fabrication du beurre et du fromage. Les fabricants de beurre et de fromage désirant une bonne position pour la prochaine saison ; ainsi que toutes personnes ayant besoin de bons fabricants, sont priés de m'envoyer leur application aussi tôt que possible. Les demandes m'arrivant chaque jour sont nombreuses et j'apporte pour tous une attention spéciale.

Toutes personnes ayant des fabriques de beurre ou de fromage, soit à vendre ou à louer seront toujours assurées de faire de bonnes affaires en s'adressant à moi. Adressez-vous par lettre à J. U. LEMAY, marchand à commission de beurre et de fromage, 106 rue Poupart, Montréal.

CLAIRVOYANCE.—Toute personne désireuse de connaître quelque chose de sa destinée, ayant des inquiétudes, désirant certaines informations sur des choses secrètes, ayant perdu quelque objet ou ayant été volée, enfin sur tout ce que vous désirez savoir. Ecrivez-moi pour plus de détails. Confidentiel. Ecrivez et incluez enveloppe adressée et timbrée : Chatharin, No 1, boîte 618, Montréal. 272-3

DIVERS.—Ne jetez pas votre vieux poêle, vous pouvez avoir des grilles et réparages de toutes sortes, vieux et neufs, à notre département de réparations, 408A rue St-Laurent. Ecrivez ou téléphonez 3254 Est. Wm. Clendinneng & Son. 269-6

GRANDE VENTE

Bon marché. Eau Vichy St-Louis, 15c la bout. Eau Vichy Célestin, 18c la bouteille, Gin De Kuyper, gros flacon, 82c. Pourry, 22c. Amandes Grenoble, 15c la lb. Tomates, blé-d'Inde, 10c la boîte. Lessive, Coeur Rouge, valant 10c, pour 5c. Chez L. P. Forest, 2094 Ste-Catherine, coin St-Philippe, en face de l'école du Plateau. T.-L. Main 1709. 270-10

GRANDE VENTE A REDUCTION CHEZ PAUL PINSLER.—Bourreur, décorateur d'intérieur, dessinateur, ébéniste, aussi marchand de toutes sortes de meubles au comptant ou par paiements faciles. 2042 rue Ste-Catherine, Montréal. Tél. Bell Main 4504. 266-26

ARGENT! ARGENT!

Marchands et commerçants, débarrassez vos livres de vos vieux crédits et vendez-les à F. St-Pierre et Cie., 62 St-Jacques. Tel Main 603. 256-27

DIVERS.—Grande excursion en Europe, organisée par la "Société Internationale des Touristes". Départ, 11 février. Pour conditions et itinéraire, écrire, chambre 11, No 92 rue Saint-Jean. 265-1 mer-j-1 ms

SALAISON FISHER

Pour vos viandes fraiches et fumées, vous qui voulez avoir quelque chose de première classe, allez chez J. F. Fisher, Spécialités pour les fêtes de viandes hachées pures, lard, bœuf. Gros et détail. 95 rue Canning. Tél. Bell Main 3946. 250-26

DUFAULT & CIE., successeurs de O. Chaput, entrepreneurs de Pompes Funèbres, 1106 rue Ontario, Montréal. Téléphone Bell Est 2383. Marchands, 604. 210-j-v-s—4 ms

POUR GATEAUX DE NOEL et du Jour de l'An, allez chez P. Giguère, 1254 rue Ste-Catherine, vous trouverez un magnifique assortiment de bijouteries, argenteries et bagues à diamants, etc., à prix très modérés. m-j-s—1m.

GRANDE FAVEUR obtenue par l'intercession de Marie Immaculée.—J. R. E. D. 272-3

ALCOOLISME — Le meilleur traitement aux personnes adonnées aux liqueurs ; fait disparaître en 3 jours le désir de boire. Dr Therien, 1513 Saint-Denis. Tél. Est 1094. 250-sam-ma-je-8m

CHIROPODISTE

Ses cas d'expérience comme chiropodiste et spécialiste pour les maladies des pieds. Engagements faits à domicile. Heures du dimanche, 9 a.m. à 4 p.m. M. E. Ratelle, 843 rue Lagauchetière, angle St-Laurent. Tel. M. 3791.

NE FERME JAMAIS

Le Petit Windsor Alp. CLOUTIER Prop.

101 Rue St Laurent, Montréal.

Huitres, homards, steak et cotelettes. Dîner régulier à 25c ou 5 billets pour $1.00. Cuisine française. Repas à la carte. Prix modérés. Service prompt. Tel Bell Est 1851. a2 m

PRETS-ARGENT-PRETS.

IL Y A 1001 USAGES pour L'ARGENT

Nous vous le fournirons pour payer votre épicier, propriétaire, médecin ou pour vos taxes, charbon, vêtements, stock pour votre commerce, ou pour toutes autres fins.

Nous combinerons vos comptes de manière que vous ne deviez qu'à nous.

Nous faisons affaires avec la meilleure classe de Montréal. Nos BUREAUX PRIVES sont spécialement adaptés aux transactions confidentielles. Nos employés sont habitués au SILENCE quant à ce qui concerne nos clientes. Nous ne faisons aucune enquête chez vos voisins, amis ou patrons.

Les compagnies de prêts à hauts prix ridiculisent nos PRIX et nos METHODES, parce que nous avons le capital de beaucoup le plus considérable — $5,000,000—et nous avons causé un soulèvement financier par NOTRE INTRODUCTION des taux les plus bas jamais connus. Nous n'avons aucune compétition dans les taux. Nous vous épargnons de $1.00 à $10.00.

NOUS PRETONS DE $10 à $10,000

Nous prêtons sur articles de ménage en usage, pianos, chevaux, voitures, accessoires de magasin, machines ou toute bonne sûreté, sans déménagement, sur paiements faciles, hebdomadaires, semi-mensuels ou mensuels à temps court ou long.

Nos plans de paiements faciles rendent l'argent facile à emprunter et à payer.

Un emprunt de $100 peut être remboursé $2.50 à la semaine ou au mois.

Un emprunt de $50 peut être remboursé $1.50 à la semaine ou au mois.

Un emprunt de $25 peut être remboursé $1.25 à la semaine ou au mois.

Un emprunt de $10 peut être remboursé 80c à la semaine ou au mois.

Les prêts sont faits pour un délai d'un mois à un an avec le privilège de payer (en entier) en tout temps, alors on vous accordera une pleine réduction pour le temps gagné.

Nous garantissons le service le plus prompt possible, le plus confidentiel, courtoisie invariable et attention personnelle.

Nous n'annonçons pas déloyalement et vous référons à des banques, maisons de commerce et clients. Des centaines témoignent de nos transactions faciles, bon marché, confidentielles. Nul frais à payer si le prêt n'est pas fait.

Aujourd'hui, nous sommes RECONNUS LES PREMIERS dans notre ligne et nous n'y sommes arrivés que par nos METHODES HONNETES ET LIBERALES. Nous assurons le public que LE PRINCIPE DE TRANSACTIONS HONNETES qui nous a fait CONNAITRE le passé sera notre devise à l'avenir. Il est aussi important de déterminer le caractère et la responsabilité financière de la compagnie de qui vous empruntez que de négocier l'emprunt.

S'il ne vous est pas facile de venir, TELEPHONEZ ou ECRIVEZ, nous enverrons notre représentant à votre maison, pour vous donner les renseignements complets.

The Canadian Finance Co.,

Chambres 211 et 212, Edifice Banque des Marchands, No 205 rue Saint-Jacques, angle St-Pierre. Téléphone Main 438. 208

Montreal Trust and Deposit Co.

Coffres-forts à louer, installés dans des voutes solides et à l'épreuve du feu et des voleurs, aussi voutes

D'EMMAGASINAGE

pour paquets et boîtes de grande ou petite dimension.

Agit comme exécuteur, syndic, agent de transfert pour stocks, régistraire pour débentures, et stocks, etc.

Edifice de la Royal Insurance,

1707 Rue Notre-Dame

91-jno

AVIS

The Star Brass Mfg. Co., de Boston, Mass., E. U. A., désire avertir le commerce en général, qu'elle manufacture maintenant au Canada ses "Combined Relief and Vacuum Valves", sous brevet canadien No 85,501. Les échantillons de ces articles qui ont été faits au Canada peuvent être vus, exposés au bureau de

M. JOHN TAYLOR

180 rue St-Jacques, Montréal, Canada, son représentant canadien.

270-6.

COMMERCE

MARCHE DE CHICAGO

Le blé de janvier qui était à 112 3-8 à l'ouverture, montait d'un point à 11 heures, soit 113 3-8; le blé de mai, de 115 3-8 d'ouverture, était à 11 heures, à 115 1-2 5-8; le blé de juillet, après avoir ouvert à 98 3-8 était à 11 heures ce matin à 98 1-4 3-8.

L'avoine de janvier était à 30 1-4a à l'ouverture et ne subit aucune variante; celle de mai ouvrit à 31a et était à 31 à 11 heures a.m., celle de juillet ouvrit à 31b, et indiquait 31 à 11 heures.

Le maïs de janvier était à 42a à l'ouverture et à 42 1-8 à 11 heures; le maïs de mai cotait 44 3-8b et 44 3-4 7-8; celui de juillet 45 1-8b et 45 1-8 1-4.

GRAINS

Le marché est tranquille mais ferme, ce qui n'empêche pas les cultivateurs d'effectuer leurs livraisons.

AVOINE

La récolte d'avoine de la province de Québec a été faible et l'on est obligé de s'approvisionner ailleurs. On s'approvisionnait dans Ontario, mais depuis l'automne, Ontario a vu diminuer son approvisionnement. On a maintenant recours au Manitoba, où cependant, la récolte fut plus faible que par le passé. La Colombie anglaise demande fortement l'avoine du Manitoba, et si cette demande continue, il n'y aura plus d'avoine et les prix devront fatalement monter.

BLE

Le blé du Manitoba est fortement demandé à Milwaukee, où l'on constate que le blé canadien est supérieur au blé américain. On le mêle avec succès au blé américain.

MAIS

Le marché est ferme et en sympathie avec la dernière hausse sur le blé. Les livraisons sont cependant modérées.

Les autres grains, tels que pois, sarrazin, orge, etc., sont à des prix surtout nominaux.

FOIN

Le marché est faible sur place, mais les arrivages rencontrent la demande. A la campagne, les livraisons sont médiocres, à cause des mauvais chemins, et la demande est peu considérable.

On côte en ville : No 1 (mil) 9 à 9 1-2 ; No 2 (mil) 8 à 8 1-2 ; Trèfle mêlé (mil) 7 à 7 1-2 ; Trèfle pur, 87.

La demande est nulle aux Etats-Unis, mais en Angleterre, elle est assez bonne actuellement. C'est là notre seul débouché.

FARINES

Depuis la hausse de 20 cents par baril, de vendredi dernier, le marché est très ferme.

La première patente du Manitoba est à $5.80 et la deuxième patente, à $5.50. Le son est à 19 cents les moulus à 19; tous les effets à engrais sont fermes. Il n'y a pratiquement pas d'exportation en hiver, mais la demande locale est très bonne.

BEURRE, FROMAGE, OEUFS, ETC.

Le marché local n'a pas subi de changements sensibles depuis samedi.

Le beurre de crémeries est à 22 1-2c; le beurre en rouleau, à 19 cents et le beurre de ferme varie de 17 à 18 cts.

Les œufs sont de 19c à 20 cents, mais les œufs chaumés dont la demande est insignifiante sont à 38c.

Les fromages sont de 10 1-2c à 11c, selon la qualité.

Le sucre d'érable est de 8 à 10c, selon la qualité.

Le miel blanc se vend de 7 à 8 cts et il n'y a pas de miel en gateau.

Les fèves se vendent $1.45 mais en char elles sont de $1.35 à $1.40.

Les pois sont de $1.10 et de 90c à 95c au char.

La graisse se vend 8c la livre.

VOLAILLES

Les poules et les poulets sont à 8c et 10c; les dindes, à 14 et 15 cents; les canards à 12 et 13c, et les oies à 9 et 10c.

RECETTES DES TRAMWAYS

Voici les recettes de la compagnie des tramways pour la semaine dernière :

Dimanche,	1905	1904	Aug.
8 janv.	$4,779.71	$4,868.85	x$79.14
Lundi, 9 janvier.	6,958.12	6,319.19	638.93
Mardi, 10 janvier.	6,599.73	6,185.75	413.98
Mercredi, 11 janvier . .	6,632.18	5,847.86	784.32
Jeudi, 12 janvier.	5,504.84	5,533.55	x28.71
Vendredi, 13 janvier . .	6,504.51	6,002.56	501.75
Samedi, 14 janvier.	7,105.91	6,260.48	845.46
	$41,084.83	$41,008.24	$3,076.59

xDiminution.

MARCHE AUX BESTIAUX

Hier soir et de bonne heure, ce matin, la condition de notre marché local n'avait pas sensiblement changé. 780 barils de lard salé et 198 porcs débités sont entrés hier soir. Malgré une réelle abondance de bétail vivant, les prix n'ont pas été changé et ne changeront probablement pas sensiblement, à cause de la grande demande étrangère pour les produits canadiens. Le porc ordinaire a $5.75 et $5.50 du 100 livres, est à un bon prix ferme. Le porc de choix et fraîchement fait aisément $6 et $6.75, $7 et $7.50 du 100 livres.

A $6 et $7.25, il s'agit des abats de campagne et à $7 et $7.50 pour les porcs abattus aux abattoirs de Montréal.

LARD ET VIANDES FUMEES

Le lard mixte est coté de 5 1-2 à 5 3-4 par tierces de 375 lbs. de même qu'en boîtes de 50 lbs., tandis qu'en tinettes de 50 lbs., il fait de 5 3-4 à 6 cents. En seaux de 20 lbs. en bois, il se vend de 6 cents à 6 1-4 cents, et en seaux de ferblanc, de 20 livres, il atteint 5 1-2 cents et 5 3-4 cents. Enfin, il fait de 6 1-4 cents à 6 1-2 cents en boîtes en ferblanc, de 3 à 10 lbs.

Le lard pur atteint 7 1-2 à 7 3-4 cents par tierces de 375 lbs. et arrive comme maximum à 8 1-4 cents à 8 1-2 cents, en caisses.

Les jambons fumés mais non désossés atteignent de 9 cents à 11 1-2 cents. Les jambons désossés, de 12 cents à 12 1-2 cents, selon les qualités et provenances.

POTASSES ET PERLASSES

Le marché est tranquille et les prix n'ont pas varié. Ainsi, les potasses de 1er choix atteignent $5.75 à $5.80 ; celle de 2e choix atteignent $5.30 et $5.35 et les perlasses proprement dites, font de $7.50 à $8 du 100 lbs.

PAS CONTESTABLE

L'action prompte, énergique et sûre du BAUME RHUMAL n'est pas contestable. C'est à ses propres vertus qu'il doit ses succès constants et toujours croissants. Ne pas oublier à cette saison, qu'il guérit toute les affections de la poitrine et de la gorge. 273-2.

ENCORE LE FAMEUX PLAMONDON

M. Bruno Leclerc prend des procédures contre lui

(Corr. spéciale)

Sorel, 17.—M. L. J. B. Leclaire, ancien candidat aux élections fédérales du 3 novembre dernier, a pris une saisie-arrêt en mains tierces, avant jugement, contre M. J. D. Plamondon, pour la dépôt de $200.00, que ce dernier ne lui a pas encore remis. Mtres Ethier et Lefebvre occupent pour M. Leclaire.

The Royal Trust Co'y

CAPITAL

Souscrit - - - - - - - 1,000,000.00
Payé - - - - - - - - 500,000.00
Fonds de Réserve - - - 400,000.00

PRESIDENT

Le Très Hon. Lord Strathcona et Mont-Royal, G. C. M. G.

VICE-PRESIDENT

Sir Geo. A. Drummond, K C.M.G.

R. B. Angus, Sir W. C. Macdonald,
E. S. Clouston, H. V. Meredith,
E. B. Greenshields, A. T. Paterson,
C. M. Hays, R. G. Reid,
C. R. Hosmer, James Ross,
A. Macnider, Sir T.G. Shaugh

Toronto, 17— Vents frais de l'ouest au sud-ouest.

Beau et modérément froid aujourd'hui et demain.

Les chiffres de la température nous sont fournis par la "Optical & Engineer's Supply Co", 1628 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui Maximum...	21
Même date l'an dernier...	8
Aujourd'hui Minimum...	5
Même date l'an dernier...	2

NOTES DE LA TEMPERATURE

Les conditions de la température sont les mêmes qu'hier : Beau et modérément froid d'une façon générale. Il est tombé un peu de neige dans la baie Georgienne et dans les vallées du St-Laurent et de l'Ottawa.

ALMANACH
MERCREDI, 18 JANVIER 1905

Fête du jour.—Chaire de Saint-Pierre à Rome. Lev. du soleil 7.34 h. Lev. de la lune 2.29 h. s. Coucher " 1.46 h. Coucher " 4.50 h. m. Longueur du jour ..... 9.12 h.

PHASES DE LA LUNE

Pleine lune, le 21, à 2.29 h. du matin.
Dernier quartier, le 27, à 7.26 h. du soir.
Nouvelle lune, le 4, à 6.11 h. du matin.
Premier quartier, le 12 février, à 1.58 h. du soir.

MINISTERE FRANCAIS

OUVIER DESIGNE COMME PRESIDENT DU CONSEIL

Paris, 17 — Dans les cercles officiels l'on considère que M. Rouvier sera le Président du prochain Cabinet à moins que des raisons de santé ne le poussent à refuser cette charge. M. Combes est inébranlable dans sa résolution.

Mais en raison du deuil présidentiel le ministère démissionnaire restera en fonctions jusqu'au retour de M. Loubet. Parmi les collègues futurs de M. Rouvier on cite M. Delcassé aux Affaires Etrangères, M. Berteaux ou le général Brun à la Guerre, M. Thomson à la Marine et M. Rouvier ou M. Berteaux aux Finances. M. Rouvier dans le cas où M. Berteaux serait aux Finances prendrait le portefeuille de l'Intérieur.

Beaucoup d'autres noms sont mentionnés mais ceux que nous venons de citer sont les plus certains.

A SAINT-LOUIS

RAPPORT DU CHEF DE POLICE ET DES POMPIERS POUR 1904 — NOMINATION D'UN CAPITAINE DE POMPIERS.

Il y a eu hier soir, une très courte séance du conseil municipal de Saint-Louis, du Mile End, sous la présidence du maire.

Après la lecture des procès-verbaux et des rapports des comités, le chef Clermont a présenté son rapport pour l'année dernière.

La police a fait 308 arrestations et il y a eu 200 condamnations qui se subdivisent comme suit:

Vagabondage	93
Ivresse	54
Contraventions aux règlements	29
Assauts	14
Vols	7
Refus de pourvoir	7
Dommages à la propriété	5
Total	209

La patrouille est sortie 151 fois, la police a fait 91 rapports, et 223 plaintes ont été faites au bureau; il y a eu 153 appels.

Les pompiers ont répondu à 52 alarmes dont 6 fausses, 26 alarmes ont été sonnées aux avertisseurs et 26 ont été sonnées par téléphone.

Le rapport a été adopté.

Il s'agissait aussi de nommer un capitaine de pompiers au poste No 2, pour la partie Nord de la ville et le constable Philias Bélanger a été choisi par le conseil.

Ajournement à la semaine prochaine.

LES LINIMENTS INUTILES

sont vite chassés du marché par les mérites tout puissants de la Nerviline de Polson qui a plus de force dans une goutte qu'il n'y en a dans une pinte de remèdes ordinaires. Pleine de propriétés propres à maîtriser la douleur, curative et calmante, son influence sur le rhumatisme, la sciatique et le lumbago est insurpassable. La Nerviline Polson est sans contredit le meilleur liniment domestique qui existe. Régulièrement vendue durant près de cinquante ans, dans toutes les pharmacies; procurez-vous une bouteille de Nerviline de 25c immédiatement. (3)

L'UNION DES ETUDIANTS

Un nouveau don de $10,000 à McGill

La nouvelle Union des Etudiants de McGill vient encore de recevoir $10,000 de sir William MacDonald qui a donné en tout $135,000 et le terrain pour cette fondation. Sir William a déjà donné plus de $3,000,000 à l'université.

Les fondations de l'édifice sont construites à l'angle sud-est des rues Sherbrooke et Victoria. Le travail a été interrompu pendant l'hiver et reprendra au printemps.

L'édifice contiendra un restaurant, une salle des fêtes, des salles de réception, de comité, de lecture, et s'il est possible, des chambres.

On jouit d'un riche confort quand

POSTUM

Bien fait, chaud, exquis, délicieux fait partie du repas

IL Y A UNE RAISON

L'AFFAIRE DES CHEQUES

On retrace le nom d'un individu nommé Moise Coté.

IL SERAIT LE FAUSSAIRE

Le trésorier de la cité dit que l'inspecteur des postes est chargé de poursuivre l'enquête sur les chèques que l'on suppose avoir été volés par les employés du gouvernement. Jusqu'ici on a découvert que le chèque de $832.50 en faveur de la "Clergy Trust Fund of the Diocese of the province of Quebec" a été payé à un individu que l'on n'a pu retracer et qui s'est donné le nom de Moise Côté.

Le chèque était payable au représentant de la société M. Edwin Pope. Or, Côté s'est fait adresser une lettre, comme venant de M. Pope et l'autorisant à recevoir le chèque en paiement d'une créance quelconque. Dans cette lettre la signature de M. Pope a été faussée de même que sur l'endos du chèque.

Le soi-disant Côté avait envoyé un jeune homme pour collecter à la banque le montant du chèque.

INCENDIE A ST-HENRI

UN MOTEUR A GAZOLINE FAIT EXPLOSION ET DETRUIT UNE SCIERIE.

Un incendie, qui aurait pu avoir des conséquences très graves, a éclaté, ce matin, dans les hangars de M. A. Dumontet, 3510 rue Notre-Dame, à Saint-Henri. M. Dumontet est marchand de bois, de foin, de grains et sa scierie est attenante à la maison où se trouvent son bureau et sa demeure particulière. En arrière de la cuisine, était le moteur à gazoline de la scierie.

Vers 11.30 heures la gazoline prit feu, et le moteur fit explosion. En quelques secondes, le feu s'était communiqué aux hangars remplis de bois et de foin. Les pompiers du poste No 1 furent immédiatement appelés, et deux boyaux jetèrent de l'eau sur les flammes. La cour est remplie de bois en cordes, et les hangars touchent à d'autres petits hangars appartenant aux maisons voisines, et remplies de bois, de charbon, d'objets de toute sorte.

Le chef Massy jugea qu'il était nécessaire d'appeler le poste No 2, et bientôt toute la brigade des pompiers de M. Dumontet, et tout ce qui s'y de Saint-Henri était rendue sur les lieux.

Le feu a été circonscrit aux hangars trouvait a été détruit. Les flammes ont aussi attaqué la cuisine de la maison, mais n'y ont guère causé de dommages qu'aux aliments qui cuisaient sur le poêle et à une valise remplie de vêtements.

On estime les dommages à environ $600, dont $300 pour le moteur à gazoline. Les assurances couvriront probablement les pertes.

LA SITUATION A VALLEYFIELD

De nouveaux ouvriers sont congédiés.— Un grand nombre de familles sont affligées. — Une autre manufacture ferme ses portes.

Valleyfield, 17 — Un grand nombre de personnes qui travaillaient au "Galt Mill" ont reçu mercredi leur dernière semaine de salaire. Il ne reste plus que quelques ouvriers qui travailleront encore quelques jours pour finir l'ouvrage commencé et ensuite on fermera les portes pour une date indéterminée. Il y a deux mois, 250 personnes, quoique ne travaillant pas tous les jours, y gagnaient encore leur pain quotidien dans cette manufacture. Plusieurs des employés ont reçu leur salaire les larmes dans les yeux. A cette saison de l'année et se trouver sans ouvrage ! Il n'en faut pas plus pour faire pleurer un bon père de famille. Cette action de la Montreal Cotton & Co., de fermer les portes du Galt Mill, vient de ce que le conseil de ville lui a demandé d'employer les 400 personnes que la compagnie s'est engagée d'employer pour avoir droit au bonus de $50,000 de la ville. La ville a demandé à la compagnie de payer sa taxe foncière, qui est de $2,000, je crois, pour cette bâtisse. La compagnie a répondu au conseil qu'elle préferait payer les $2,000 de taxe, plutôt que d'augmenter son personnel dans cette bâtisse et que les 250 personnes qu'elle y employait, était plutôt pour garder ses mains, que pour un besoin de production. Et les choses en sont rendues à un point que près de 200 personnes seront sans ouvrage d'ici à quelques jours.

Des représentants de la Fairbank Scale et Cie., étaient ici, hier, et on dit qu'ils n'ont pas encore décidé définitivement de venir s'établir. Pourtant le conseil de ville s'est montré très généreux à leur égard, et leur a accordé à peu près tout ce qu'ils ont demandé. Valleyfield verrait avec plaisir cette puissante compagnie s'établir ici et ouvrir de nouveau les portes des immenses usines de la Northrop Looms Co. fermées depuis plus d'un an.

Mlle Fleurs offre en vente tous ses jolis chapeaux garnis à 25 pour cent de réduction, 1554 rue Ste-Catherine.
267-13

POUR PROTEGER LE PUBLIC

Les confiscations faites par le bureau de santé.

Les inspecteurs sanitaires, sous la direction du docteur McCarrey ont fait les confiscations suivantes, la semaine dernière: Aux abattoirs, 3 têtes de bétail; 1 veau; 2 moutons; 10 foies de boeuf; 775 livres de viande.

Aux différents marchés et dans les étaux privés: 433 livres de boeuf; 35 livres d'agneau; 123 de porc, 260 de veau; 135 de saucisse; 406 de volailles; 131 de poisson; 316 de fruits; 153 de légumes et 300 d'épiceries.

Le Lambin Gill trouvé coupable de plusieurs vols a été condamné à 3 ans de détention à l'école de réforma.

INDIEN OU METIS

Un point intéressant de l'acte qui interdit l'eau-de-vie.

AUX SAUVAGES

Le policier Marceux de la police fédérale a arrêté un prétendu Indien de Caughnawaga, du nom de O. P. Vigneault, sous l'accusation d'avoir été trouvé ivre dans sa maison la veille du jour de l'An. On sait que l'Indian Act défend aux Indiens de s'enivrer même dans leur propre domicile.

Vigneault a comparu ce matin, devant la magistrat Lafontaine, et a plaidé non-coupable. Au procès, il plaidera qu'il n'est pas Indien, mais métis, et que partout l'Indian Act ne l'atteint pas.

Cette cause promet d'être très intéressante.

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

LA PAIE, AUJOURDHUI, VA S'ELEVER A $20,000.

Dix-sept cents hommes que la cité a employés à l'enlèvement de la neige seront payés aujourd'hui et la somme qui leur sera distribuée représentera environ $20,000.

Au cours d'une conversation, aujourd'hui, l'inspecteur de la cité M. Barlow, a déclaré que le nouveau règlement concernant la capacité des voitures servant au charroyage fonctionne très bien et donne entière satisfaction.

A WESTMOUNT

LES ELECTIONS MUNICIPALES D'HIER.

Les élections municipales de Westmount ont eu lieu fort tranquillement hier et tous les conseillers sortants qui se présentaient ont été réélus à l'exception de M. G. S. Plow, dans le quartier No 3. Voici le résultat du vote.

Quartier I—J. A. Knox, 133; C. H. Dougall, 11; majorité pour Knox, 122.

Quartier II—A. H. Trenholme, 121; B. Marcuse, 49; majorité pour Trenholme, 72.

Quartier III—John Rogers, 153; G. S. Plow, 117; majorité pour Rogers 36.

Quartier IV—W. L. Lee, 182; W. J. Cleghorn, 176; majorité pour Lee, 6.

Dans le quartier I, M. C. H. Dougall s'était retiré de la lutte, mais pas assez tôt pour empêcher un vote; son adversaire, M. Knox est cependant élu par 122 voix de majorité. M. J. Rogers qui a battu le conseiller Plow était le candidat de la ligue des citoyens.

L'officier rapporteur était M. William Minto, secrétaire-trésorier de la municipalité. Le résultat de l'élection a été connu trois quarts d'heure après la fermeture du poll.

MGR E. C. FABRE

Son huitième service anniversaire a été chanté ce matin.

Ce matin, à 8 heures et demie a eu lieu à la cathédrale, le service anniversaire de Mgr Fabre, premier archevêque de Montréal. Mgr Racicot le nouvel évêque-auxiliaire de Montreal, a célébré la grand'messe, assisté par MM. les abbés Demers et Perrier comme diacre et sous-diacre.

Mgr Fabre est mort le 30 décembre 1896, il y a par conséquent 8 ans. Comme le 30 décembre, est un jour où l'on ne peut célébrer une messe de requiem autrement que le corps présent on a adopté le milieu de janvier, et le service a lieu le 15, le 16, ou comme cette année, le 17.

LA FAMILLE GOODSELL RECOUVRE LA SANTE.

Trenton, Ont., 16 janv. — H. Goodsell, ingénieur de la compagnie électrique, et sa famille, étaient complètement abattus, il y a quelques jours, par le rhume et la grippe, mais recouvrèrent la santé en faisant usage de Catarrhozone. Ce remède est le meilleur contre les maladies d'hiver et le catarrhe, parce qu'il va directement à la source du mal et guérit parfaitement. Ceux qui n'ont pas employé Catarrhozone, devraient se le procurer immédiatement; il donne satisfaction parfaite et est vendu dans toutes les pharmacies; accessoire complet, suffisant pour deux mois de traitement. Prix $1.00, grandeur échantillon, 25c. Rappelez-vous le nom, — "Catarrhozone". (3)

REVENUS DES MARCHES

La nouvelle échelle des droits sur les marchés a été adoptée, hier après-midi par le comité des marchés. On s'attend d'avoir un rendement de $47,000 soit environ $3,000 de plus que l'an dernier.

Les revenus, en 1904 ont été comme suit: marché Bonsecours, $24,217; St-Laurent, $8,057; Saint-Antoine, $6,292; Saint-Jean-Baptiste, $2,442; Saint-Jacques, $2,754, soit $43,763.

Tous les chapeaux de Mlle Fleurs sont en vente à 25 pour cent de réduction, 1554 rue Ste-Catherine.
267-13

IMPATIENTE DE GUERIR

Catherine Bailey, âgée de 28 ans, a comparu devant Son Honneur le Recorder Weir, hier après-midi, sous l'inculpation d'ivresse. Elle a été envoyée dans une institution de la rue Dorchester, pour suivre le traitement des alcooliques du Dr Mackay.

Hier soir, elle a été transportée à l'hôpital Notre-Dame; elle souffrait d'empoisonnement. Catherine Bailey, peut-être dans le but de hâter sa guérison, avait absorbé une double dose de médecine. Les émétiques qu'on lui a administrés ont produit l'effet désiré et elle est considérée comme hors de danger.

Pour la durée et le confort

LES BRETELLES PRESIDENT

En vente partout.

185-jeu

LA LOI DES LICENCES

Plusieurs hoteliers et épiciers condamnés ce matin pour l'avoir enfreinte.

LICENCES ANNULEES

Le recorder Weir a condamné ce matin toute une fournée de tenanciers de débits d'alcool qui se sont fait pincer à vendre le dimanche, ou hors des heures réglementaires.

Voici la liste de ces messieurs, parmi lesquels on remarque des épiciers.

Gustave Bourassa, 32 Côte Saint-Lambert, $40 ou trois mois.

Joseph Giguère, 561 rue du Grand Tronc, pour avoir tenu son épicerie ouverte le dimanche et avoir vendu des alcools au verre, $30.00 d'amende plus les frais ou trois mois de prison et sa licence annulée.

Alfred Ritchot, 638 rue Sainte-Catherine, pour avoir tenu son bar ouvert le dimanche, devra payer $60.00, ou passer trois mois en prison.

Paul Bernage, 635 rue Notre-Dame, restaurant ouvert le dimanche, $60.00 ou trois mois.

Joseph Patenaude, 460 rue Saint-Antoine, $75.00 ou trois mois.

Hermas Gariépy, 1873 rue Sainte-Catherine, tenancier du Club Saint-Louis, pour avoir vendu à d'autres que des membres du club des alcools le dimanche, $60.00 ou trois mois.

James E. Rowan, 32a rue Aylmer, pour avoir vendu le dimanche, devra payer $50.00 ou faire trois mois de prison.

Bernard Ram, 115 rue Saint-Dominique, pour avoir tenu sa boutique licenciée ouverte le dimanche, devra payer $20.00, plus les frais ou faire trois mois de prison. Sa licence est de plus annulée.

MAITRE COOKE

SERAIT DE NOUVEAU APPOINTE SUBSTITUT DU PROCUREUR-GENERAL.

Il est rumeur que Mtre J. P. Cooke C.R., sera de nouveau substitut du Procureur général et qu'une requête de tous les députés provinciaux de langue anglaise a été adressée au Cabinet Provincial pour sa réinstallation, comme tel.

L'honorable M. McCorkill, trésorier provincial, interviewé à ce sujet, a dit que cette nomination était possible, mais qu'il n'a pas eu connaissance encore de la requête.

AUX ASSISES D'OTTAWA

Ottawa, 17. — La dernière séance des Assises d'hiver ne s'est pas terminée sans intérêt. Le juge Idington a accordé $1,000 à John O'Connor, d'Ottawa, contre W. M. Pearson, de Paris, France. Le premier a acheté du défendeur des obligations du chemin de fer de la Vallée Tobique et quand les actions ont été déposées, le coupon pour intérêt était disparu. L'acheteur a refusé de les accepter, les obligations ont été déposées sous une voûte de sûreté et le juge vient de régler le différend en accordant $1000 au demandeur.

—Il y a quelque temps, M. J. C. Brennan prêta $2,454 à M. et madame W. M. Finley, à condition qu'il devien drait propriétaire d'une maison appartenant autrefois à cette famille. Le marché fut accepté. M. Brennan donna l'argent et voulut faire acte de propriétaire à son nouvel immeuble. Le locataire, M. E. F. Joyce, dit à M. Brennan, qu'il n'avait aucun droit à cette propriété qui lui appartenait. Il prit les procédures nécessaires pour faire légaliser ses droits à la propriété. M. Joyce dit qu'il demeure dans cette maison depuis trente-deux ans, qu'il n'a jamais payé un sou de loyer et qu'il a toujours régulièrement payé toutes les taxes. Il prétend que d'après la loi, il est véritablement propriétaire. Le juge Idington a réservé son jugement.

"ROCKAWAY BEACH"

Les hôtels et les plus belles résidences sont brûlées.

New-York, 17 — Un violent incendie a éclaté ce matin à Rockaway Beach, détruisant trois hôtels et une dizaine de résidences d'été. Les hôtels sont le Warold, le Columbian et le Germanic. Les pertes sont évaluées à $200,000. La police est disposée à croire que le feu de Rockaway Beach est l'œuvre d'incendiaires. Elle s'appuie sur ce fait que pendant que le feu faisait rage on a essayé de s'introduire dans la banque de Rockaway Beach. Un large morceau de glace avait été coupé dans la fenêtre. Mais avant que les voleurs aient pu pénétrer dans l'établissement, ils furent dérangés par des passants.

FEU M. P. MAGNAN

La paroisse de l'Assomption vient de perdre l'un de ses plus respectables vieillards, dans la personne de M. P. Magnan, décédé hier, à l'âge de 80 ans.

Le défunt était le père du R. P. P. Magnan, O.M.I., missionnaire au Manitoba, et de M. l'abbé J. A. Magnan, vicaire à St-Jérôme.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à dix heures et demie, à l'église de l'Assomption.

HAMEL AU BAGNE

Alphonse D. Hamel l'ex-payeur de la corporation passe son temps assez paisiblement à Saint-Vincent de Paul.

Il a la surveillance de deux étages du bagne. Il voit plus particulièrement à ce que la propreté règne dans toutes les cellules des détenus.

On sait qu'Hamel possède une voix superbe et qu'il connait bien la musique ce qui lui a valu la position de maître-chatre.

L'ex-payeur fait contre fortune, bon cœur, et sa bonne conduite méritera certainement une réduction de peine.

ACCIDENT A ST-HYACINTHE

M. G. Saint-Jean en est la victime

(Corr. spéciale)

St-Hyacinthe, 17 — M. G. St-Jean, agent de "La Patrie", s'occupait, hier matin, à déglacer la couverture de son hangar, lorsqu'il est tombé. Dans sa chute, M. St-Jean s'est infligé de douloureuses blessures à la tête et au visage. Le Dr Pagé a fait quelques points de suture. M. St-Jean devra garder la chambre pendant quelques jours, bien que son état ne soit pas alarmant.

ENCORE DE L'ESPOIR

Mtre Wilson a soumis au ministère de la justice des arguments puissants

EN FAVEUR DE GIACCONE

M. le shérif Thibodeau, que le reporter de "La Patrie" a rencontré, ce matin, est toujours d'opinion que Radcliffe sera à son poste vendredi, pour l'exécution de l'infortuné Giaccone. Tous les trains venant de Vancouver sont en temps, et les tempêtes de neige ne semblent pas à craindre d'ici quelques jours.

Dans une entrevue que Mtre Wilson a donnée, ce matin, aux reporters de journaux, le distingué criminaliste a déclaré qu'il ne savait même pas si le cas de son client est venu devant le Cabinet. Je n'étais pas avocat au dossier, mais j'ai été chargé par la colonie italienne de rédiger une requête à Son Excellence. J'ai pris connaissance du dossier, j'ai constaté que Giaccone n'était coupable que d'homicide ou tout au plus de meurtre de peine 1rt Giaccone était sous l'in au second degré.

Dans ma requête j'ai allégué cinq motifs qui devaient militer en faveur d'une commutation fluence de la boisson, et portant pas en pleine possession de ses facultés ; 2o Il a été provoqué, assailli, ainsi que l'ont juré trois témoins ; 3o il a agi sous le sentiment de la peur, pour protéger sa maison ; 4o il a tué un inconnu. Il n'y avait aucune préméditation dans son acte, et enfin 5o il a été fortement recommandé à la clémence de la cour par les jurés.

Pouvez-vous nous fournir une copie de la note que vous avez adressée au gouvernement ? a demandé le reporter.

La copie que j'avais en main a répondu Mtre Wilson, je l'ai remise à M. Henri Bourassa, hier soir. Ce dernier ne peut croire que Giaccone soit pendu. Il va s'intéresser vivement à son sort.

Pour vous dire toute ma pensée, continue Mtre Wilson, je crains que le fait que plusieurs Italiens ont été accusés de meurtre ou condamnés en ces derniers temps, lui soit très préjudiciable, dans l'opinion des autorités.

La recommandation à la clémence de la cour faite par les jurés, ainsi que l'ont prouvé trois exemples récents, produit un effet contraire à ce que le public a droit d'attendre.

Bélanger a été recommandé à la clémence et il a été exécuté ; Magloire Hogue n'a pas été recommandé, cependant sa sentence a été commuée, et enfin Giacconi a été recommandé, et les autorités se prononcent pour la pendaison.

Mtre Wilson, aidé du député de Labelle, M. Henri Bourassa, va continuer ses démarches pour arracher Giacconi à l'échafaud.

L'AFFAIRE FOUQUET EN APPEL

Ce matin a été entendue en cour d'Appel la cause de Fouquet, convaincu du meurtre de son enfant aux dernières assises criminelles du district de St-François, à Sherbrooke.

Le défense plaide irrégularité dans le choix des grands jurés et la charge du juge et demande un nouveau procès.

MM. Pamteton et Bélanger, représentent la défense et M. J. F. Broderick, représente la Couronne.

BELLE CHASSE

(Dépêche spéciale)

Québec, 17 — Trois Nemrods bien connus, MM. A. C. Routhier, bijoutier, J. E. Dussault, de B. Houde et Cie., et O. S. Perrault, de l'American Tobacco Co., sont revenus de la rivière Jacques-Cartier avec deux magnifiques caribous.

MORT SUBITE

Mme Xavier Petelle, née Verner, est décédée hier soir à la suite d'une syncope du cœur. Elle était âgée de 79 ans et demeurait au no 1, rue Marlborough. Le coroner McMahon a permis l'inhumation.

25 pour cent de réduction sur tous les chapeaux de Mlle Fleurs cette semaine, 1554 rue Ste-Catherine.
267-13

CORRESPONDANCE

A propos d'une transaction immobilière

Nous recevons de la maison C. W. Lindsay limited, la lettre suivante:

"Montréal, 27 Janv. 1905.

"Au directeur de "La Patrie",

"Cher Monsieur,

"Presque tous les journaux quotidiens de Montréal, ont le 13 du courant, annoncé que la maison C. W. Lindsay avait fait l'acquisition d'une propriété sur la rue Ste-Catherine-Ouest en vue d'y ériger un magasin de pianos. Cette nouvelle était absolument correcte, mais nous croyons que les journaux sont allés trop loin en disant que nous avons payé cinquante-cinq mille piastres ou environ pour la propriété en question. Or, les différents journaux admettent que cette déclaration n'était pas confirmée par nous, ni le vendeur ou M. Putnam, agent d'immeubles.

"Nous ne voulons nier, ni confirmer les rapports qui ont été donnés quant au prix, mais nous pensons que c'est une affaire privée qui ne devrait pas être publiée sans notre autorisation. Des déclarations de cette nature, quand elles ne sont pas confirmées, peuvent causer des dommages aux intéressés.

"Nous vous saurions gré, M. le directeur, de donner à cette lettre, dans vos colonnes, une place égale à celle qui a été donnée à la nouvelle dont nous nous plaignons.

"Respectueusement à vous,

C. W. LINDSAY, Limited".

Madame, ne remettez pas à plus tard l'avantage d'acheter un joli chapeau de Mlle Fleurs à 25 pour cent de réduction, 1554 rue Ste-Catherine.

UN VOL SACRILEGE

Le curé de l'Epiphanie soupçonne Scullion d'en être l'auteur

PROCES REMIS

Le nommé Edouard Scullion, qui a été arrêté récemment sous l'accusation d'avoir volé la sacoche de l'abbé Jobin, du Séminaire de l'Assomption, n'est pas au bout de ses tribulations.

Ce matin, M. le curé de l'Epiphanie a porté contre le prévenu, une très grave accusation.

Il y a une quinzaine de jours, des maraudeurs pillèrent les troncs de l'église de cette paroisse.

Scullion est accusé d'être l'un des auteurs de ce vol sacrilège.

Il subira son procès la semaine prochaine.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Injonction renvoyée

L'injonction émanée à la demande de M. J. A. Christin contre J. B. Péloquin, du Sault au Récollet a été renvoyée ce matin.

M. Christin avait acheté une propriété au Sault au Recollet, sur laquelle par arrangement avec l'ancien propriétaire passe un système d'aqueduc. M. Christin voulait forcer M. Péloquin à lui fournir l'eau.

COUR DE PRATIQUE

Dans la cause d'Amable Brunet, vs la cité de Montréal et Pat Burks vs la Cité de Montréal, qui demandait à la cour d'amender un règlement de la cité accordant dans le premier cas un privilège au charretier Lapointe de se tenir à la gare Viger, et dans le second cas au charretier Webster, de se tenir au Corona, la Cité a produit une inscription en droit, à l'effet que ce privilège avait été accordé par une résolution et non par un règlement.

La cause plaidée devant l'hon. juge Mathieu, est prise en délibéré.

ACTIONS EN DOMMAGES

—M. J. Gnaeding réclame de M. E. Bouchard, $200 de dommages pour diffamation de caractère.

—M. Chs Daven réclame de M. David Morris. $12,500 par le ministère de Mtres Greenshields et Greenshields, en règlement de compte.

L'INTERCOLONIAL vs LE GRAND-TRONC

Les deux seuls témoins entendus ce matin par la Commission chargée de l'enquête sur le différend entre l'intercolonial et le Grand Tronc à propos du fret de l'est, ont été MM. J. G. Wallace, gérant général du fret à l'Intercolonial, et M. Walker, trésorier du Grand Tronc.

Ce dernier prétend que l'arrangement ne portait que sur les taux du fret, tandis que M. Wallace est d'opinion que le Grand Tronc s'obligeait à donner à l'Intercolonial les mêmes avantages pour Halifax et St-Jean par l'Intercolonial que par Portland via le Grand Tronc.

L'hôtelier A. Léger de Lachine a été sommé de comparaître devant le magistrat Lafontaine pour répondre à l'accusation d'avoir vendu de la boisson enivrante à des indiens de Caughnawaga.

BOURSE DE MONTREAL

La matinée a été tranquille pour la bourse locale. Le Switch Comm. est sans que l'on sache pourquoi, devenu proéminent, mais ce stock fut jusqu'ici relativement peu important. Restera-t-il proéminent ? Voici ses dernières cotations :

34 à 60.
25 à 60 1-8.
25 à 62.
45 à 65.

Le Richelieu a baissé d'un demi-point et de 65 1-2 qu'il était hier, il faisait 65 ce matin. Le Pacifique est toujours ferme et de l'avant et les autres stocks n'ont sensiblement pas varié. Voici, du reste, la liste des ventes de l'avant-midi :

C.P.R. — 5 à 134 1-2, 50 à 134, 20 à 134 1-2, 125 à 134 1-4, 6 à 134.
Soo, Comm. — 50 à 94.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant

Montréal 17 Jan. 1905

Valeurs	Ven.	Achat.	Valeurs	Achat	Ven.
C.P.R.	134½	134¾	Ogil. Pf. bo.	118	....
Duluth Co.	....	....	D. Coal Com	60	60
Dom. Pf.	78	77¾	D. Coal Pf	....	....
Toledo Ry.	23⅝	24⅜	I. Com	....	....
W. R. R.	....	....	B.C. Pc. Ass.	....	....
M. S. R.	....	....	Wind. Hot.	....	....
W. India. E.	....	....	B. Mont.	....	....
Tor. St. R.	103¾	103¾	B. Ont.	....	....
Hal.	103¾	105	B. Br. N.A.	....	....
St. John R.	....	....	B. Molis	....	....
Twin C. T.	....	100	B. Tor	....	235
....	....	....	B. Maic.	....	....
R. & Ont.	63	64	Ham. E. R.	....	....
C. Cable	....	....	B. National	....	....
M. Tel.	160	158	B. Royal	....	219
Bell T.	161	....	B.N. Scot.	....	....
D. I. & S.C.	18⅝	18¾	B.E. Tow.	....	....
" p.	63	63½	B. Quebec	....	....
M. H. & L.	87	87½	B. Union	....	....
Nova Sc. S.	65¾	66	B. Commu	168	....
Marconi	....	....	B. Hochel.	....	130
L. Pulp C.	101	101¾	No. West. La	....	....
Mon. Cot.	103	102	Bds D. I. & S.	81⅜	80¾
Dom.	....	....	L. Grant	....	....
C. Col.	....	....	C. Cabc.	....	....
Merc.	....	....	" p.	....	....
Mont.	....	....	Mont St.	134⅜	....
Mt. War Pa	....	....	H. E. R.	....	....
Republic	....	....	B. Tel	....	....
" Paine	....	....	C.C. Cott	....	....
Lake Wod	110	....	D. Coal	....	....
North Star	....	....	L. Pulp.	103	101⅜
Virtue	....	....	No. Sco st.	....	....
Ogil. Pf. pf.	113	130	Dominion b	....	....

BOURSE DE NEW-YORK

Valeurs	Ouv.	1.30 hrs.	Valeurs	Ouv.	1.15 hrs
A. Cott. Oil	....	....	MSP&SSM	93¾	93¾
A. L. Copper	76⅜	75¾	" pfd.	149¾	149¾
Amc. Ice	....	....	Metropolta	117	117¾
Am Loc Co.	35¾	35¾	North Am.	100	100
A. L. Co pf.	105	105	Nat. Coal.	25	25
A. Sug R Co	142¾	142¾	N. Y. C. & H.	143¾	143¾
A. T. & S. F.	88	88	Erie Rail'd	40¾	40
A. T. & S. Fp	100¾	100¾	" 1pfd.	78¾	77¾
Bal & Ohio.	102¾	102¾	" 2d pfd.	67¾	67¾
B. R. T.	64	64¾	N. Y. O. & W	42¾	42¾
C. & Al. Co.	....	....	N. Y. C. & St.	....	....
Can. Pac.	133¾	134¾	Pacific Mail	45	....
Can. South.	....	....	People Gas	103¾	103¾
Ches & Ohio	48⅜	49⅜	Phil. & R. rp	81¾	82¾
C. F. I. Co.	48	47¾	" 1 pf	....	....
C. & N. W.	213¾	213¾	" 2 pf	....	....
C. R. I. & Pac	163½	163¾	South R. C.	34¾	34¾
C. M. & St. P.	174	174¾	" pfd.	95¾	95¾
Con G. N. Y.	196	196¾	South Pac	67¾	67¾
C. C. C. & St. L.	....	....	Ten. C. & I.	77	77
Del. & Hud.	183¾	183¾	Texas Pac.	24¾	24¾
D. & R. G. pf	....	....	U. S. L. Co.	143¾	139
D. & S. & Atl	24¾	24¾	U. S. L. pfd.	102½	102½
" pref.	....	....	U. S. Cem.	30¾	30¾
Gt. North	....	....	" pfd.	94¾	94¾
Gen. Elec.	190¾	189¾	U. S. Rub. C.	36	37
Ill. Cen.	155	155¾	U. S. R. prd.	100¾	100¾
I. & Tex.	32¾	32¾	U. Pacific c.	119	119¾
K. & Tex. p.	64¾	65¾	U. Pacific pr	97¾	97¾
L. & W. p.	....	....	Wabash.	21¾	21¾
L. N. & W.	133¾	133	Wabash. pf	44	43¾
Louis & N.	140¾	141	West U. Tel	93½	92
Man R'lwy.	163¾	163¾	Wis. C. com.	22¾	22¾
Mis. Pac.	107¾	107¾	Pea Rail.	137½	137⅝

Toronto R. C. — 30 à 105 3-4.
Iron Common, 100 à 183-4.
Mackay Prefd — 25 à 74.
Détroit N.D. 50 à 77 3-4, 50 à 77 5-8.
Mont. Power — 50 à 80 1-2, 12 à 81, 25 à 80 1-2, 10 à 80 3-4.
Rich. & Ont. — 30 à 65.
New C.P.R., 6 à 139 1-2.
O'Gilvy Pref., 25 à 132.
Winnipeg Elec., 25 à 137 1-4.
O'Gilvy Bonds, 2000 à 114.
Trinidad Elec. — 25 à 82 3-4.
Merch. Bank. 1 à 168 1-2.
Mont. Telegraph. — 25 à 160.
Switch Comm. — 21 à 66, 25 à 66 1-8, 25 à 62, 45 à 65.
Mont. Power Bonds 101 à 99.
Winnipeg Bonds — 105 à 104 1-2.
Soo Common — 95 à 93 1-2.
A New-York, on ouvrait ce matin avec 1-2 point de baisse; baisse signalée à la fermeture d'hier et qu'il est difficile d'expliquer autrement que par des réalisations de profits. Ce demi-point a été rattrapé durant la matinée.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

C.P.R. New— 20 à 130 1-2.
Soo Com.—25 à 93 1-2.
Detroit xd.— 25 à 77 1-2, 25 à 77 1-2.
Twins— 50 à 106, 50 à 106.
C.P.R.— 25 à 134.
L. Pulp Pfd., 50 à 101 1-2, 25 à 102.
Halifax 5 à 165 1-2.
Bk of Toronto, 2 à 240 1-4.
Merch. Bk. 5 à 169, 15 à 169 1-4.

DECES

BEAUDRY— En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 3 ans et 3 mois, Blanche, Albertine, fille de Josaphat Beaudry, charretier, au No. 328 1-2 rue Montcalm.

Le service funèbre le 17 courant.

DESLAURIERS. — En cette ville, le 16 courant, à l'âge de 1 an et 5 [illegible] Yvanhoe Denis Ga